SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

# RÉSEAU DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Avec le soutien de :

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ars Agence Régionale de Santé

RÉGION AQUITAINE

PYRENEES ATLANTIQUES CONSEIL GENERAL

FONDATION DE FRANCE

MACIF SUD-OUEST PYRÉNÉES

# TABLE DES MATIÈRES


Présentation de Surfrider Foundation Europe ..... 3

Les pollutions du littoral ..... 4

Les réseaux de suivis complémentaire de la qualité de l'eau en zones d'activités nautiques..... 5

Objectifs des réseaux de suivi..... 7

Pourquoi un réseau de suivi spécifiquement en Côte basque ?..... 7

Méthodologie de suivi des spots..... 8

Où sont effectués les prélèvements ? ..... 8

Quand sont effectués les prélèvements ? ..... 9

Comment sont effectués et analysés les prélèvements ?..... 9

- Kit du watermen testeur..... 9
- Manipulation sur le terrain..... 10
- Acheminement de l'échantillon ..... 10
- Analyses en laboratoire..... 11

Bilan annuel du projet - période de Janvier 2014 à décembre 2014..... 12

Développer l'expertise..... 12

- Classement de la qualité de l'eau des spots suivis ..... 12
- Analyse des échantillons par classes..... 15
- Enquêtes de terrain et corrélations météorologiques..... 17
- Analyse qualitative des zones d'activités nautiques ..... 18
- Analyse des données de fréquentation..... 27

Contribuer à la reconquête de la qualité des eaux côtières..... 28

- Gouvernance du projet ..... 29
- Rencontres bilatérales ..... 30
- Concertation institutionnelle ..... 31

Informer, sensibiliser et éduquer le grand public et les usagers du littoral ..... 32

Contribuer aux réformes législatives nationales et européennes..... 37

Perspectives 2015..... 37

Annexes ..... 39

Annexe 1 : Extraction brute des analyses de la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités nautiques ..... 39

Annexe 2 : Fiches de profil des zones d'activités nautiques ..... 45

Annexe 3 : Répartition classes par spot ..... 51

Annexe 4 : Tableau de suivi des enquêtes ..... 54

Annexe 5 : Supports de présentation et compte-rendus de CoPil ..... 62

Annexe 6 : Compte-rendu rencontres bilatérales ..... 83

Annexe 7 : Liste des membres du CoTech ..... 98

Annexe 8 : Exemple de communication externe ..... 99

# PRÉSENTATION DE SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Surfrider Foundation Europe est une association environnementale loi 1901 créée en 1990 en France (Biarritz) par le triple champion du monde de surf Tom Curren. Agréée d'éducation populaire, du Ministère de l'environnement et du Ministère de la justice, son objet est « la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ».

***UNE ONG DONT LA PARTICULARITÉ EST DE RASSEMBLER UNE COMMUNAUTÉ DE PASSIONNÉS DE L'OCÉAN ET DU LITTORAL DE TOUS LES HORIZONS.***

Nous vivons et passons nos temps libres à proximité de l'océan avec lequel nous avons développé une relation intense. Ce que nous aimons, nous voulons le protéger et le transmettre à nos enfants. Se battre pour protéger localement une plage a du sens, nous nous y baignons, promenons et nous y pratiquons toutes sortes d'activités nautiques (natation, surf, windsurf, voile, kayak, plongée, randonnée,...)

Surfrider regroupe aujourd'hui un réseau de plus de 10 000 adhérents, 1700 bénévoles et 100 000 sympathisants autour de trente-cinq d'antennes locales dans 14 pays d'Europe.

Beaucoup de jeunes passionnés de l'océan (moins de 35 ans - plus de 50 jours dans l'eau par an); mais aussi des « anciens », des « vacanciers » ou des « professionnels de la mer », tous amoureux de l'océan.

Née de l'action de surfeurs visionnaires, Surfrider représente aujourd'hui une communauté élargie de pratiquants d'activités nautiques, d'usagers du littoral, de «simples» promeneurs et de baigneurs. Elle s'est dotée, au cours de son existence, de réelles expertises dans les domaines de la recherche, de l'action locale, ainsi que dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques.

**Surfrider en chiffres :**

- **10 000 adhérents**
- **1 700 bénévoles**
- **100 000 sympathisants**
- **35 antennes bénévoles en Europe**

# LES POLLUTIONS DU LITTORAL

Depuis bientôt 25 ans, Surfrider Foundation Europe enquête, récolte les informations sur les problèmes de pollution du littoral, et informe ses adhérents sur la qualité des eaux. Les Gardiens de la Côte, adhérents de l'association, transmettent régulièrement leurs témoignages sur la pollution visible (déchets, dégazages, marée verte, etc.) qui affecte leurs plages.

Surfrider Foundation Europe s'informe également auprès des réseaux officiels de surveillance comme l'ARS (Agence Régionale de Santé), IFREMER ou encore les Agences de l'Eau qui éditent des rapports annuels sur la qualité des eaux. Ces bilans recensent les problèmes de pollution invisible (microbiologique et chimique) des eaux marines et des eaux douces.

Les sites naturels de baignade et d'activités nautiques peuvent être contaminés par des eaux usées plus ou moins épurées, d'origine individuelle ou industrielle. La contamination microbiologique du milieu littoral est liée aux apports de diverses origines parmi lesquels les rejets liés aux activités humaines urbaines et agricoles. La qualité du milieu qui en résulte va conditionner les activités littorales.

Figure 1: les différentes sources de pollution du littoral (source: IFREMER).

La présence, dans les eaux, de contaminants et en particulier de micro-organismes pathogènes pour l'homme peut constituer un risque sanitaire lors de la baignade, de la pratique d'une activité nautique ou de la consommation de coquillages. Ces micro-organismes sont susceptibles, après ingestion ou contact direct avec la peau et les muqueuses, de provoquer des maladies comme des gastro-entérites, ou des affections respiratoires, cutanées (dermatoses), des otites et ont des conséquences directes sur l'environnement marin (ex : déséquilibre de la chaîne trophique).

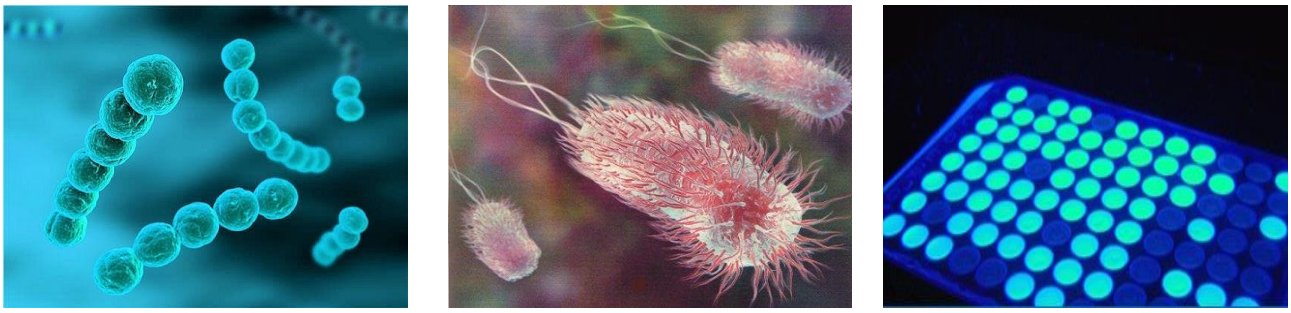

Figure 2 : de gauche à droite, photos d'entérocoques, d'*E. coli* et d'une plaque d'analyse de la qualité de l'eau.

# LES RÉSEAUX DE SUIVIS COMPLÉMENTAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU EN ZONES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

La réglementation actuelle ne prend toujours pas en compte les pratiquants d'activités nautiques et impose uniquement une surveillance de la qualité des eaux de certains sites de baignade durant la saison estivale.

Figure 3 : Watermen testeurs en action.

Pourtant on ne peut nier l'augmentation de la pratique d'activités nautiques. Ces sports tels que le surf, le kayak, le windsurf se pratiquent toute l'année. Leurs pratiquants sont autant exposés (voir plus) au risque de contamination et d'infection. Ils ne sont pourtant pas informés de la qualité des eaux de leurs zones d'activités.

Depuis 2001, l'association met en place des réseaux de suivi complémentaire de la qualité des eaux des zones d'activités nautiques afin de répondre aux attentes des usagers du littoral de connaître toute l'année l'état de l'eau dans laquelle ils évoluent.

Le premier réseaux de suivi complémentaire a vu le jour sur le littoral basque et a fonctionné pendant 5 ans avant d'être relayé par un syndicat mixte local. Forte de ce succès, l'association a créé un second laboratoire, à Marseille en 2007, pour mener un travail similaire sur le littoral méditerranéen avec les partenaires locaux tels que l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, Conseil général du Var, L'Agence Régionale de Santé ainsi que la DREAL PACA.

Figure 4 : Peak de la madrague, Anglet.

Réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau en côte basque

A ce jour, 3 laboratoires sont effectifs sur le territoire européen (figure ci-dessous) représentant pas moins de 2250 analyses bactériologiques complémentaires de la qualité des eaux littorales et continentales chaque année. Actuellement, un réseau de suivi environnemental est à l'étude sur le territoire réunionnais soutenu par l'antenne de bénévoles locaux.

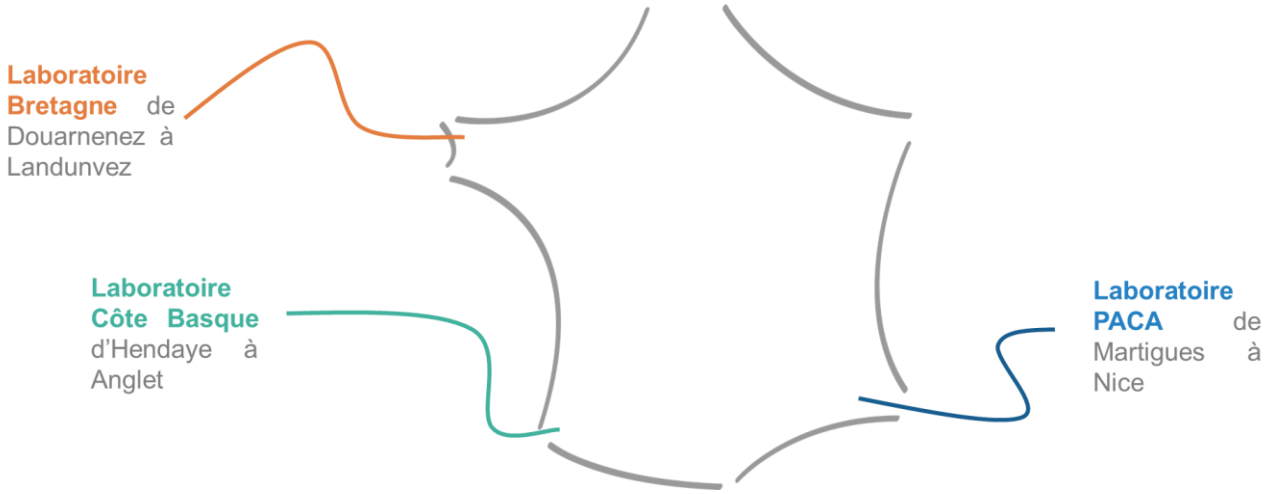


Figure 5: Carte des réseaux actuels de suivi complémentaire de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques.

Ces réseaux permettent de suivre annuellement plus d'une quarantaine de spots d'activités nautiques (surf, kite-surf, planche à voile, plongée, etc.) autour d'une communauté de plus de 50 personnes, les watermen testeurs (infographie ci-dessous).

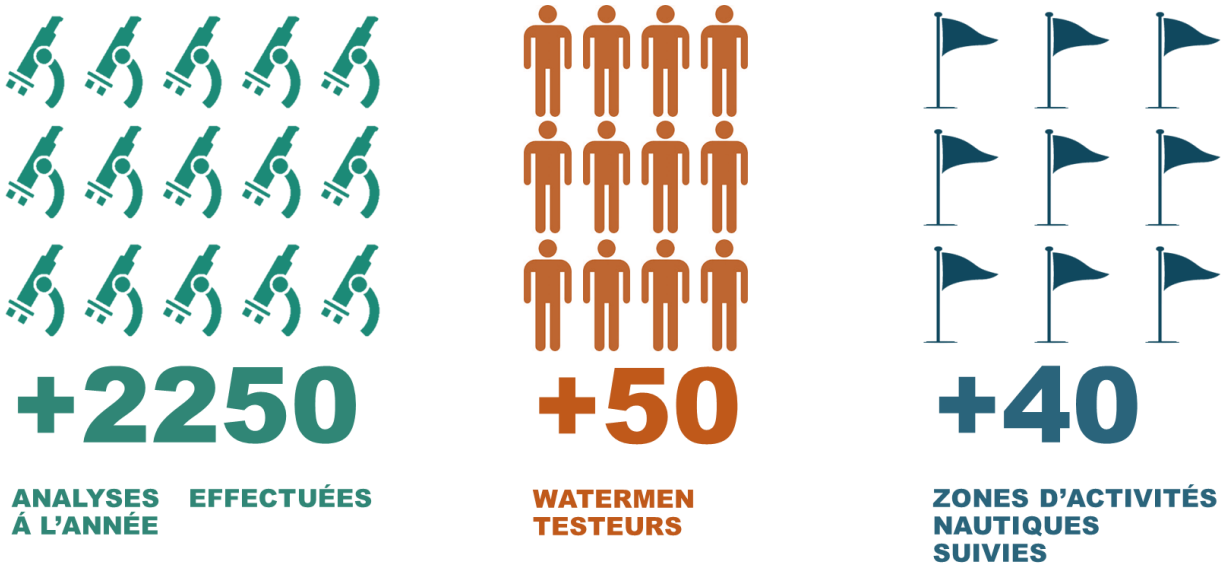


Figure 6 : Infographie du réseau de watermen testeurs en 2014.

## OBJECTIFS DES RÉSEAUX DE SUIVI

Face aux sollicitations croissantes adressées à Surfrider Foundation Europe, émanant de citoyens et /ou d'associations locales souhaitant connaitre l'état actuelle des masses d'eaux côtières et les actions mises en place pour reconquérir la qualité de l'eau, l'association a mis en place ce réseau de suivi des zones d'activités nautiques. Ces réseaux de suivi se découpent en 4 objectifs :

- **Développer l'expertise** en suivant toute l'année la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités nautiques et de baignade, en complément des réseaux existants (ARS, communes) ;
- **Contribuer à la reconquête de la qualité des eaux côtières** en mettant en évidence les problèmes de contamination et favoriser la concertation entre acteurs locaux afin de les résoudre ;
- **Informer, sensibiliser et éduquer le grand public et les usagers du littoral** en développant les moyens d'informations et de pédagogie envers les publics ciblés ;
- **Contribuer aux réformes législatives nationales et européennes** en participant aux réunions d'experts nationaux et internationaux et en apportant la vision de la « communauté océan » lors de l'élaboration ou la révision des projets de loi nationaux ou européens.

Ainsi, la réussite de ce projet repose entre autres sur la mobilisation de bénévoles pour la réalisation des prélèvements d'eau sur les plages et sites d'activités nautiques.

## POURQUOI UN RÉSEAU DE SUIVI SPÉCIFIQUEMENT EN CÔTE BASQUE ?

Les conditions météorologiques particulières qui règnent sur la côte Basque cumulés à des spécificités environnementales : fleuves côtiers drainant les bassins versants fortement urbanisés, influence de l'estuaire de l'Adour et de son panache, épisodes de pluviométrie de type orageux, etc. font que les plages sont sensibles aux pollutions d'origine bactériologique.

De plus, la région est réputée mondialement pour la qualité de ses spots de surf et pour incarner le berceau du surf européen. C'est pourquoi, la pratique d'activités nautique (surf, plongée, kite surf, etc.) s'effectue tout au long de l'année et concerne un nombre important de pratiquants qui peuvent être exposés à un risque sanitaire.

Figure 7 : Vue aérienne de Biarritz et la côte basque.

# MÉTHODOLOGIE DE SUIVI DES SPOTS

Les prélèvements sont réalisés par des bénévoles, des pratiquants d'activités nautiques, des clubs sportifs et par le coordinateur. Un kit de prélèvement est fourni à chacun. Les préleveurs fournissent aussi une information régulière sur l'état de leur site de pratique (aspect visuel et/ou olfactif, rejet inhabituel, etc.). Grâce à leur bonne connaissance du terrain, ils permettent de suivre la qualité environnementale globale des spots suivis.

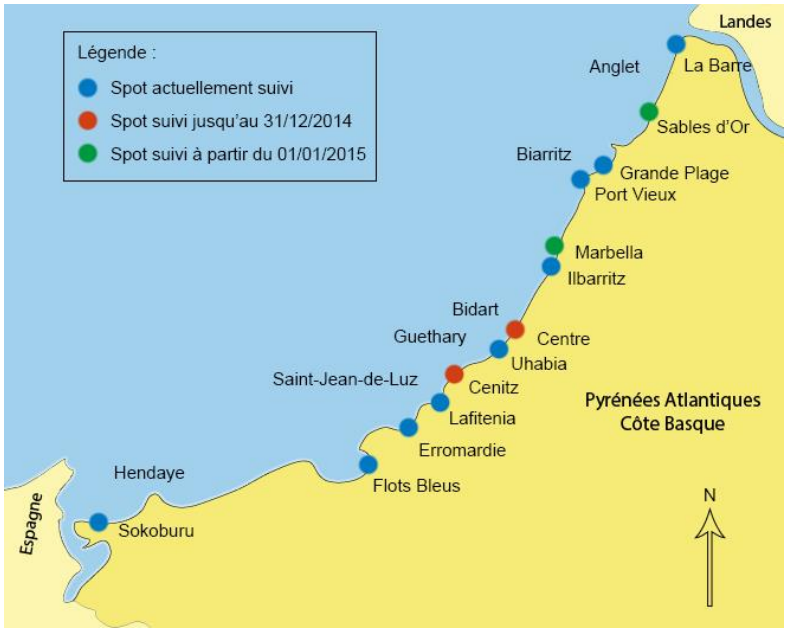


Figure 8 : Carte de localisation des spots suivis dans le cadre du réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau.

En juillet 2008, le réseau de suivi complémentaire de Surfrider Foundation Europe mené dans le cadre du projet Européen MARE URDINA, comptait 10 sites répartis sur la frange côtière de Bizkaia. En 2011, la partie française du réseau de suivi couvrait 6 sites répartis entre les communes d'Hendaye et d'Anglet. En 2013, 11 « spots » étaient suivis par l'association. Ces secteurs sont des zones d'activités nautiques sur lesquelles la pratique d'activités nautiques s'effectue de façon régulière tout au long de l'année.

**En 2015, 11 spots seront à nouveau suivis.** Cependant, les spots de Cenitz et Bidart Centre seront remplacés par Marbella (Biarritz) ainsi que les « Sables d'Or » (Anglet). Une dizaine d'activités nautiques est recensée : surf, windsurf, kitesurf, bodyboard, plongée, kayak, paddle board, pirogues, sauvetage côtier…. On peut également noter la présence de baigneurs sur les zones de prélèvement (essentiellement durant la période estivale).

## OÙ SONT EFFECTUÉS LES PRÉLÈVEMENTS ?

Les fiches synthétisant les profils des spots présents dans ce document sont en cours d'actualisation (anciennes fiches en annexe 2). Avec le nouveau format proposé, Surfrider Foundation Europe souhaite s'adresser à un public plus large. Il s'agit de proposer une information plus accessible et pertinente aux personnes tournées vers les usages de la plage (activités nautiques, baignade). Aux côtés des informations relatives à la qualité de l'eau, les fiches feront apparaître des informations d'ordre pratique pour susciter l'intérêt des usagers n'étant pas nécessairement sensibilisés à la problématique qualité de l'eau. Ces nouvelles fiches synthétiques feront apparaître des éléments tels que :

- Les caractéristiques physiques du spot (configuration, conditions d'accès, infrastructures, type de vague, etc.) ;
- Les sources de pollutions potentielles ;
- Une cartographie des enjeux liés au surf et à la baignade ;
- Les différents réseaux de surveillance de la qualité de l'eau (Surfrider Foundation Europe, ARS, communes) ;
- Le protocole de prélèvement suivi par Surfrider Foundation Europe (fréquence des prélèvements, méthode d'analyse, modalités de diffusion des résultats) ;
- La marche à suivre pour devenir bénévole pour l'association en tant que waterman testeur et des liens utiles pour s'informer d'avantage sur la qualité de l'eau.

## QUAND SONT EFFECTUÉS LES PRÉLÈVEMENTS ?

Deux périodes sont distinguées en fonction de la fréquentation des zones d'activités nautiques et des conditions météorologiques fortes pendant l'hiver.

- Période estivale, du 1er mai au 31 octobre : 1 fois par semaine. Soit 26 semaines de prélèvements ;
- Période hivernale, du 1er novembre au 31 mars, 2 fois par mois. Soit 10 semaines de prélèvements ;

Soit un total annuel d'environ 39 séries de prélèvements sur les 11 spots d'activités nautiques sur la côte basque.

## COMMENT SONT EFFECTUÉS ET ANALYSÉS LES PRÉLÈVEMENTS ?

### KIT DU WATERMEN TESTEUR

Tout d'abord, le watermen testeur doit s'assurer qu'il dispose de tout le matériel nécessaire pour effectuer son prélèvement :

- 1 combinaison suivant la saison ;
- 1 planche et/ou 1 paire de palmes ;
- 1 flacon stérile scellé ;
- 1 fiche de prélèvement ;
- 1 glacière ou sac congélation ;
- 1 stylo à bille et 1 marqueur ;
- 1 savon antibactérien et 1essuie tout ;
- 1 filet pour glisser l'échantillon (si besoin).

Figure 9 : Kit de prélèvements du watermen testeur.

## MANIPULATION SUR LE TERRAIN

Conformément aux prérogatives inscrites dans l'annexe 5 de la directive 2006/7/CE relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade, les manipulations à faire sur le terrain doivent suivre les consignes suivantes :

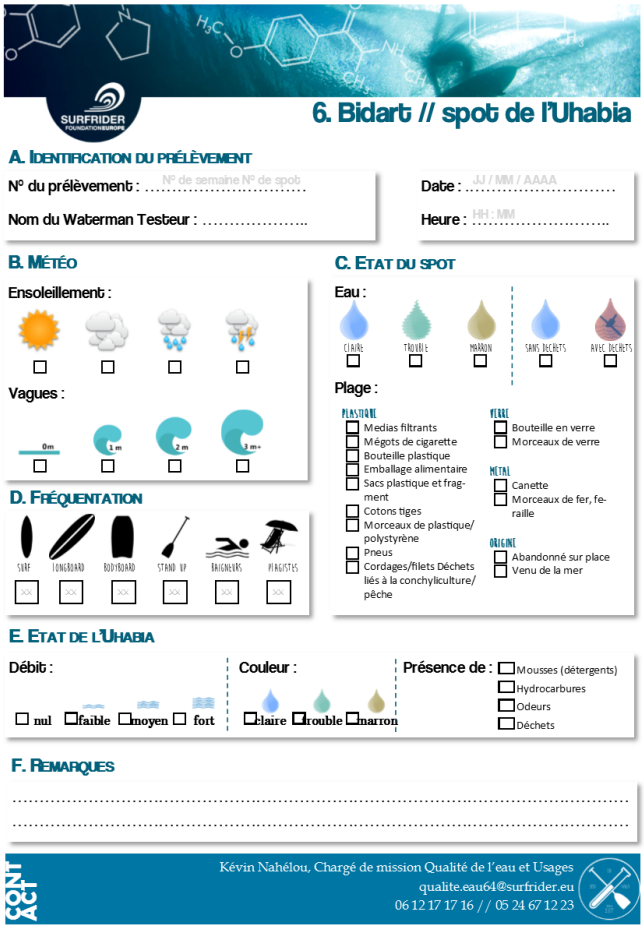
6. Bidart // spot de l'Uhabia

A. Identification du prélèvement

N° du prélèvement : N° de semaine N° de spot

Date : JJ / MM / AAAA

Nom du Waterman Testeur : ……

Heure : HH : MM

B. Météo

Ensoleillement :

Vagues :

C. Etat du spot

Eau : Claire / Trouble / Marron / Sans déchets / Avec déchets

Plage :

Plastique : Medias filtrants / Mégots de cigarette / Bouteille plastique / Emballage alimentaire / Sacs plastique et fragment / Cotons tiges / Morceaux de plastique/polystyrène / Pneus / Cordages/filets Déchets liés à la conchyliculture/pêche

Verre : Bouteille en verre / Morceaux de verre

Métal : Canette / Morceaux de fer, ferraille

Origine : Abandonné sur place / Venu de la mer

D. Fréquentation

Surf / Longboard / Bodyboard / Stand up / Baigneurs / Plagistes

E. Etat de l'Uhabia

Débit : nul / faible / moyen / fort

Couleur : claire / trouble / marron

Présence de : Mousses (détergents) / Hydrocarbures / Odeurs / Déchets

F. Remarques

Contact

Kévin Nahélou, Chargé de mission Qualité de l'eau et Usages
qualite.eau64@surfrider.eu
06 12 17 17 16 // 05 24 67 12 23

Figure 10 : Nouvelle feuille de prélèvement.

- Se désinfecter les mains à la solution hydro-alcoolique avant prélèvement ;
- Prélever au peak (zone de déferlement des vagues) selon la cartographie définie ;
- Prélever à 30 cm sous la surface de l'eau, dans au moins 1 m d'eau ;
- Deviser et viser le flacon sous l'eau, tête en bas, et le remplir en laissant l'équivalent d'une bulle d'air ;
- Essuyer le flacon à l'aide d'un papier essuie-tout ;
- Labelliser le flacon en inscrivant le numéro de semaine, de spot et d'heure de prélèvement ;
- Remplir les différentes informations de la feuille de prélèvements.

Cette année, une nouvelle feuille de prélèvements, plus ergonomique a été pensée et mise en place. Cette feuille permet aux watermen testeurs de noter les différents paramètres observés *in situ* afin de récolter les données pertinentes et d'identifier les potentielles sources de pollution (figure ci-dessus). Ainsi, cette feuille se divise en 6 parties : identification de l'échantillon, paramètres météorologiques, observation de l'eau et de la plage (déchets, couleur), évaluation de la fréquentation, état du cours (débit, couleur, paramètres) se jetant sur la zone de prélèvements (lorsqu'il y en a un) et enfin une partie remarques diverses.

## ACHEMINEMENT DE L'ÉCHANTILLON

Le délai entre le prélèvement et l'analyse doit être aussi court que possible. Il est conseillé d'analyser les échantillons le jour même de leur prélèvement. Un délai **maximum de 24 heures après la réalisation** du prélèvement doit être respecté.

Pour se faire, le pilote du réseau passera réceptionner les échantillons en un lieu déterminé auparavant. L'échantillon, dans la mesure du possible, devra être **conservé au froid à 4°C +/- 3°C**.

Chaque échantillon réceptionné sera immédiatement numéroté sur le flacon et sur la fiche de prélèvement et stocké dans une glacière jusqu'à sa livraison au laboratoire prestataire.

## ANALYSES EN LABORATOIRE

Conformément à la réglementation s'appliquant aux eaux de baignade, les concentrations en *Escherichia coli* et en entérocoques ont été déterminées avec des méthodes d'analyses normées (ISO 9308-3 et ISO 7899-1) recommandées par la directive 2006/7/CE, ce qui assure la légitimité des résultats.

Les échantillons prélevés sur le littoral de la côte basque sont analysés par le **laboratoire départemental des Pyrénées Atlantiques situés à Lagor certifié COFRAC.**

Une fois les analyses effectuées par le laboratoire, les résultats nous sont transmis. Surfrider Foundation Europe procède alors à leur interprétation au regard de la réglementation en vigueur.

# BILAN ANNUEL DU PROJET - PÉRIODE DE JANVIER 2014 À DÉCEMBRE 2014

## DÉVELOPPER L'EXPERTISE

Le bilan annuel du suivi complémentaire de la qualité bactériologique des zones d'activités nautiques opéré par Surfrider se dresse sur la période de début janvier 2014 à fin décembre 2014 :

**364** PRÉLÉVEMENTS EFFECTUÉS

**728** ANALYSES EFFECTUÉES

**89%** TAUX DE RÉALISATION

Le taux de réalisation des prélèvements et analyses est en forte hausse par rapport à 2013 (77% en 2013). Ceci s'explique notamment par le fait que le projet s'est déroulé sans interruption comme cela avait pu être le cas entre juin et juillet 2013.

Sur la période de début janvier 2014 à fin décembre 2014, nous avons pu observer un total de 14 dépassements :

- La Barre : 3 dépassements les 27/03, 03/07 et 10/07 ;
- Flots Bleus : 3 dépassements les 30/01, 27/03 et 09/10 ;
- Erromardie : 4 dépassements les 30/01, 13/08, 09/10 et 16/12 ;
- Uhabia : 1 dépassement le13/08 ;
- Grande Plage : 1 dépassement le 03/07 ;
- Port Vieux : 1 dépassement le 28/08 ;
- Sokoburu : 1 dépassement le 05/06.

L'ensemble de ces dépassements ont provoqués des enquêtes de terrain développées au chapitre suivant de ce rapport. L'ensemble des résultats bruts des analyses bactériologiques effectuées sur les zones d'activités nautiques sont synthétisés en annexe 1 de ce rapport.

## CLASSEMENT DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES SPOTS SUIVIS

Le classement annuel des sites suivis par Surfrider Foundation Europe tient compte des résultats des prélèvements effectués depuis juin 2011 jusqu'à fin décembre 2014.

Surfrider s'est ainsi basé sur 4 années de données consécutives pour établir le classement de chacun des sites suivis (cf. tableau ci-après). Ainsi, le classement reflète une tendance de la qualité (Excellente, Bonne, Suffisante ou Insuffisante) des eaux des spots d'activités nautiques sur le littoral de la côte basque surveillés par l'association.

**Le classement que nous présentons ici, à l'aide des critères de la nouvelle directive, est une simulation** permettant de représenter une tendance de l'état qualitatif de ces sites selon les normes imposées par cette nouvelle directive (2006/7/CE). En effet, celle-ci impose de se baser sur les 4 années précédentes pour effectuer le classement d'un site ou encore de bénéficier d'un minimum de 12 prélèvements pour tout site nouvellement considéré. Surfrider Foundation Europe établit ce classement à **titre informatif**, conformément à l'objet même du réseau de suivi complémentaire. Nous proposons à la lecture de ce rapport trois simulations de classement. La première est une simulation avec l'ensemble des données. La deuxième est une simulation où ont été retirées, à la demande des partenaires, les analyses issues des prélèvements faits en zone de baignade entre janvier 2013 et juin 2013 et non en zone d'activités nautiques. Enfin, la troisième simulation prend en compte les données acquises seulement à partir de Juillet 2013.

| Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012, 2013 et 2014 | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Classement 2014 | | | | | | | | |
| Communes | Sites | Classement selon la Directive 2006/7/CE | Nombre de prélèvements en 2014 | Nombre de dépassements en 2014 | | Nombre total de prélèvements | Nombre total de dépassements | |
| Hendaye | Sokoburu | Qualité suffisante | 34 | 1 | 3% | 121 | 9 | 7% |
| Saint Jean de Luz | Flot Bleu | Qualité insuffisante | 35 | 3 | 9% | 127 | 22 | 17% |
| | Erromardie | Qualité insuffisante | 35 | 4 | 11% | 125 | 10 | 8% |
| | Lafiténia | Qualité suffisante | 33 | 0 | 0% | 74 | 3 | 4% |
| Guéthary | Cénitz | Bonne qualité | 31 | 0 | 0% | 70 | 3 | 4% |
| Bidart | Uhabia | Qualité insuffisante | 33 | 1 | 3% | 122 | 11 | 9% |
| | Bidart centre | Qualité suffisante | 34 | 0 | 0% | 74 | 3 | 4% |
| | Ilbarritz | Qualité insuffisante | 33 | 0 | 0% | 120 | 5 | 4% |
| Biarritz | Port Vieux | Qualité suffisante | 34 | 1 | 3% | 58 | 3 | 5% |
| | Grande Plage | Qualité insuffisante | 34 | 1 | 3% | 74 | 10 | 14% |
| Anglet | La Barre | Qualité insuffisante | 30 | 3 | 10% | 120 | 22 | 18% |

Figure 11 : Simulation de classement annuel de la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités réalisée avec l'ensemble des données.

Sur le tableau récapitulatif, on observe que la totalité des zones d'activités nautiques suivies sont classées en « qualité suffisante » ou « qualité insuffisante », excepté Cénitz qui affiche un classement de « bonne qualité ». Cependant, on observe que sur la période début janvier 2014 à fin décembre 2014, les spots de Lafiténia, Cénitz, Bidart Centre et Ilbarritz n'ont pas reflétés de dépassements des seuils de pollution bactériologique à court terme. A l'inverse, Flots Bleus et la Barre totalisent 3 dépassements chacun, et Erromardie 4. Malgré un classement peu favorable pour l'ensemble des zones, on remarque malgré tout deux points positifs. Le premier est le nombre de dépassement : un maximum de 4 (9 à 11% selon les zones) en 2014 contre 13 (45% à la Barre) en 2013. Encore une fois, ces éléments reflètent le caractère exceptionnel de l'année 2013 en termes de pluviométrie et de dépassements corrélés. Le second point positif est que, contrairement à l'année 2013, toutes les zones ne sont pas classées en qualité insuffisante. Ainsi, Sokoburu, Lafiténia, Bidart Centre et le Port Vieux passent d'un classement « qualité insuffisante » en 2013 à un classement « qualité suffisante » en 2014, et Cénitz passe à « bonne qualité ».Si l'on retire les

données allant de Janvier 2013 à Juillet 2013, comme stipulé en comité de pilotage du projet, on obtient le classement suivant :

| Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012, 2013 et 2014 avec retrait du premier semestre 2013 | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Classement 2014 | | | | | | | | |
| Communes | Sites | Classement selon la Directive 2006/7/CE | Nombre de prélèvements en 2014 | Nombre de dépassements en 2014 | | Nombre total de prélèvements | Nombre total de dépassements | |
| Hendaye | Sokoburu | Bonne qualité | 34 | 1 | 3% | 104 | 3 | 3% |
| Saint Jean de Luz | Flot Bleu | Qualité insuffisante | 35 | 3 | 9% | 111 | 12 | 11% |
| | Erromardie | Qualité insuffisante | 35 | 4 | 11% | 108 | 8 | 7% |
| | Lafiténia | Bonne qualité | 33 | 0 | 0% | 57 | 1 | 2% |
| Guéthary | Cénitz | Bonne qualité | 31 | 0 | 0% | 54 | 3 | 6% |
| Bidart | Uhabia | Qualité insuffisante | 33 | 1 | 3% | 106 | 5 | 5% |
| | Bidart centre | Bonne qualité | 34 | 0 | 0% | 58 | 3 | 5% |
| | Ilbarritz | Qualité suffisante | 33 | 0 | 0% | 104 | 3 | 3% |
| Biarritz | Port Vieux | Bonne qualité | 34 | 1 | 3% | 47 | 1 | 2% |
| | Grande Plage | Qualité suffisante | 34 | 1 | 3% | 58 | 2 | 3% |
| Anglet | La Barre | Qualité insuffisante | 30 | 3 | 10% | 104 | 12 | 12% |

Figure 12 : Simulation de classement annuel de la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités réalisée avec le retrait des données du premier semestre 2013.

Sur la figure ci-dessus, avec le retrait des données du premier semestre 2013, on observe une hausse générale de la qualité bactériologique de l'eau. La zone de prélèvement du Port Vieux passe d'un classement «qualité suffisante » à « excellente qualité ».Sokoburu et Lafiténia passent d'un classement « qualité suffisante » à « bonne qualité ». La Grande Plage et Ilbarritz évoluent de « qualité insuffisante » à « qualité suffisante ». Enfin, Cénitz conserve une « bonne qualité », Bidart Centre conserve une « qualité suffisante » et Flots Bleus, Erromardie, Uhabia et La Barre conservent un classement de « qualité insuffisante ».

Enfin, dans ce bilan nous proposons une troisième corrélation ne prenant en compte que les données récoltées depuis le début du second semestre 2013 afin d'observer et de comparer ce classement avec les précédents. Nous obtenons donc la figure suivante :

| Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - simulation réalisée avec les données commencant au second semestre 2013 | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Classement 2014 | | | | | | | | |
| Communes | Sites | Classement selon la Directive 2006/7/CE | Nombre de prélèvements en 2014 | Nombre de dépassements en 2014 | | Nombre total de prélèvements | Nombre total de dépassements | |
| Hendaye | Sokoburu | Bonne qualité | 34 | 1 | 3% | 47 | 1 | 2% |
| Saint Jean de Luz | Flot Bleu | Qualité insuffisante | 35 | 3 | 9% | 50 | 6 | 12% |
| | Erromardie | Qualité insuffisante | 35 | 4 | 11% | 49 | 6 | 12% |
| | Lafiténia | Bonne qualité | 33 | 0 | 0% | 46 | 0 | 0% |
| Guéthary | Cénitz | Excellente qualité | 31 | 0 | 0% | 43 | 0 | 0% |
| Bidart | Uhabia | Qualité insuffisante | 33 | 1 | 3% | 46 | 3 | 7% |
| | Bidart centre | Bonne qualité | 34 | 0 | 0% | 47 | 1 | 2% |
| | Ilbarritz | Bonne qualité | 33 | 0 | 0% | 46 | 0 | 0% |
| Biarritz | Port Vieux | Bonne qualité | 34 | 1 | 3% | 47 | 1 | 2% |
| | Grande Plage | Bonne qualité | 34 | 1 | 3% | 47 | 1 | 2% |
| Anglet | La Barre | Qualité insuffisante | 30 | 3 | 10% | 43 | 6 | 14% |

Figure 13 : Simulation de classement annuel de la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités réalisée avec les données récoltées depuis la semaine 30 de 2013.

Ce que l'on observe principalement sur cette dernière simulation est que l'ensemble des zones d'activités nautiques échantillonnées présentent une « excellente qualité » ou une « bonne qualité » à l'exception de 4 zones : Flots Bleus, Erromardie, Uhabia et La Barre. Ces 4 spots révèlent une qualité de l'eau insuffisante. Ceci s'explique notamment par des dépassements sur la période ciblée : 3 dépassements à l'Uhabia, 6 à Erromardie et 6 à la Barre et au Flot Bleu.

Ainsi, ces zones représentent les spots sur lesquels il s'agira d'être vigilants et d'attirer l'attention de nos partenaires techniques. Des démarches telles que la mise en place d'un SAGE Adour Aval ou l'actuel SAGE Côtiers Basques sont des opportunités pour mettre en lumière des pollutions récurrentes observées plus particulièrement sur ces 4 zones et de mettre en place les mesures de gestion, d'information mais surtout de diagnostic et d'identification des sources de pollution dans l'objectif de les réduire.

## ANALYSE DES ÉCHANTILLONS PAR CLASSES

Afin d'avoir une interprétation plus fine des classements de la qualité des eaux des zones d'activités nautiques, nous nous proposons d'étudier la répartition de l'ensemble des résultats par grandes classes. Nous avons donc répartis les résultats en *E. coli* et en entérocoques intestinaux selon les classes suivantes :

- 0 UFC/100 mL à ½ seuil UFC/100 mL ;
- ½ seuil UFC/100 mL à 1 seuil UFC/100 mL ;
- 1 seuil UFC/100 mL à 2 seuils UFC/100 mL ;
- + de 2 seuils UFC/100 mL.

Tout spot confondu, par année et pour les résultats en *E. coli* et entérocoques intestinaux, nous obtenons donc les graphique suivant :

## Classification des résultats d'analyses bactériologiques (*E. coli*) sur les spots de la côte basque

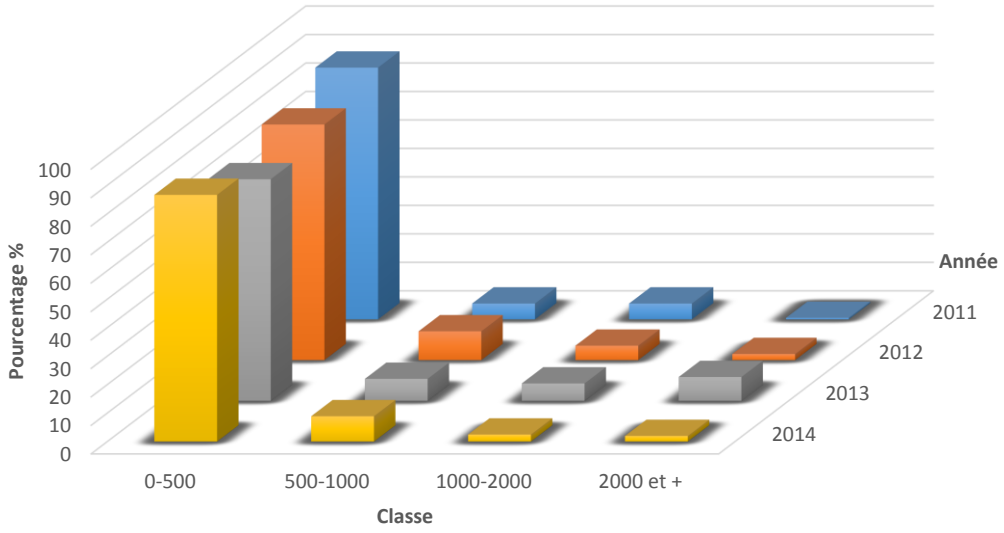


## Classification des résultats d'analyses bactériologiques (entérocoques) sur les spots de la côte basque

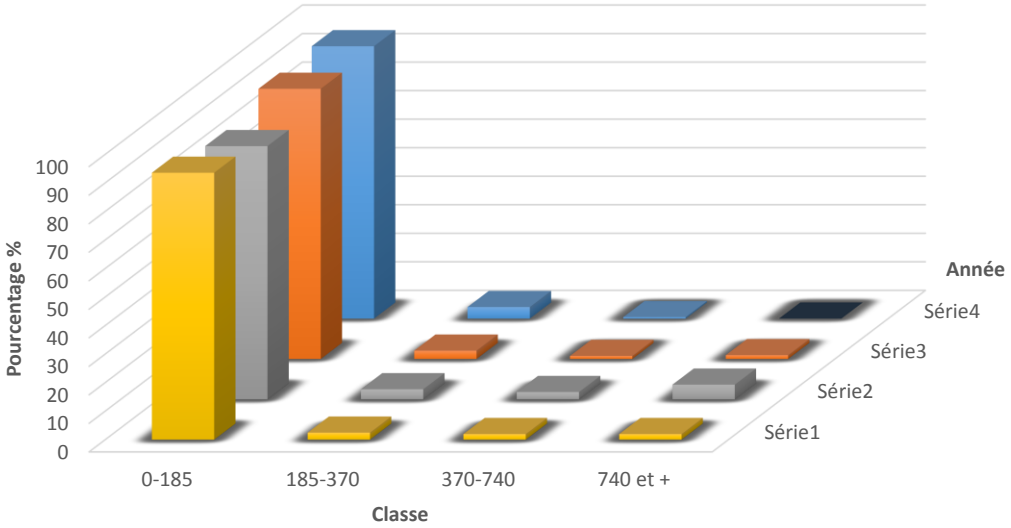


Tout d'abord, on observe sur les deux graphiques ci-dessus une similitude de la répartition des résultats dans les classes pour les paramètres *E. coli* et entérocoques intestinaux. Sur ces deux paramètres, entre 75 % et 90 % des résultats se situent dans la première classe « de 0 à ½ seuil UFC/100 mL ». On observe ensuite, ce qui est d'autant plus vrai pour *E. coli*, que la seconde classe représentée est celle de « ½ seuil à 1 seuil UFC/100 mL ». Cette information est en corrélation avec le nombre de dépassement observé (cumul des classes « 1 seuil UFC/100 mL à 2 seuil UFC/100

mL » et « +2 seuil UFC/100 mL »). En effet, ces dépassements ne dépassent pas en général plus de 10 % des échantillons analysés.

Si l'on observe maintenant la variabilité interannuelle de nos résultats, nous observons que lors de l'année 2013, la répartition des résultats dans les classes varient. En effet, la première classe baisse majoritairement au profit de la dernière classe. Ce phénomène s'observe d'autant plus pour le paramètre *E. coli* sur les spots de Sokoburu, Flots Bleus, Erromardie, Uhabia, Port Vieux, Grande Plage et La Barre (graphiques en annexe 3). Cette donnée nous indique donc que les **événements de forte pollution ont été plus fréquents en 2013** que pendant les autres années. Ceci va donc dans le sens du caractère exceptionnel de l'année 2013 en corrélation avec la forte pluviométrie et le fort lessivage observé. Sur l'année 2014, on observe un « **retour à la normale** » de la situation avec une répartition des résultats dans les classes sensiblement proches des années 2011 et 2012.

## ENQUÊTES DE TERRAIN ET CORRÉLATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Surfrider lance une enquête de terrain dès lors que les résultats des prélèvements dépassent les seuils de la circulaire n°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 selon la procédure suivante :

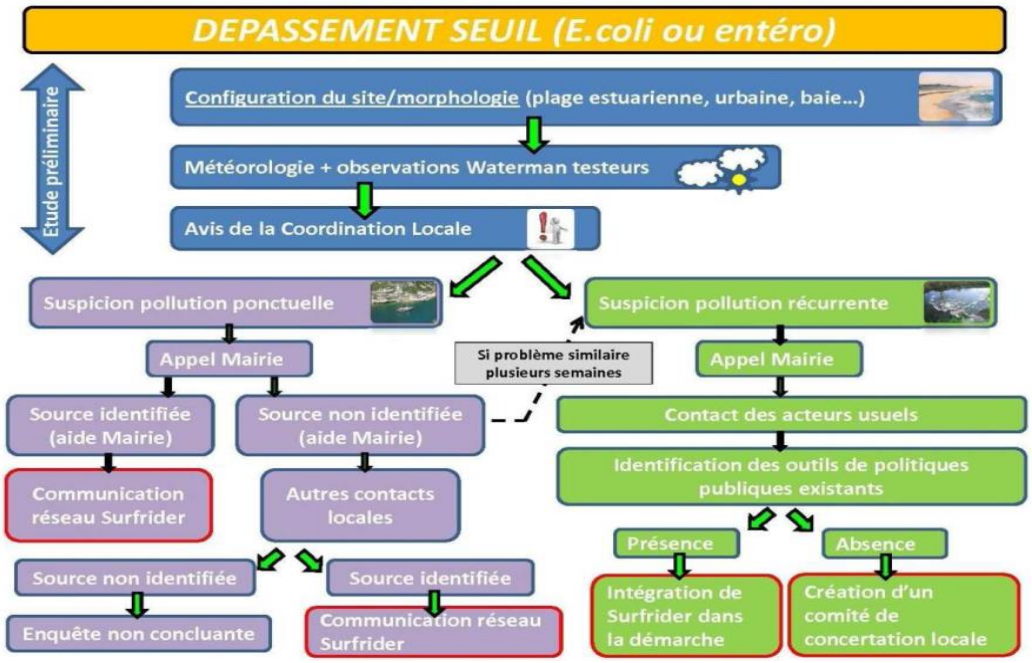


Figure 14 : Procédure d'enquête de terrain.

Les enquêtes sont engagées à la réception des résultats émis par les Laboratoires des Pyrénées-Atlantiques. Que la pollution soit récurrente ou ponctuelle, l'objectif de ces enquêtes est d'identifier la ou les sources de pollution. La détermination de la nature de la pollution se fait souvent grâce à la connaissance du site (de la part du waterman testeur ou des partenaires techniques), aux observations liées aux conditions climatiques, aux informations transmises par l'ensemble des acteurs locaux et aux caractéristiques physiques des spots. L'ensemble des enquêtes de terrain ainsi que leurs résolutions sur la période de début janvier 2014 à fin décembre 2014 sont synthétisées dans le tableau suivant :

| **Nombre d'enquêtes initiées** | 14 | % par rapport au nombre total |
|---|---|---|
| Dépassements liés à la pluviométrie | *13* | *93 %* |
| Causes de dépassement inconnues | *1* | *7 %* |
| Réponses de la part des interlocuteurs | *11* | *79 %* |
| Pas de réponses | *3* | *21 %* |

Figure 15 : Tableau récapitulatif des enquêtes pour dépassement des seuils de pollution bactériologique menées par Surfrider en 2014.

Au cours de l'année 2014, notre association a observé 14 dépassements des seuils de pollution bactériologique sur les zones d'activités nautiques. Ainsi, pour chacun de ces dépassements, nous avons initié une enquête de terrain en vérifiant les paramètres in-situ, météorologiques et en contactant les structures référentes sur la zone ciblée. Cette analyse croisée des différentes sources potentielles de pollution, en accord avec les structures compétentes, nous permet de circonstancier et de caractériser au mieux les pollutions observées dans l'objectif de d'informer et de sensibiliser les usagers et le grand public à la dégradation de la qualité de l'eau observée (tableau de suivi complet des enquêtes de terrain en annexe 4).

Ce travail d'étude nous a permis de déterminer qu'au cours de l'année 2014, **13 dépassements des seuils de pollution (soit 93 %) étaient directement liés à une pluviométrie importante sur la côte basque**. Cependant, on observe que le nombre total de dépassement et le nombre de dépassements liés à une forte pluviométrie sont bien en dessous des chiffres de 2013. Cela s'explique notamment par le caractère exceptionnel de la pluviométrie tombée entre juin et juillet 2013 sur la côte basque.

Sur l'ensemble des échantillons attestant d'un dépassement, **41 % sont liés à une pluviométrie supérieure à 5 mm/24H** (et 22 % des dépassements corrélés à une pluviométrie supérieure à 10 mm/24H). Si l'on observe la pluviométrie sur 72 heures, **66 % des dépassements sont corrélés à une pluviométrie supérieure à 10 mm/72H** et 51 % à une pluviométrie supérieure à 20 mm/72H.

On observe sur ce tableau encore 7 % d'événements de pollution non expliqué et 21 % d'enquêtes initiées restent sans réponse de la part de nos interlocuteurs. Cette absence de réponse survient majoritairement hors période estivale lorsque l'enjeu pour les communes est moins important. Il s'agira donc, lors des prochaines rencontres bilatérales de sensibiliser nos interlocuteurs à la nécessité de leur participation même en période hivernale.

## ANALYSE QUALITATIVE DES ZONES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

Cette année, selon nos enquêtes de terrain et l'analyse de nos données, nous estimons que **93 % des causes de dépassement sont liées à la pluviométrie avant le prélèvement** (24H et 72H).

Cette hypothèse est en corrélation avec celle formulée l'année dernière puisque plus de 75 % des dépassements pouvaient être reliés à un événement de pluviométrie importante. Ainsi, la pluviométrie apparait comme le facteur principal, si ce n'est unique, de déclenchement d'un événement de dégradation temporaire de la qualité de l'eau. De plus, les forts rapports *E.* coli/entérocoques nous indiquent qu'il s'agit d'avantage de pollution d'origine humaine qu'animal. Les réseaux d'assainissements individuels, collectifs et les réseaux d'eaux pluviales constituent donc la majorité des sources ou des vecteurs potentiels de pollution. En effet, en cas de fortes pluies, les réseaux peuvent se charger en eau et ainsi provoquer des dysfonctionnements et/ou des débordements sur les infrastructures telles que les déversoirs d'orages ou encore les postes de relèvement. Enfin, la forte saisonnalité de la démographie locale accentue la sensibilité des réseaux en période de forte fréquentation.

Pour chaque site suivi nous formulons la ou les hypothèses les plus probables de **récurrence des causalités de dépassement**. Ainsi, différentes sources/vecteurs potentiels de pollution ont été identifiées pour chacun des 11 sites suivis et cartographiées. Cette identification se base à partir des **observations** du réseau de suivi de la côte basque en lien avec les enquêtes initiées, des retours de nos partenaires techniques, des observations visuelles de notre réseau de watermen testeurs mais également des informations récupérées sur les fiches synthétiques des **profils** de vulnérabilité des zones de baignade. Ces outils permettent d'améliorer la compréhension du site et du réseau d'assainissement local grâce entre autre à une hiérarchisation de l'impact potentiel de ces derniers sur le milieu.

| Spots | Hypothèse de source(s) potentielle(s) de pollution |
|---|---|
| **SOKOBURU**<br>Hendaye | Evénements de pollution aléatoires, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le caractère transfrontalier de la Bidassoa complexifie l'interprétation et l'identification des sources de pollution qui peuvent être diffuses de chaque côté de la frontière. |
| **FLOTS BLEUS**<br>St Jean de Luz | Lien direct avec la pluviométrie mais il reste difficile d'identifier la source exacte en raison de la multiplicité des sources de dégradation autour de la baie. Les travaux menés dans le cadre du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption. |
| **ERROMARDIE**<br>St Jean de Luz | Lien direct avec la pluviométrie dont le principal vecteur de pollution est la rivière du Grand Ichaca. Les travaux menés dans le cadre du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption. |
| **LAFITENIA**<br>St Jean de Luz | Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution amène à penser que les dégradations observées peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot. |

| | |
|---|---|
| **CENITZ**<br>Guéthary | Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution amène à penser que les dégradation observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot. |
| **UHABIA**<br>Bidart | Lien direct avec la pluviométrie mais il reste difficile d'identifier la source exacte en raison de la multiplicité des sources de dégradation autour de la baie. Les travaux menés dans le cadre du Contrat de Bassin Uhabia et du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption. |
| **BIDART CENTRE**<br>Bidart | Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution et l'absence de rejet direct sur ce spot amènent à penser que les dégradation observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot en provenance de l'Uhabia. |
| **ILBARITZ**<br>Bidart | Lien direct avec la pluviométrie, cependant il n'y a pas eu de dépassements observés en 2014. Les efforts des communes de Bidart et de Biarritz pour raccorder les habitations des quartiers environnants à l'assainissement collectif ainsi que pour identifier et mettre en conformité les habitations en assainissement non collectif qui restaient non conformes. |
| **PORT VIEUX**<br>Biarritz | Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Peu de débordements observés sur le poste de relèvement à proximité. Les dégradations observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot en provenance du sud (Marbella/Côte des Basques) ou du nord (Grande Plage). |
| **GRANDE PLAGE**<br>Biarritz | Lien direct avec la pluviométrie avec un seul dépassement observé en 2014. Survenu pendant la saison estivale, ce dépassement était cohérent avec les mesures effectuées dans le cadre de la gestion active des zones de baignade. Les sources de pollution étant principalement connues ainsi que leurs causes de déclenchement, il s'agit maintenant d'être vigilants hors période estivale et de sensibiliser la commune à diffuser des messages de prévention lorsque ces conditions se réunissent hors surveillance et gestion active. |
| **LA BARRE**<br>Anglet | Lien direct avec la pluviométrie sur l'ensemble du bassin versant de l'Adour, principal vecteur de diffusion de la pollution. La Barre est la zone de prélèvement la plus dégradée et ses récurrentes pollutions observées (3 en 2014) témoignent de la pollution diffuse le long de l'Adour et principalement de son estuaire. L'émergence d'un SAGE Adour Aval ainsi que l'actuelle étude de zone, financée dans le cadre du PRSE2, devraient permettre de mettre en place une coopération intercommunale visant à la reconquête de la qualité de l'eau de l'Adour et, *in fine*, des eaux littorales soumises à son influence. |

Figure 16 : Tableau synthétique des principales et hypothétiques sources et causes de pollution bactériologique de l'eau des zones d'activités nautiques échantillonnées par Surfrider Foundation Europe.

Les cartographies pages suivantes représentent les principales sources et/ou vecteurs de pollutions sur les zones d'activités nautiques suivies par Surfrider Foundation Europe. En 2015, un des objectifs principaux sera de travailler ces cartographies avec les communes pour prendre en compte les évolutions apportées sur les réseaux et proposer des zones de prélèvements représentatives des réalités du terrain et de la fréquentation des zones d'activités nautiques. Il pourra aussi être intéressant de mettre en place un indice de criticité sur les ouvrages pour déterminer de façon plus précise leur impact potentiel sur le milieu.

**SPOT : PLAGE DE SOKOBURU – HENDAYE**

Evénements de pollution aléatoires, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le caractère transfrontalier de la Bidassoa complexifie l'interprétation et l'identification des sources de pollution qui peuvent être diffuses de chaque côté de la frontière.

**SPOT : FLOTS BLEUS – SAINT JEAN DE LUZ**

Lien direct avec la pluviométrie mais il reste difficile d'identifier la source exacte en raison de la multiplicité des sources de dégradation autour de la baie. Les travaux menés dans le cadre du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption.

**SPOT : ERROMARDIE – ST JEAN DE LUZ**

Lien direct avec la pluviométrie dont le principal vecteur de pollution est la rivière du Grand Ichaca. Les travaux menés dans le cadre du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption.

**SPOT : LAFITENIA – ST JEAN DE LUZ**

Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution amène à penser que les dégradations observées peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot.

**SPOT: CENITZ – GUETHARY**

Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution amène à penser que les dégradation observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot.

**SPOT : UHABIA – BIDART**

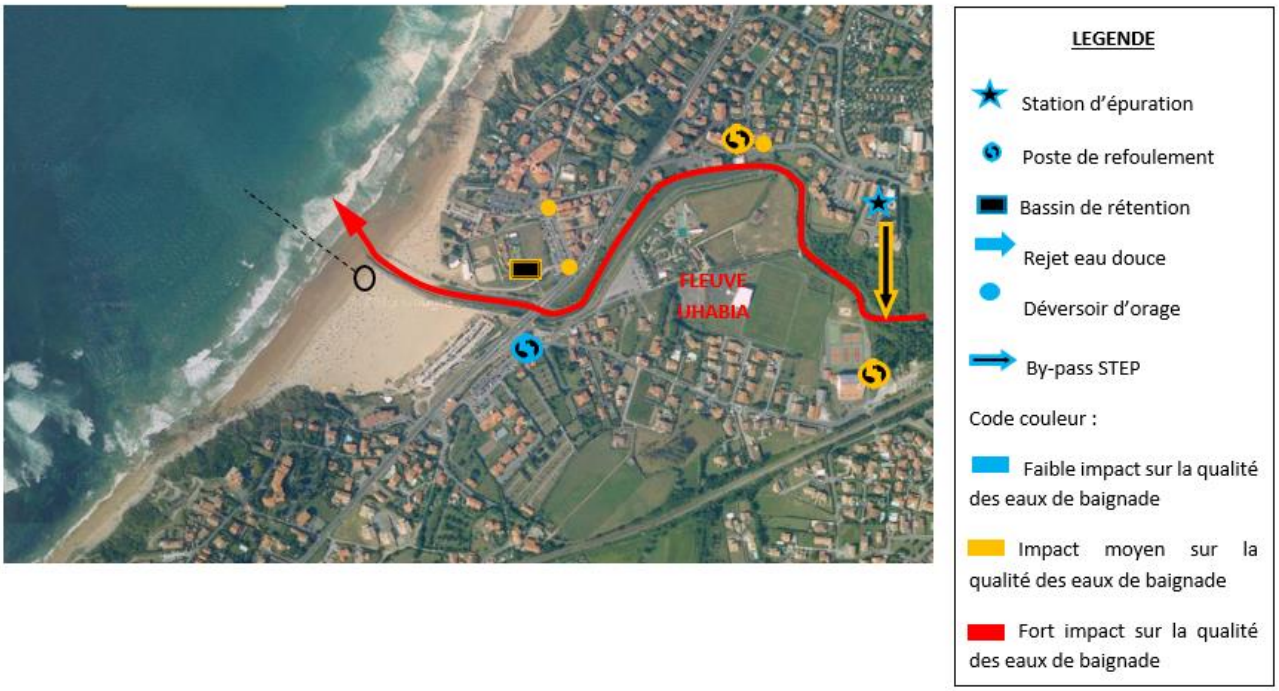


Lien direct avec la pluviométrie mais il reste difficile d'identifier la source exacte en raison de la multiplicité des sources de dégradation autour de la baie. Les travaux menés dans le cadre du Contrat de Bassin Uhabia et du SAGE permettront l'identification de ces sources de pollution et leur résorption.

**SPOT : BIDART CENTRE – BIDART**

Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Le peu de sources potentielles de pollution et l'absence de rejet direct sur ce spot amènent à penser que les dégradation observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot en provenance de l'Uhabia.

**SPOT : ILBARRITZ – BIDART**

Lien direct avec la pluviométrie, cependant il n'y a pas eu de dépassements observés en 2014. Les efforts des communes de Bidart et de Biarritz pour raccorder les habitations des quartiers environnants à l'assainissement collectif ainsi que pour identifier et mettre en conformité les habitations en assainissement non collectif qui restaient non conformes.

**SPOT : PORT VIEUX – BIARRITZ**

Evénements de pollution aléatoires et isolés, sans véritable corrélation avec la pluviométrie. Peu de débordements observés sur le poste de relèvement à proximité. Les dégradations observées (faibles) peuvent relever de l'accident et/ou de courants/marées favorables à la propagation de flux bactériologique sur le spot en provenance du sud (Marbella/Côte des Basques) ou du nord (Grande Plage).

**SPOT : GRANDE PLAGE – BIARRITZ**

Lien direct avec la pluviométrie avec un seul dépassement observé en 2014. Survenu pendant la saison estivale, ce dépassement était cohérent avec les mesures effectuées dans le cadre de la gestion active des zones de baignade. Les sources de pollution étant principalement connues ainsi que leurs causes de déclenchement, il s'agit maintenant d'être vigilants hors période estivale et de sensibiliser la commune à diffuser des messages de prévention lorsque ces conditions se réunissent hors surveillance et gestion active.

**SPOT : LA BARRE – ANGLET**

Lien direct avec la pluviométrie sur l'ensemble du bassin versant de l'Adour, principal vecteur de diffusion de la pollution. La Barre est la zone de prélèvement la plus dégradée et ses récurrentes pollutions observées (3 en 2014) témoignent de la pollution diffuse le long de l'Adour et

principalement de son estuaire. L'émergence d'un SAGE Adour Aval ainsi que l'actuelle étude de zone, financée dans le cadre du PRSE2, devraient permettre de mettre en place une coopération intercommunale visant à la reconquête de la qualité de l'eau de l'Adour et, *in fine*, des eaux littorales soumises à son influence.

## ANALYSE DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION

L'échantillonnage des masses d'eaux des zones d'activités nautiques est pour nous l'occasion de récolter des données supplémentaires sur ces zones. Ainsi, à partir de la feuille de prélèvement, nos watermen testeurs récoltent la fréquentation de la plage et du spot par les usages suivants :

- Surf ;
- Longboard ;
- Bodyboard ;
- Stand-Up Paddle (SUP) ;
- Baigneurs ;
- Plagistes.

La collecte de ces données annuelles nous permet de dresser le graphique suivant :

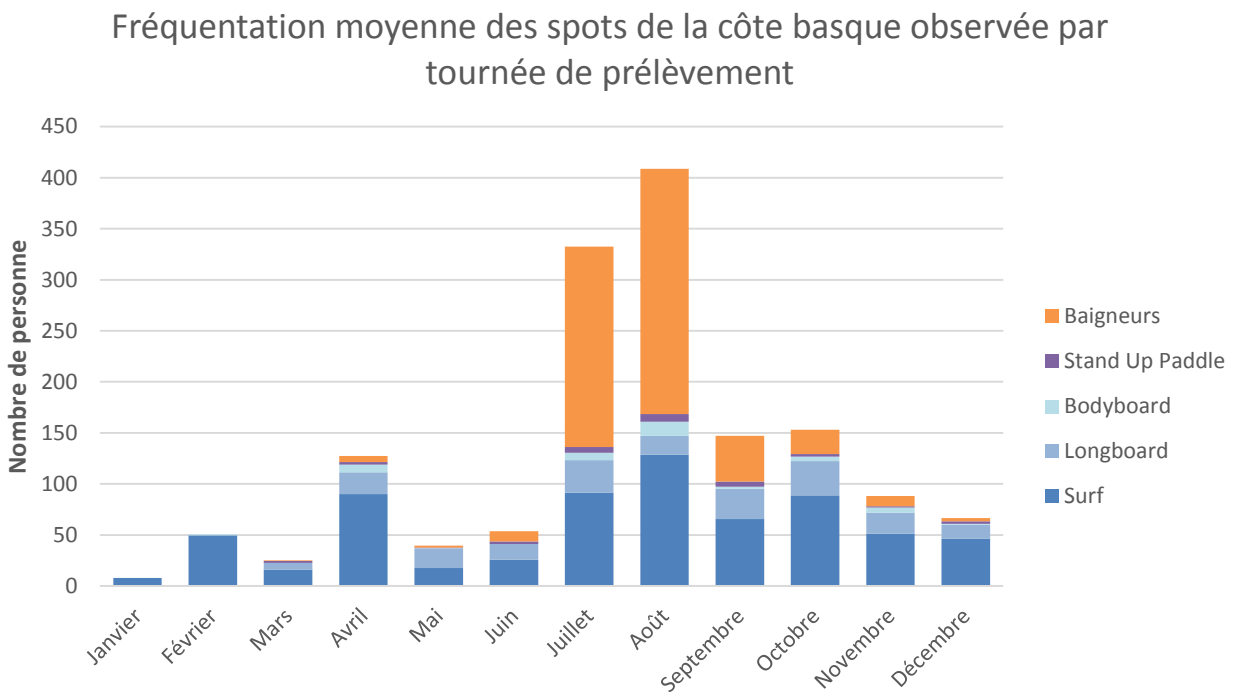


Figure 17 : Graphique de la fréquentation moyenne des spots de la côte basque observée par tournée de prélèvement.

Sur ce graphique, on observe une **présence tout au long de l'année des activités nautiques** sur les zones échantillonnées. Bien qu'en augmentation pendant la saison estivale, on observe que ces activités sont aussi **fortes sur les mois d'avril, septembre, octobre et novembre**. Ceci s'explique notamment par les périodes d'ensoleillement lors de ces mois mais surtout par les houles favorables sur la côte en avant et après saison. De la même manière, il est observé de la **baignade**

**sur quasiment toute l'année**. Le graphique suivant présente les données des plagistes exclusivement :

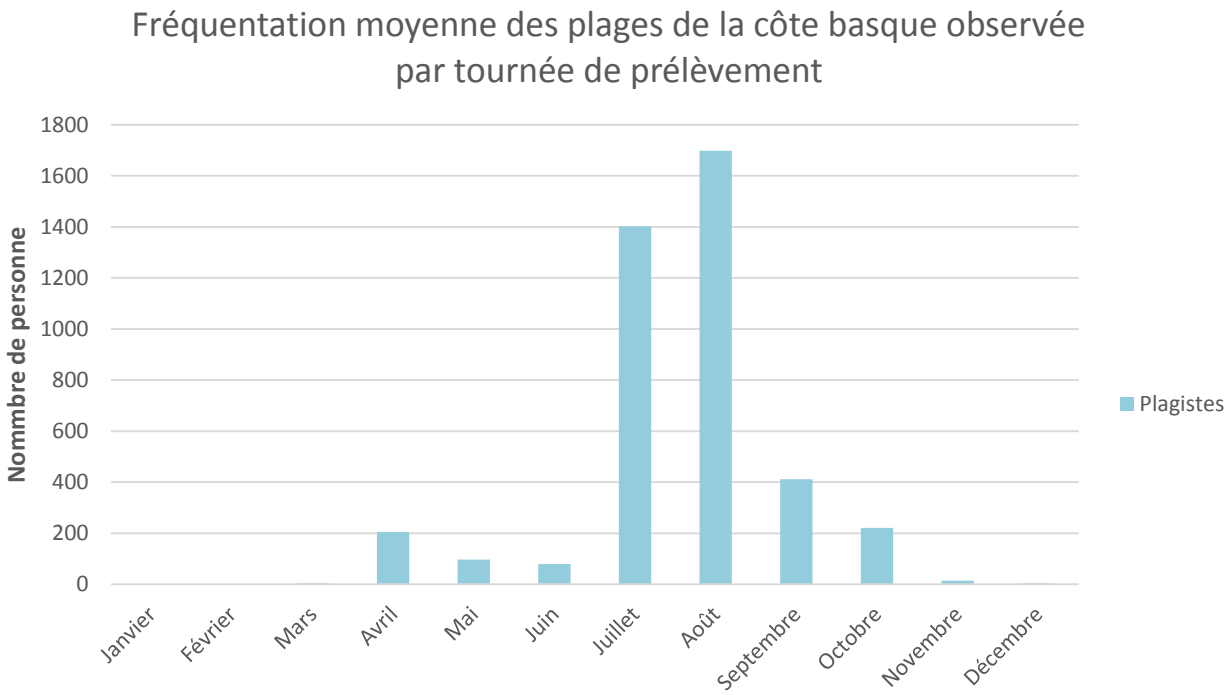


Figure 18 : Graphique de la fréquentation moyenne des plages de la côte basque observée par tournée de prélèvement.

Sur le graphique ci-dessus on observe une forte fréquentation des plages sur les mois de juillet et août. Cependant, ce qui est intéressant c'est que l'on observe aussi une fréquentation importante en avant et arrière-saison. Bien que moins importante (200 à 400 plagistes contre 1500 plagistes en saison estivale) **les mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre reflètent l'attractivité du littoral basque en dehors de la saison estivale**. Cette forte fréquentation, de pair avec les activités nautiques, survient sur des périodes dénouées de surveillance sanitaire et sécuritaire sur les plages. Il serait donc intéressant de travailler l'information de ce public particulier sur ces saisons.

## CONTRIBUER À LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX CÔTIÈRES

Sur ces 728 analyses, on observe les chiffres suivants :

**14**
**DÉPASSEMENTS OBSERVÉS**

**3,8%**
**DÉPASSEMENTS AU TOTAL**

**79%**
**RÉPONSES DES PARTENAIRES**

Ce chiffre de 14 dépassements observés montre une diminution significative du nombre de dépassements par rapport à 2013 qui totalisait **45 dépassements**. Ceci s'explique par une pluviométrie beaucoup plus clémente cette année que l'année précédente. En effet, en 2013, 75 % des événements de pollution pouvaient être rattachés à un événement météorologique de pluviométrie intense. 2013 ayant été une année exceptionnelle avec plus de 650 mm de pluie sur la période Juin – Juillet, les réseaux pluviaux et d'assainissement ainsi que les infrastructures n'ont pas pu gérer cet apport massif en eau. Le faible taux de dépassement en 2014 montre, sauf cas exceptionnel, que le réseau est plutôt bien adapté. De plus, il est intéressant de noter que le taux de réponses des partenaires (communes et agglomérations) s'élève à plus de 79 %. Surfrider réussi donc à mettre en place un dialogue territorial pertinent autour du projet de suivi complémentaire de la qualité de l'eau. Il est à noter que la mutualisation et supervision de la compétence qualité de l'eau à l'Agglomération Sud Pays Basque sur son territoire permet une efficience sur la thématique.

## GOUVERNANCE DU PROJET

Au cours du projet, nous avons eu l'opportunité de faire évoluer la gouvernance ainsi que la concertation autour de ce projet. En effet, pendant l'année 2013, nous avions mis en place un comité de pilotage du projet réunissant l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Ainsi, organismes déconcentrés et collectivités territoriales se réunissaient à l'initiative de Surfrider Foundation Europe afin d'échanger autour du projet, de ses résultats et de ses évolutions.

Cependant, cette gouvernance a pu plusieurs fois montrer ses failles et ses faiblesses, n'aidant pas à la co-construction du projet et à la reconquête de la qualité de l'eau. En effet, à plusieurs reprises cette instance de concertation a dévié de sa mission, freinant l'évolution et la progression du projet. Nous avons donc mis en place progressivement différents types de moments privilégiés avec l'ensemble des parties prenantes pour optimiser au mieux la concertation. Actuellement, Surfrider pilote donc :

- Un comité technique se réunissant dorénavant 1 fois par an afin de présenter les bilans annuels et de discuter avec l'ensemble des parties prenantes des évolutions du projet ;
- Un comité de pilotage restreint se réunissant 2 fois par an. Il est composé seulement des partenaires institutionnels financeurs (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Agence Régionale de Santé). Ce comité restreint permet de favoriser les échanges en terme de stratégie globale du projet et de ses évolutions (influence, communication, positionnement) ;
- Des rencontres bilatérales avec les services des collectivités concernées. Ces rencontres permettent de créer un lien de confiance privilégié entre SFE et les acteurs territoriaux compétents sur leurs territoires. Dans ces rencontres bilatérales l'objectif est de pouvoir traiter spécifiquement les pollutions observées sur le territoire concerné et d'étudier collectivement les solutions adéquates et réalisables pour reconquérir la qualité de l'eau. Ces dernières ont été reçues très favorablement par les collectivités et devraient permettre

de renforcer d'autant plus le dialogue territorial et l'efficience des politiques publiques de reconquête de la qualité de l'eau dans les années à venir.

Cette gouvernance du projet s'opère donc dorénavant selon ce modèle, schématisé sur la figure suivante.

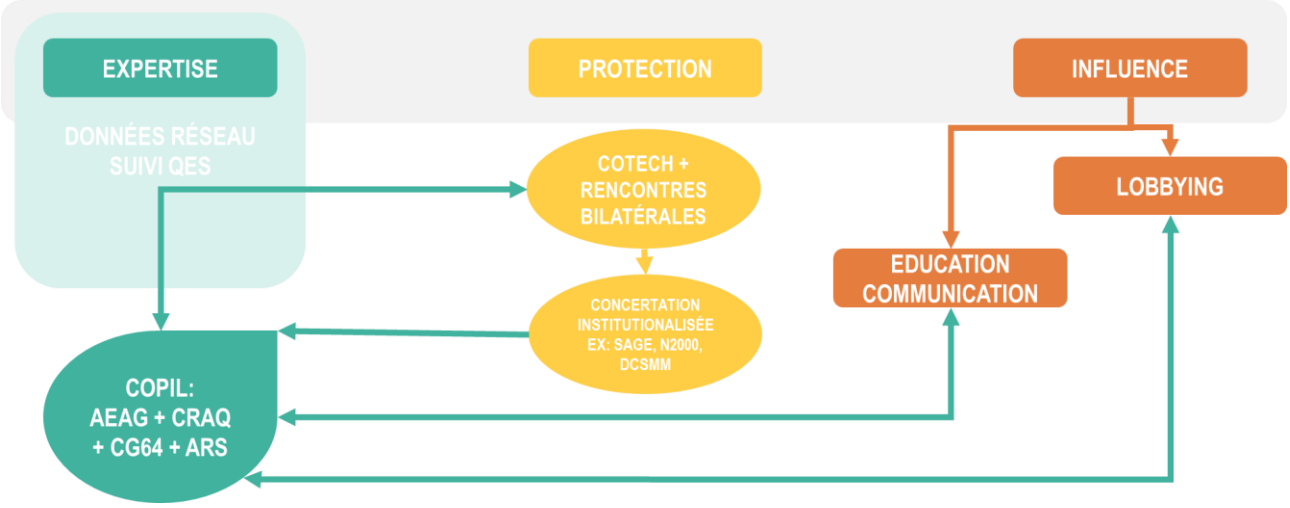


Figure 19 : Schéma de gouvernance du projet de suivi de la qualité bactériologique des zones d'activités nautiques en côte basque.

Ainsi, au cours de l'année 2014, Surfrider a pu organiser :

**2** COMITÉS DE PILOTAGE RESTREINTS

**1** COMITÉ DE PILOTAGE ÉLARGI

**5** RENCONTRES BILATÉRALES

Les supports de présentation utilisés lors de ces comités de pilotage ainsi que leur compte rendu sont disponibles en annexe 5 de ce rapport.

## RENCONTRES BILATÉRALES

Au cours de ces rencontres bilatérales (compte rendus en annexe 6), il a été mis en avant que l'ensemble des communes littorales procédaient à une gestion active de ses zones de baignade. Ainsi, il a longuement pu être discuté de la procédure à suivre et de la communication faite en saison estivale pour ne pas créer de confusion vers les usagers et le grand public. Il a donc été retenu que la procédure de validation et communication des données telle qu'établit en juillet 2013 était satisfaisante. Il convient donc à l'ensemble des parties prenantes de travailler en ce sens pour une information optimisée des usagers. Lors de ces mêmes rencontres, chaque collectivité a pu présenter les investissements et actions entrepris sur son territoire pour reconquérir la qualité de l'eau. Surfrider a souligné ces efforts notables et a encouragé ses partenaires à communiquer plus vivement sur ces efforts au bénéfice de l'intérêt général. Enfin, nous avons pu constater lors de ces

rencontres que les communes et agglomérations souhaitaient communiquer plus efficacement sur la qualité de l'eau en zone de baignade et sur leurs systèmes de gestion active respectifs. Surfrider ne peut qu'encourager les collectivités en ce sens pour une meilleure information et transparence vis-à-vis des usagers de la plage. Ainsi, la saison 2014 a pu voir le jour d'un site d'information journalière de la qualité des eaux de baignade sur les communes de la côte basque (http://www.plagescotebasque.com/), d'une application dédiée et spécifique sur la ville de Biarritz (http://www.biarritz.fr/portail/infoplages.html) ou encore un film d'animation court présentant le système de gestion active de la ville d'Anglet (http://www.anglet-tourisme.com/fr/a-voir-a-faire/ocean-plages/qualite-des-eaux-de-baignade.php). Bien entendu, les différents moyens de communication de Surfrider se sont fait l'écho de ces initiatives dans un souci de cohérence territoriale et d'information efficiente de l'usager. Cependant, la communication hors-période estivale reste elle assez faible mais est un enjeu majeur de notre association. Cet axe a donc pu être développé lors des rencontres bilatérales et des propositions seront discutées en 2015 avec les partenaires pour améliorer la prise d'informations des usagers tout au long de l'année. L'année 2015 sera aussi l'occasion pour Surfrider de présenter de nouvelles cartographies des zones de prélèvements des spots d'activités nautiques plus représentatives des réalités vécues sur le terrain.

## CONCERTATION INSTITUTIONNELLE

De plus, notre association participe localement aux différents outils de concertation institutionnelle autour des enjeux de la gestion des milieux naturels et de la préservation de la qualité de l'eau. Ainsi, les données et l'expertise développées dans le projet sont mises à profit et partagées dans les instances de concertation suivante :

- Comité de Pilotage des 4 zones Natura 2000 en mer présentes entre Hendaye et Anglet ;
- Commission Locale de L'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Côtiers Basques,
- Comité d'Orientation Stratégique du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles Estuaire de l'Adour ;
- Contrat de Bassin de l'Uhabia.

Ces moments d'échange et de partage d'informations permettent à Surfrider de **relier les améliorations et/ou dégradations de la qualité du milieu avec les actions mises en place par les communes au sein de ces organes**. Ce dialogue territorial est nécessaire pour la mise en cohérence de l'ensemble des initiatives individuelles. En ce sens, Surfrider est intéressé par l'émergence d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour Aval piloté par l'Institution Adour et qui permettrait de mettre en place une politique globale de la reconquête de la qualité de l'eau sur l'estuaire de l'Adour, principal vecteur des pollutions diffuses (bactériologiques, chimiques, macro-déchets) sur le nord de la côte basque et dont le spot de La Barre est le premier témoin.

## INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER LE GRAND PUBLIC ET LES USAGERS DU LITTORAL

La stratégie d'information et de communication autour de la thématique qualité de l'eau s'est axée sur 2 objectifs : **renforcer** la diffusion des résultats aux cibles du projet et **améliorer** l'information générale sur la problématique au grand public et aux cibles du projet.

Afin de procéder à la communication des résultats de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques, nous nous sommes conformés à la procédure mise en place en juillet 2013 et schématisé sur la figure ci-dessous.

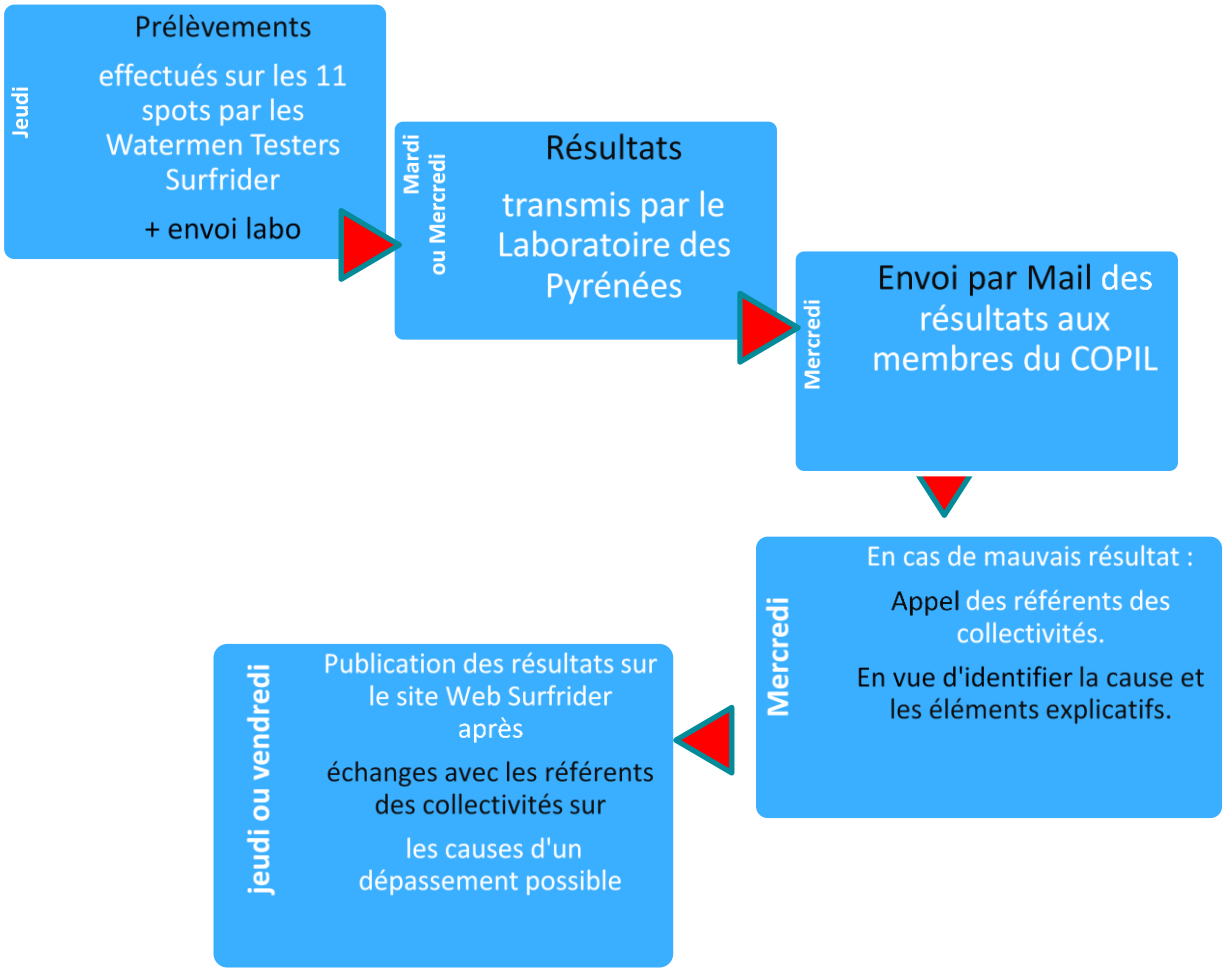


Figure 20 : Procédure de mise en ligne et de communication des résultats d'analyses.

Une fois validé par nos partenaires techniques, ces résultats d'analyses sont publiés sur le site www.surfrider.eu avec le commentaire adéquat, envoyé à notre réseau de watermen testeurs, à nos partenaires (liste en annexes) et sur les réseaux sociaux (facebook Surfrider Aquitaine). Cette diffusion sur plusieurs outils nous permet de toucher un public large et hétéroclite (exemple d'une diffusion sur facebook ci-dessous à la suite des retours de nos partenaires techniques).

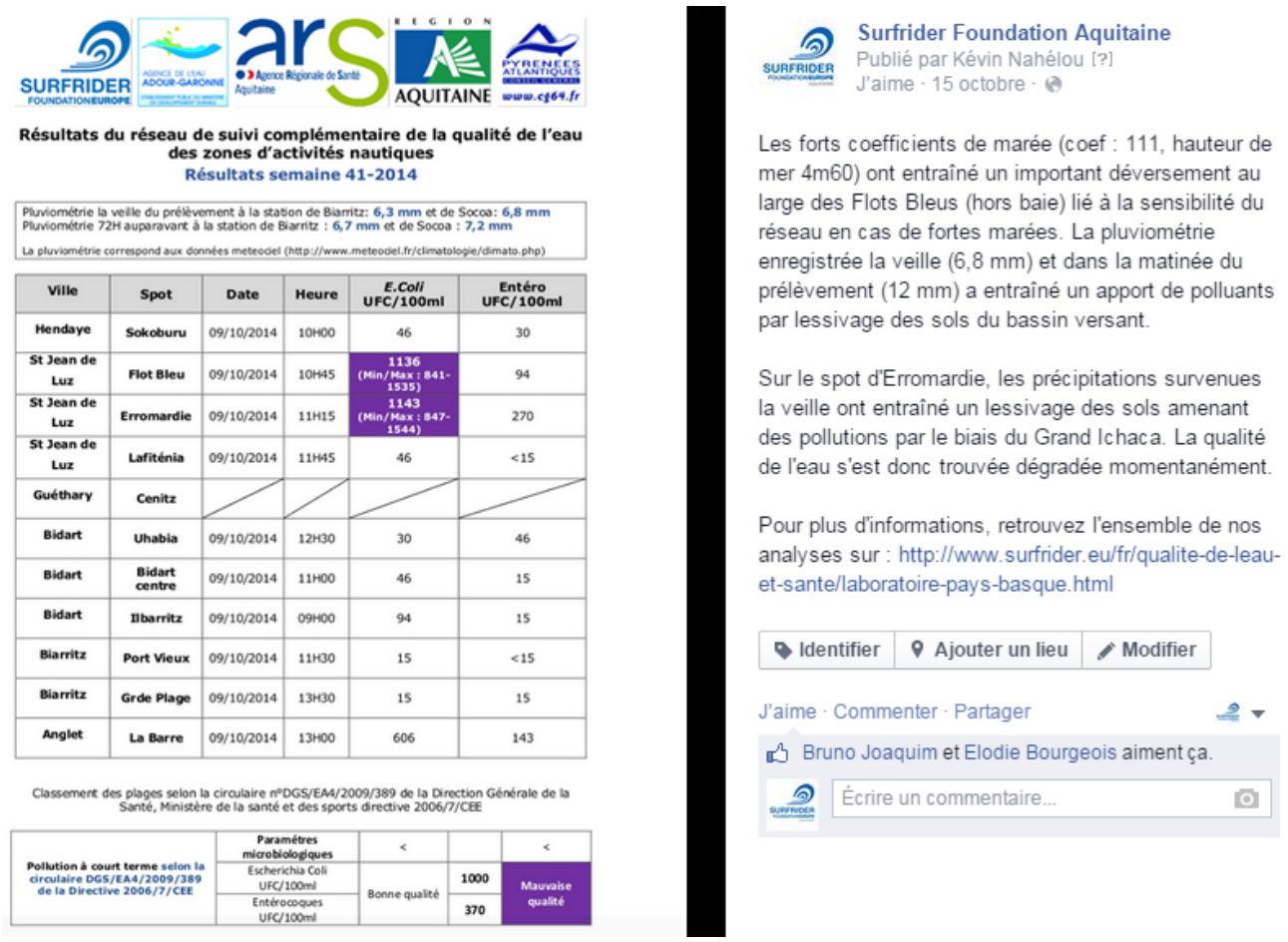

**Résultats du réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques**

**Résultats semaine 41-2014**

Pluviométrie la veille du prélèvement à la station de Biarritz: 6,3 mm et de Socoa: 6,8 mm
Pluviométrie 72H auparavant à la station de Biarritz : 6,7 mm et de Socoa : 7,2 mm

La pluviométrie correspond aux données meteociel (http://www.meteociel.fr/climatologie/climato.php)

| Ville | Spot | Date | Heure | *E.Coli* UFC/100ml | Entéro UFC/100ml |
|---|---|---|---|---|---|
| Hendaye | Sokoburu | 09/10/2014 | 10H00 | 46 | 30 |
| St Jean de Luz | Flot Bleu | 09/10/2014 | 10H45 | 1136 (Min/Max : 841-1535) | 94 |
| St Jean de Luz | Erromardie | 09/10/2014 | 11H15 | 1143 (Min/Max : 847-1544) | 270 |
| St Jean de Luz | Lafiténia | 09/10/2014 | 11H45 | 46 | <15 |
| Guéthary | Cenitz | | | | |
| Bidart | Uhabia | 09/10/2014 | 12H30 | 30 | 46 |
| Bidart | Bidart centre | 09/10/2014 | 11H00 | 46 | 15 |
| Bidart | Ilbarritz | 09/10/2014 | 09H00 | 94 | 15 |
| Biarritz | Port Vieux | 09/10/2014 | 11H30 | 15 | <15 |
| Biarritz | Grde Plage | 09/10/2014 | 13H30 | 15 | 15 |
| Anglet | La Barre | 09/10/2014 | 13H00 | 606 | 143 |

Classement des plages selon la circulaire nºDGS/EA4/2009/389 de la Direction Générale de la Santé, Ministère de la santé et des sports directive 2006/7/CEE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pollution à court terme selon la circulaire DGS/EA4/2009/389 de la Directive 2006/7/CEE | Paramètres microbiologiques | < | | < |
| | Escherichia Coli UFC/100ml | Bonne qualité | 1000 | Mauvaise qualité |
| | Entérocoques UFC/100ml | | 370 | |

Surfrider Foundation Aquitaine
Publié par Kévin Nahélou [?]
J'aime · 15 octobre ·

Les forts coefficients de marée (coef : 111, hauteur de mer 4m60) ont entraîné un important déversement au large des Flots Bleus (hors baie) lié à la sensibilité du réseau en cas de fortes marées. La pluviométrie enregistrée la veille (6,8 mm) et dans la matinée du prélèvement (12 mm) a entraîné un apport de polluants par lessivage des sols du bassin versant.

Sur le spot d'Erromardie, les précipitations survenues la veille ont entraîné un lessivage des sols amenant des pollutions par le biais du Grand Ichaca. La qualité de l'eau s'est donc trouvée dégradée momentanément.

Pour plus d'informations, retrouvez l'ensemble de nos analyses sur : http://www.surfrider.eu/fr/qualite-de-leau-et-sante/laboratoire-pays-basque.html

Identifier | Ajouter un lieu | Modifier

J'aime · Commenter · Partager

Bruno Joaquim et Elodie Bourgeois aiment ça.

Écrire un commentaire...

Figure 21 : Copie d'écran d'une diffusion des résultats d'analyses de la semaine 41 à la suite d'une dégradation de la qualité de l'eau observée et des retours de nos partenaires techniques sur les hypothétiques sources de cette dégradation.

Plusieurs outils de communication sont au service du réseau de suivi et permettent de valoriser, d'informer et d'impliquer les sympathisants de Surfrider Foundation Europe mais aussi le grand public. L'association, pour communiquer et valoriser le projet, dispose des outils suivants :

1. Deux **mailing lists** pour diffuser rapidement les analyses aux acteurs et cibles cœur du projet : les watermen testeurs (36 personnes), les acteurs territoriaux et membres du Comité de Pilotage (23 personnes).
2. Une **page Facebook « Surfrider Aquitaine »** permet d'approcher un nouveau public et d'interagir avec les followers, quotidiennement, sur les thématiques environnementales et plus spécifiquement sur la thématiques « Qualité de l'Eau » notamment en y diffusant les résultats d'analyses.
3. Le **site web de l'association** permet à chacun de se renseigner sur le réseau de suivi en général mais aussi d'avoir accès aux derniers résultats des prélèvements sur les 11 spots référencés via une carte interactive.
4. Le **blog de l'association** permet de relayer uniquement les informations importantes concernant l'actualité générale de la thématique Qualité de l'Eau & Santé. Ce blog

est visité en grande majorité par un public d'habitués, soucieux des actualités environnementales qui rentrent dans les programmes de l'association.

5. La **newsletter de Surfrider Foundation Europe**, mensuelle et accessible gratuitement par tous, permet d'informer les abonnés en donnant les titres et un court extrait des derniers articles et événements publiés dans l'actualité du site de l'association.

Au cours de l'année 2014, avant la saison estivale, nous avons concentré nos efforts en termes de communication et d'information des usagers sur l'ensemble de nos plateformes. La figure ci-dessous un exemple des vidéos  et articles produits sur la qualité de l'eau dans le but d'améliorer l'information générale sur la problématique (une liste exhaustive des vidéos, articles et retombées médias est disponible en annexe 8) :

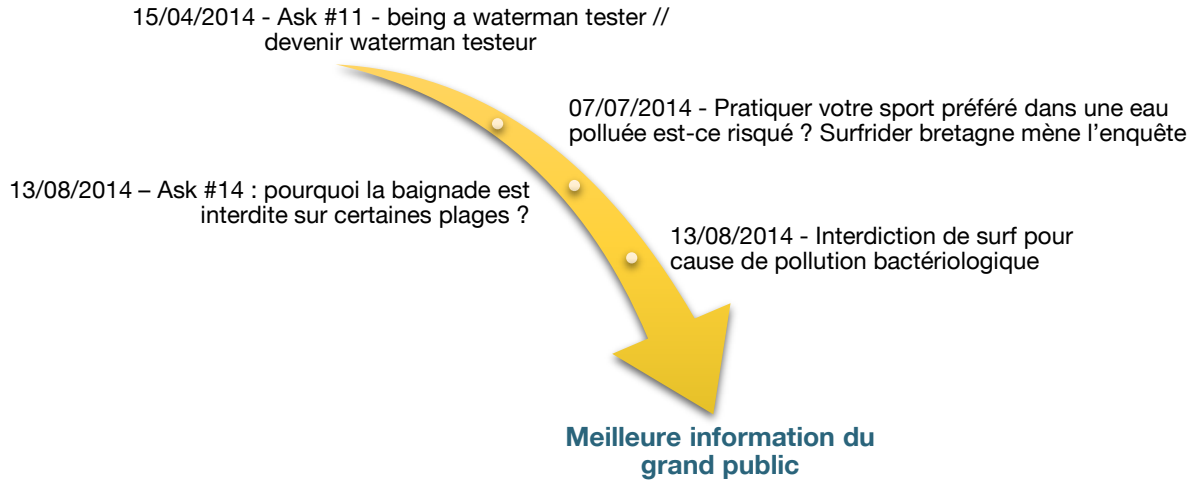


Figure 22 : Chronologie 2014 des productions écrites et vidéos autour de la thématique qualité de l'eau.

Pour renforcer la diffusion des résultats, nous avons ciblé spécifiquement les différents acteurs cœur du projet. Ainsi, nous avons optimisé la diffusion vers notre communauté de watermen testeurs, notamment en fidélisant ce public. Ainsi nous sommes passés de 13 watermen testeurs en côte basque en 2013 à 30 watermen testeurs en fin septembre 2014. De plus, les bénévoles de l'antenne bénévole Côte Basque ont été intégrés à ce réseau pour permettre une meilleure appropriation territoriale du projet. Ces watermen testeurs ont été sensibilisés et formés lors de sessions de formation. Ainsi, nous avons pu faire de ces bénévoles des têtes de réseaux, à même de diffuser les résultats d'analyse de la qualité de l'eau vers leurs réseaux respectifs.

Dans un second temps, nous nous sommes rapprochés des communautés de pratiquants, en développant nos outils de communication : vidéos sur la thématique, articles de blog, communication sur les réseaux sociaux. De plus, nous avons entrepris un recensement de l'ensemble des structures impliquées de près ou de loin dans le domaine des activités nautiques. Ces structures sont une à une contactées et sensibilisées afin de les engager : dans un premier temps en tant que destinataires des résultats d'analyse puis dans un second temps comme

véritables sentinelles du littoral puisque ces publics fréquentent l'environnement littoral quotidiennement et sont en première ligne d'une dégradation de la qualité de l'eau.

Il est à noter que depuis la saison 2013, les différentes communes littorales ont entrepris d'améliorer elle aussi leur dispositif de communication. Ces derniers ont longuement été discutés lors des rencontres bilatérales avant la saison 2014 (développé dans la partie « rencontres bilatérales ». Il est intéressant de constater que ces moyens de communication mis en place par les collectivités ont été bien utilisés et ont donc rencontré un franc succès durant l'été. Cependant, il est dommage que certains de ces outils ne soient pas mutualisés dans un souci d'efficience, de moindre coût et de cohérence territoriale vis-à-vis des usagers.

Figure 23 : Surfrider Campus en quelques chiffres.

Pour améliorer l'information autour du projet, nous avons développé différents outils tels que des animations et expositions autour de la thématique qualité de l'eau au sein de notre dispositif éducatif Campus (ci-contre). Ce dispositif atteint dorénavant une maturité certaine avec 7 Campus en activité en Europe, avec une déclinaison virtuelle et de terrain effective, avec plus de 25 000 personnes sensibilisées, éduquées et formées chaque année. Surfrider Campus souhaite accompagner tous les publics (enfants, adultes, entreprises) vers la découverte et la compréhension des enjeux auxquels notre littoral est confronté. La sensibilisation est une phase clé pour passer à l'action et défendre notre milieu naturel. Pour cela de nombreux outils sont utilisés dans les différents campus : expositions, conférences, sessions d'informations, événements.

En termes de bilan analytique, l'infographie ci-dessous quantifie les retombées du projet sur les cibles sur la période décembre 2013 à décembre 2014 :

**Diffusion hebdomadaire des résultats à 36 watermen testeurs et 23 partenaires**

**Plus de 13 000 visiteurs sur la page Laboratoire côte basque**

**Diffusion hebdomadaire sur les réseaux sociaux avec + 1350 followers**

**4 articles de blog (5300 visites/mois) et 4 newsletters (75000 personnes)**

**3 vidéos Ask Surfrider (+ 2990 vues sur Youtube)**

**40 retombées médias (presse papier, émissions TV, presse web)**

**2 conférences, parcours pédagogiques à 5134 élèves**

**15 formations (+1700 personnes), 30 animations extérieures (+17000)**

Un la liste des vidéos Ask Surfrider et des articles de blog ainsi qu'un ensemble d'exemple de communication externe est disponible en annexe 8.

## CONTRIBUER AUX RÉFORMES LÉGISLATIVES NATIONALES ET EUROPÉENNES

**28**

**RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES**

**8**

**SIÈGES DANS INSTANCES**

**PARTICIPATION TECHNICAL GROUP EN CHARGE DE LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE**

En complément de la coopération que nous créons au sein du projet, nous participons aussi à différentes instances de concertation intentionnelle depuis l'échelle locale jusqu'aux instances européennes. Surfrider apporte ainsi son expertise sur la qualité de l'eau au niveau européen, national et régional en participant aux divers travaux engagés à ces trois échelons. Nous accompagnons les autorités compétentes dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales en portant les revendications de la communauté d'usagers du littoral que nous représentons et faisant remonter les problématiques littorales liées à la dégradation de la qualité de l'eau observées lors de l'exécution du projet. Les données issues de réseau de suivi sont donc valorisées au sein :

- Des 4 zones Natura 2000 en mer présentes entre Hendaye et Anglet ;
- Du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Côtiers Basques
- Du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles Estuaire de l'Adour ;
- De la Commission Mixte Littoral ;
- Du Comité de Bassin Adour-Garonne ;
- Du Conseil Maritime de Façade ;
- De la Conférence Environnementale ;
- Du Technical Group en charge de la révision de la Directive Européenne 2006/7/CE dite Eaux de Baignade.

Cette participation multi-scalaire nous permet de contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau à différentes échelles et ainsi répondre aux objectifs locaux et globaux autour de notre axe Qualité de l'Eau.

# PERSPECTIVES 2015

Fort d'une expérience de 4 années sur le territoire, nous avons à cœur de toujours améliorer et faire évoluer le projet pour qu'il puisse répondre au mieux aux objectifs fixés. Ainsi, nous proposons différentes perspectives à ce réseau sur l'année 2015 :

- Continuité du réseau de surveillance avec modification de la périodicité. Nous nous proposons de suivre de façon bimensuelle, **tout au long de l'année**, 11 zones d'activités nautiques pour être en cohérence avec les autres réseaux de suivi de la qualité de l'eau s'opérant en Finistère Nord, en Réunion et en région PACA ;
- Echantillonnage dorénavant le mardi ce qui permet une communication des résultats le jeudi soir / vendredi matin (48H après le prélèvement) plutôt que le jeudi, ce qui permettait une communication seulement le mardi d'après (4 à 5 jours après le prélèvement) ;
- Modification de deux points de prélèvements : abandon des zones de Cénitz (Guéthary) et de Bidart Centre (Bidart) au profit de Marbella (Biarritz) et Sables d'Or (Anglet). Les zones de Cénitz et de Bidart Centre n'ont révélé aucun dépassement sur l'année 2014. Ils présentent 3 dépassements au total depuis 2012. De plus, l'absence d'un nombre important de sources potentielles de pollution rend ces zones peu vulnérables selon nos résultats. A contrario, le spot de Marbella est très fréquenté par les surfeurs tout au long de l'année avec la présence de clubs et d'écoles de surf. De plus, il se situe à proximité de la station d'épuration de Marbella et de son émissaire. Il est donc intéressant de suivre cette zone pour évaluer sa qualité annuelle et en informer les usagers tout en fournissant une expertise permettant la reconquête de la qualité de l'eau. De la même façon, le spot des Sables d'Or à la Chambre d'Amour à Anglet est un des spots basques les plus fréquentés, avec la présence notamment de l'Anglet Surf Club. De plus, cette zone est directement impactée par le ruissellement du ruisseau du Moulyn Barbot sans que l'on connaisse son impact sur la qualité bactériologique de la masse d'eau littorale des Sables d'Or ;
- Approfondissement de la relation existante entre les événements de forte pluviométrie avec leurs impacts bactériologiques sur les zones d'activités nautiques. Ainsi, nous proposons d'étudier ce lien par l'acquisition de données spécifiques en temps de pluie (6 tournées de prélèvements en cas de forte pluviométrie avec analyse des données et discussion avec les partenaires techniques) donnant lieu à la rédaction d'un rapport spécifique ;
- Travail des cartographies avec les communes pour prendre en compte les évolutions apportées sur les réseaux et proposer des zones de prélèvements représentatives des réalités du terrain et de la fréquentation des zones d'activités nautiques. Il pourra aussi être intéressant de mettre en place un indice de criticité sur les ouvrages pour déterminer de façon plus précise leur impact potentiel sur le milieu ;
- Renforcement du dispositif d'information des usagers en identifiant et sollicitant les structures représentantes d'usagers volontaires (clubs, écoles) pour les sensibiliser, les informer, les former et les inclure dans le projet ;
- Développement et optimisation des outils de communication, notamment hors période estivale, pour assurer la visibilité du projet et de ses résultats.

# ANNEXES

## ANNEXE 1: EXTRACTION BRUTE DES ANALYSES DE LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DE L'EAU DES ZONES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

| Hendaye - Sokoburu | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 09:15 | 61 | 46 |
| 30/01/2014 | 11:00 | 327 | 213 |
| 20/02/2014 | 10:00 | 46 | 15 |
| 27/02/2014 | 10:00 | 110 | 61 |
| 13/03/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 09:45 | 202 | 15 |
| 15/04/2014 | 10:15 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 09:45 | 94 | 15 |
| 15/05/2014 | 10:10 | 61 | 15 |
| 22/05/2014 | 09:50 | 46 | 15 |
| 28/05/2014 | 07:35 | 15 | 15 |
| 05/06/2014 | 10:00 | 94 | 480 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 10:25 | 15 | 30 |
| 03/07/2014 | 09:35 | 15 | 15 |
| 10/07/2014 | 08:30 | 232 | 77 |
| 17/07/2014 | 08:30 | 94 | 30 |
| 24/07/2014 | 09:10 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 10:00 | 30 | 15 |
| 07/08/2014 | 10:00 | 46 | 15 |
| 13/08/2014 | 10:00 | 30 | 15 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, panne de voiture | | |
| 28/08/2014 | 09:30 | 15 | 15 |
| 04/09/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | Prélèvement annulé, retard | | |
| 18/09/2014 | 09:45 | 312 | 15 |
| 25/09/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 02/10/2014 | 09:30 | 77 | 15 |
| 09/10/2014 | 10:00 | 46 | 30 |
| 16/10/2014 | 10:15 | 126 | 15 |
| 23/10/2014 | 09:45 | 61 | 15 |
| 30/10/2014 | 10:00 | 144 | 15 |
| 13/11/2014 | 09:45 | 61 | 15 |
| 04/12/2014 | 09:50 | 160 | 46 |
| 16/12/2014 | 10:00 | 195 | 61 |

| St Jean de Luz – Flots Bleus | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 09:50 | 77 | 15 |
| 30/01/2014 | 11:40 | 1305 | 442 |
| 20/02/2014 | 10:30 | 30 | 15 |
| 27/02/2014 | 10:45 | 543 | 30 |
| 13/03/2014 | 10:30 | 30 | 15 |
| 27/03/2014 | 10:45 | 1793 | 213 |
| 15/04/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 10:30 | 375 | 15 |
| 06/05/2014 | 10:15 | 529 | 15 |
| 15/05/2014 | 10:45 | 77 | 15 |
| 22/05/2014 | 10:30 | 828 | 61 |
| 28/05/2014 | 08:00 | 161 | 30 |
| 05/06/2014 | 10:45 | 195 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 10:15 | 144 | 15 |
| 24/06/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 10:15 | 375 | 15 |
| 10/07/2014 | 10:45 | 197 | 15 |
| 17/07/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 24/07/2014 | 10:15 | 61 | 15 |
| 31/07/2014 | 10:45 | 30 | 15 |
| 07/08/2014 | 11:00 | 77 | 15 |
| 13/08/2014 | 10:30 | 15 | 15 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, panne de voiture | | |
| 28/08/2014 | 10:15 | 77 | 15 |
| 04/09/2014 | 10:45 | 272 | 15 |
| 11/09/2014 | 10:30 | 161 | 15 |
| 18/09/2014 | 10:45 | 272 | 30 |
| 25/09/2014 | 10:30 | 30 | 15 |
| 02/10/2014 | 10:20 | 159 | 15 |
| 09/10/2014 | 10:45 | 1136 | 94 |
| 16/10/2014 | 11:00 | 45 | 15 |
| 23/10/2014 | 10:30 | 15 | 15 |
| 30/10/2014 | 10:45 | 127 | 15 |
| 13/11/2014 | 10:25 | 77 | 15 |
| 04/12/2014 | 10:30 | 270 | 46 |
| 16/12/2014 | 10:45 | 127 | 77 |

| St Jean de Luz – Erromardie | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 10:25 | 144 | 30 |
| 30/01/2014 | 12:45 | 647 | **438** |
| 20/02/2014 | 10:45 | 61 | 15 |
| 27/02/2014 | 11:15 | 109 | 77 |
| 13/03/2014 | 11:00 | 46 | 15 |
| 27/03/2014 | 11:15 | 543 | 30 |
| 15/04/2014 | 11:30 | 365 | 15 |
| 24/04/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 10:30 | 144 | 15 |
| 15/05/2014 | 11:10 | 15 | 15 |
| 22/05/2014 | 10:45 | 161 | 15 |
| 28/05/2014 | 08:20 | 15 | 15 |
| 05/06/2014 | 12:00 | 307 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 10:30 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 11:30 | 46 | 15 |
| 03/07/2014 | 10:35 | 160 | 15 |
| 10/07/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 17/07/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 24/07/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 07/08/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 11:00 | **6581** | **627** |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, voiture en panne | | |
| 28/08/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 04/09/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 11:00 | 270 | 15 |
| 18/09/2014 | 11:05 | 539 | 15 |
| 25/09/2014 | 11:00 | 61 | 77 |
| 02/10/2014 | 10:40 | 15 | 15 |
| 09/10/2014 | 11:15 | **1143** | 270 |
| 16/10/2014 | 12:00 | 30 | 15 |
| 23/10/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 30/10/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 10:40 | 15 | 15 |
| 04/12/2014 | 11:10 | 15 | 15 |
| 16/12/2014 | 11:00 | **2956** | **896** |

| St Jean de Luz - Lafiténia | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 10:55 | 15 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 27/02/2014 | 11:45 | 77 | 15 |
| 13/03/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 11:45 | 606 | 15 |
| 15/04/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 15/05/2014 | 11:30 | 46 | 15 |
| 22/05/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 28/05/2014 | 08:50 | 30 | 15 |
| 05/06/2014 | 12:15 | 30 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 10:50 | 15 | 15 |
| 10/07/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 17/07/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 24/07/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 11:30 | 30 | 15 |
| 07/08/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 11:20 | 994 | 15 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, voiture en panne | | |
| 28/08/2014 | 11:15 | 110 | 15 |
| 04/09/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 11:15 | 61 | 15 |
| 18/09/2014 | 11:25 | 312 | 15 |
| 25/09/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 02/10/2014 | 11:10 | 127 | 15 |
| 09/10/2014 | 11:45 | 46 | 15 |
| 16/10/2014 | 13:00 | 30 | 15 |
| 23/10/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 30/10/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 11:00 | 30 | 15 |
| 04/12/2014 | 11:30 | 30 | 15 |
| 16/12/2014 | Prélèvement annulé, forte houle | | |

| St Jean de Luz - Cenitz | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 11:25 | 15 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 27/02/2014 | 12:30 | 15 | 15 |
| 13/03/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 12:30 | 736 | 46 |
| 15/04/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 12:15 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 11:30 | 45 | 15 |
| 15/05/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 22/05/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 28/05/2014 | 09:05 | 46 | 15 |
| 05/06/2014 | 13:40 | 15 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 14:00 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 11:05 | 30 | 15 |
| 10/07/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 17/07/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 24/07/2014 | 12:30 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 07/08/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 11:30 | 75 | 15 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, voiture en panne | | |
| 28/08/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 04/09/2014 | 11:40 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 18/09/2014 | 12:00 | 415 | 15 |
| 25/09/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 02/10/2014 | 11:30 | 46 | 15 |
| 09/10/2014 | rélèvement annulé, marée trop basse + plui | | |
| 16/10/2014 | 14:00 | 15 | 15 |
| 23/10/2014 | Prélèvement perdu | | |
| 30/10/2014 | 12:00 | 289 | 15 |
| 13/11/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 04/12/2014 | 13:00 | 30 | 15 |
| 16/12/2014 | 11:15 | 77 | 179 |

| Bidart - Uhabia | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 11:45 | 46 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 11:45 | 161 | 15 |
| 27/02/2014 | 13:00 | 179 | 15 |
| 13/03/2014 | 11:15 | 143 | 15 |
| 27/03/2014 | 10:00 | 726 | 109 |
| 15/04/2014 | 10:55 | 94 | 15 |
| 24/04/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 12:20 | 45 | 15 |
| 15/05/2014 | 09:00 | 15 | 15 |
| 22/05/2014 | 11:15 | 46 | 15 |
| 28/05/2014 | 09:00 | 212 | 15 |
| 05/06/2014 | 09:15 | 46 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 09:30 | 30 | 15 |
| 24/06/2014 | 09:45 | 30 | 15 |
| 03/07/2014 | 11:35 | 160 | 30 |
| 10/07/2014 | 10:30 | 61 | 15 |
| 17/07/2014 | 10:15 | 143 | 15 |
| 24/07/2014 | 10:30 | 580 | 194 |
| 31/07/2014 | 10:30 | 419 | 30 |
| 07/08/2014 | 10:45 | 109 | 15 |
| 13/08/2014 | 12:10 | **1673** | 61 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, voiture en panne | | |
| 28/08/2014 | 10:30 | 197 | 15 |
| 04/09/2014 | 10:00 | 390 | 15 |
| 11/09/2014 | 10:15 | 195 | 15 |
| 18/09/2014 | 10:00 | 472 | 46 |
| 25/09/2014 | 11:00 | 30 | 46 |
| 02/10/2014 | 10:00 | 15 | 15 |
| 09/10/2014 | 12:30 | 30 | 46 |
| 16/10/2014 | 11:30 | 270 | 15 |
| 23/10/2014 | Pas de prélèvement du WT | | |
| 30/10/2014 | 11:20 | 931 | 15 |
| 13/11/2014 | 11:00 | 234 | 15 |
| 04/12/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 16/12/2014 | 11:30 | 110 | 61 |

| Bidart - Centre | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 12:05 | 15 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 12:15 | 15 | 15 |
| 27/02/2014 | 13:15 | 46 | 15 |
| 13/03/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 10:00 | 461 | 61 |
| 15/04/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 12:35 | 15 | 15 |
| 15/05/2014 | 09:15 | 15 | 15 |
| 22/05/2014 | 11:15 | 61 | 15 |
| 28/05/2014 | 09:15 | 15 | 15 |
| 05/06/2014 | 09:30 | 15 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 09:45 | 160 | 15 |
| 24/06/2014 | 09:30 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 12:00 | 46 | 15 |
| 10/07/2014 | 10:30 | 77 | 46 |
| 17/07/2014 | 10:30 | 142 | 15 |
| 24/07/2014 | 10:45 | 30 | 15 |
| 31/07/2014 | 10:45 | 15 | 15 |
| 07/08/2014 | 10:30 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 11:15 | 125 | 46 |
| 21/08/2014 | Prélèvement annulé, panne de voiture | | |
| 28/08/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 04/09/2014 | 09:30 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 10:15 | 46 | 110 |
| 18/09/2014 | 10:15 | 61 | 46 |
| 25/09/2014 | 11:15 | 15 | 46 |
| 02/10/2014 | 10:15 | 161 | 15 |
| 09/10/2014 | 11:00 | 46 | 15 |
| 16/10/2014 | 10:15 | 110 | 15 |
| 23/10/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 30/10/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 10:00 | 15 | 15 |
| 04/12/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 16/12/2014 | 11:15 | 61 | 15 |

| Biarritz - Ilbarritz | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 12:45 | 126 | 45 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 13:15 | 30 | 15 |
| 27/02/2014 | 13:30 | 350 | 15 |
| 13/03/2014 | 11:00 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 13:15 | 509 | 61 |
| 15/04/2014 | 13:30 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | Prélèvement annulé pour fort shorebreak | | |
| 06/05/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 15/05/2014 | 13:30 | 594 | 15 |
| 22/05/2014 | 13:00 | 175 | 15 |
| 28/05/2014 | 09:30 | 15 | 15 |
| 05/06/2014 | 14:20 | 15 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 13:30 | 61 | 15 |
| 03/07/2014 | 12:30 | 161 | 15 |
| 10/07/2014 | Prélèvement annulé pour fort shorebreak | | |
| 17/07/2014 | 12:30 | 15 | 15 |
| 24/07/2014 | 13:45 | 287 | 15 |
| 31/07/2014 | 13:00 | 45 | 15 |
| 07/08/2014 | 12:45 | 46 | 61 |
| 13/08/2014 | 09:40 | 94 | 15 |
| 21/08/2014 | 09:40 | 15 | 15 |
| 28/08/2014 | 08:10 | 718 | 15 |
| 04/09/2014 | 11:40 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 08:00 | 15 | 15 |
| 18/09/2014 | 12:00 | 77 | 15 |
| 25/09/2014 | 7h50 | 15 | 15 |
| 02/10/2014 | 10:00 | 15 | 15 |
| 09/10/2014 | 09:00 | 94 | 15 |
| 16/10/2014 | 09:00 | 15 | 15 |
| 23/10/2014 | 10:30 | 30 | 15 |
| 30/10/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 09:00 | 15 | 15 |
| 04/12/2014 | 09:45 | 15 | 15 |
| 16/12/2014 | 11:15 | 15 | 15 |

| Biarritz - Port Vieux | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 14:30 | 15 | 15 |
| 27/02/2014 | 10:45 | 554 | 25 |
| 13/03/2014 | 13:40 | 15 | 15 |
| 27/03/2014 | 14:00 | 179 | 15 |
| 15/04/2014 | 14:00 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 14:30 | 15 | 15 |
| 06/05/2014 | 13:45 | 15 | 15 |
| 15/05/2014 | 14:15 | 15 | 15 |
| 22/05/2014 | 13:30 | 350 | 15 |
| 28/05/2014 | 11:00 | 77 | 15 |
| 05/06/2014 | 11:45 | 15 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | Soucis technique, impossible à analyser | | |
| 24/06/2014 | 12:15 | 160 | 15 |
| 03/07/2014 | 14:25 | 292 | 15 |
| 10/07/2014 | 14:00 | 15 | 15 |
| 17/07/2014 | 14:15 | 30 | 15 |
| 24/07/2014 | 14:45 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 14:55 | 30 | 15 |
| 07/08/2014 | 12:30 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 12:30 | 344 | 93 |
| 21/08/2014 | 12:00 | 15 | 15 |
| 28/08/2014 | 11:30 | **1059** | 15 |
| 04/09/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 12:15 | 30 | 15 |
| 18/09/2014 | 13:00 | 30 | 15 |
| 25/09/2014 | 12:30 | 15 | 15 |
| 02/10/2014 | 11:30 | 30 | 15 |
| 09/10/2014 | 11:30 | 15 | 15 |
| 16/10/2014 | 11:30 | 30 | 15 |
| 23/10/2014 | 15:00 | 30 | 15 |
| 30/10/2014 | 13:20 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 12:00 | 61 | 15 |
| 04/12/2014 | 14:00 | 160 | 15 |
| 16/12/2014 | 12:30 | 30 | 15 |

| Biarritz - Grande Plage | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 13:20 | 30 | 15 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé, houle élevée | | |
| 20/02/2014 | 14:45 | 197 | 15 |
| 27/02/2014 | 14:35 | 519 | 15 |
| 13/03/2014 | 14:10 | 177 | 15 |
| 27/03/2014 | 14:30 | 449 | 15 |
| 15/04/2014 | 14:15 | 15 | 15 |
| 24/04/2014 | 13:30 | 94 | 15 |
| 06/05/2014 | 13:30 | 15 | 15 |
| 15/05/2014 | 14:00 | 215 | 15 |
| 22/05/2014 | 07:00 | 46 | 15 |
| 28/05/2014 | 11:25 | 94 | 15 |
| 05/06/2014 | 11:15 | 15 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | Soucis prélèvement, impossible à analyser | | |
| 24/06/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 14:30 | **1610** | 232 |
| 10/07/2014 | 14:30 | 61 | 15 |
| 17/07/2014 | 13:30 | 46 | 15 |
| 24/07/2014 | 14:15 | 15 | 15 |
| 31/07/2014 | 13:45 | 15 | 15 |
| 07/08/2014 | 13:30 | 15 | 15 |
| 13/08/2014 | 13:30 | 15 | 15 |
| 21/08/2014 | 12:30 | 30 | 15 |
| 28/08/2014 | 13:30 | 30 | 15 |
| 04/09/2014 | 13:15 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 18/09/2014 | 13:15 | 61 | 15 |
| 25/09/2014 | 13:00 | 30 | 15 |
| 02/10/2014 | 13:00 | 30 | 15 |
| 09/10/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 16/10/2014 | 14:45 | 15 | 15 |
| 23/10/2014 | 15:10 | 15 | 15 |
| 30/10/2014 | 13:30 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 14:30 | 15 | 15 |
| 04/12/2014 | 13:00 | 15 | 15 |
| 16/12/2014 | 13:30 | 93 | 15 |

| Anglet - La Barre | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Heure | [*E. coli* ] UFC/100 mL | [Entérocoques] UFC/100 mL |
| 16/01/2014 | 13:50 | 309 | 61 |
| 30/01/2014 | Prélèvement annulé pour cause d'échouage | | |
| 20/02/2014 | Prélèvement annulé pour cause d'échouage | | |
| 27/02/2014 | Prélèvement annulé pour cause d'échouage | | |
| 13/03/2014 | Prélèvement annulé pour cause d'échouage | | |
| 27/03/2014 | 12:50 | **6581** | **1295** |
| 15/04/2014 | 12:30 | 253 | 15 |
| 24/04/2014 | 12:00 | 110 | 15 |
| 06/05/2014 | 14:15 | 268 | 30 |
| 15/05/2014 | 14:45 | 161 | 15 |
| 22/05/2014 | 12:20 | 764 | 142 |
| 28/05/2014 | 08:45 | 750 | 309 |
| 05/06/2014 | 15:00 | 45 | 15 |
| 12/06/2014 | Prélèvement annulé | | |
| 18/06/2014 | 12:45 | 15 | 15 |
| 24/06/2014 | 15:00 | 15 | 15 |
| 03/07/2014 | 12:45 | **5039** | **1482** |
| 10/07/2014 | 12:20 | 920 | **861** |
| 17/07/2014 | 13:00 | 77 | 15 |
| 24/07/2014 | 12:20 | 143 | 15 |
| 31/07/2014 | 12:15 | 15 | 15 |
| 07/08/2014 | 13:00 | 61 | 15 |
| 13/08/2014 | 12:20 | 110 | 30 |
| 21/08/2014 | 14:30 | 15 | 15 |
| 28/08/2014 | 12:50 | 46 | 15 |
| 04/09/2014 | 12:40 | 15 | 15 |
| 11/09/2014 | 14:30 | 143 | 15 |
| 18/09/2014 | 14:20 | 565 | 15 |
| 25/09/2014 | 15:10 | 606 | 15 |
| 02/10/2014 | 14:00 | 46 | 15 |
| 09/10/2014 | 13:00 | 606 | 143 |
| 16/10/2014 | 13:10 | 143 | 15 |
| 23/10/2014 | 13:35 | 160 | 15 |
| 30/10/2014 | 12:20 | 15 | 15 |
| 13/11/2014 | 11:10 | 110 | 15 |
| 04/12/2014 | 12:15 | 109 | 15 |
| 16/12/2014 | 12:20 | 77 | 15 |

# ANNEXE 2 : FICHES DE PROFIL DES ZONES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

| | |
|---|---|
| *Commune* | Hendaye |
| *Département* | Pyrénées Atlantiques |
| *Région* | Aquitaine |
| *Coordonnées (Lambert 2 étendu)* | X:265,824<br>Y:1828,319 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade. |
| Point environnemental marquant : | Proximité de la Bidassoa |

## Plage de Sokoburu – Hendaye

Description du site :

La plage de Sokoburu est la plage la plus au sud de la ville d'Hendaye et donc la dernière plage française avant l'Espagne. La frontière avec l'Espagne est délimitée par la Bidassoa, fleuve qui jouxte la plage, mais séparé par un épi.

Fréquentation :

Cette zone, du fait de sa situation géographique et de la qualité de ses vagues, est fréquentée toute l'année par les pratiquants de sports nautiques, avec bien sûr un pic pendant la période estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

La **principale source de dégradation** de l'eau du spot de Sokoburu provient du fleuve frontalier avec l'Espagne, **la Bidassoa**.

Les dégradations ont essentiellement lieu suite à des épisodes pluvieux.
Ces quatre dernières années **l'eau de baignade** de Sokoburu a été classée comme étant **de bonne qualité** selon les analyses réalisées par l'Agence Régionale de Santé.

| | |
|---|---|
| Commune | Saint Jean de Luz |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:275.580<br>Y:1829.880 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade |
| Points environnementaux marquants | Proximité du poste de relevage, de la Nivelle et de l'Untxin ainsi que de l'exutoire de la STEP de Saint-Jean-de-Luz |

## Plage de Sainte Barbe – Saint Jean de Luz

Description du site :

La plage de la Sainte Barbe se situe dans la baie de Saint Jean de Luz, à gauche de l'entrée de la baie. C'est la seule rade abritée entre Arcachon et l'Espagne.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

Les sources de dégradation identifiées du spot de Sainte-Barbe sont diverses. Nous ne mentionneront que celles qui ont un impact fort ou moyen sur le milieu qui nous concerne.

Ainsi les **cours d'eaux de la Nivelle et de l'Untxin ont un impact important** sur la zone de baignade de Sainte-Barbe. En effet, l'exutoire de ces deux cours d'eaux se trouve dans la baie de Saint-Jean-de-Luz. La baie forme alors une « barrière » naturelle entre les cours d'eaux et la mer, qui pose problème essentiellement lorsque des pollutions sont identifiées.

D'autres sources ont été identifiées comme ayant un impact moyen sur la zone de baignade de Sainte-Barbe : le poste de refoulement « Flot Bleu », les exutoires d'eaux pluviales « Thiers » et « Ravel » ainsi que le poste de refoulement Socoa.
Concernant le classement effectué par l'ARS, **l'eau de baignade est considérée** comme étant **de qualité moyenne pour l'année 2011**, alors qu'elle était de bonne qualité les deux années précédentes (2009 et 2010).

## Plage d'Erromardie – Saint Jean de Luz

Description du site :

La plage d'Erromardie (en fait, deux plages séparées l'une de l'autre par un cours d'eau, le Grand Ichaca (du basque Isaka qui signifie « fossé ») fait partie du quartier d'Erromardie, beaucoup moins étendu que les autres quartiers de la ville de Saint Jean de Luz, qui fait la transition entre la zone périurbaine et l'urbanisation plus « dure » de l'agglomération proprement dite.

Fréquentation :

La présence de plusieurs campings à côté de la plage en fait un endroit bien fréquenté, surtout pendant la saison estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Saint Jean de Luz |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:277,400 |
| | Y:1831,137 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, baignade |
| Points environnementaux marquants: | Proximité de la rivière la rivière Grand Ichaca |

Le spot d'Erromardie est exposé à différentes sources de pollution. Nous pouvons tout d'abord citer **la rivière Grand Ichaca** qui **impacte fortement** la zone, notamment par temps de pluie.
D'autres sources de dégradation, tel que le poste de refoulement Erromardie, l'exutoire d'eau pluviale « Erromardie », le poste de refoulement Flot Bleu ou encore la station d'épuration d'Archilua. Même si les impacts sont moins importants que le Grand Ichaca, il est nécessaire de mentionner ces sites.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade de la plage d'Erromardie est classée comme étant de **bonne qualité depuis 2009**.

## Plage de Lafiténia – Saint Jean de Luz

Descriptif du site:

Située dans le quartier Acotz, la plage de Lafiténia conserve une caractéristique naturelle prononcée, principalement en hiver. Entourée de falaises la plage forme une baie en contre bas d'un camping.

Fréquentation :

Le site est un spot emblématique de la Côte basque et est ainsi fréquenté tout au long de l'année. La présence de campings augmente la fréquentation du site en période estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Bidart |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:278,386 |
| | Y:1831,823 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, baignade |
| Points environnementaux marquants: | Proximité de la STEP et du poste de refoulement d'Acotz ainsi que la STEP d'Archilua Proximité du Grand Ichaca, Baldareta, Uhabia |

Le spot Lafiténia est exposé à différentes source de pollution. Certains courts d'eau comme le **Grand Ichaca, la Baldareta ou encore l'Uhabia** peuvent impacter la qualité de l'eau, principalement lors de la conjugaison de facteurs comme une pluie cumulée excédant 10 mm, un vent d'Ouest-Nord et une marée descendante. Nous pouvons de même citer le **by-pass**, **la station d'épuration et le poste de refoulement d'Acotz** qui peuvent dégrader la qualité de l'eau lors d'épisode de pluie importante. D'autres éléments sont à prendre en considération, notamment le camping situé plus haut, fréquenté en saison estivale.

## Plage de Cénitz – Guéthary

Descriptif du site :

Située entre Saint-Jean-de-Luz et Guéthary, la plage du Cénitz se trouve dans le quartier Acotz. La baie de Cénitz a été acquise en 2003 par le Conservatoire du littoral. Cette baie épargnée par l'urbanisation marque une coupure visuelle entre Saint-Jean-de-Luz et le village de Guéthary.

Fréquentation :

Le site est fortement fréquenté par les surfeurs tout au long de l'année. Les estivants sont également présents mais en moins grand nombre que sur le reste de la côte basque.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Guéthary |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:279,163<br>Y:1832,691 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, baignade |
| Points environnementaux marquants: | Embouchure du Baldareta<br>Proximité de la STEP et du poste de refoulement d'Acotz et du poste de refoulement de Cénitz |

Le spot de Cénitz est exposé à plusieurs sources de pollutions. Nous pouvons tout d'abord citer la **rivière de Baldareta** par laquelle les rejets du **poste de refoulement d'Acotz** s'évacuent lors d'épisodes pluvieux importants. Le **by-pass de la station d'épuration d'Acotz** est cependant l'installation présentant le plus de risques concernant la dégradation de la qualité de l'eau.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade de la plage de Cénitz est classée comme étant **d'excellente qualité depuis 2007.**

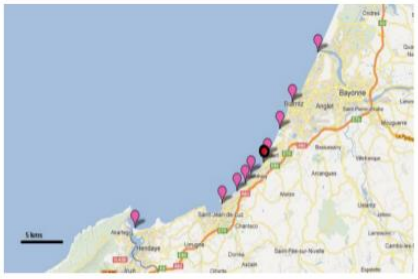

## Plage d'Uhabia - Bidart

Description du site :

La plage se situe sur la commune de Bidart. Elle tire son nom de l'Uhabia, petit ruisseau qui se jette ici dans l'océan.

Fréquentation :

La plage est surveillée pendant la période estivale ce qui en fait un lieu hautement fréquenté durant cette saison. En outre, le reste de l'année, la plage est appréciée des pratiquants de sports nautiques.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

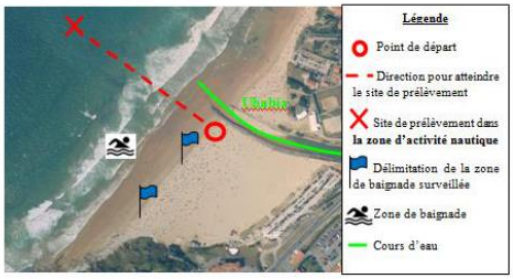


| | |
|---|---|
| Commune | Bidart |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Personne responsable | Monsieur le Maire |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:280,624<br>Y:1833,753 |
| Activités pratiquées | Surf, body board stand up paddle, kite surf, baignade |
| Point environnemental marquant | Embouchure de l'Uhabia |

L'identification des **sources de dégradation** du spot de l'Uhabia fait clairement ressortir le **rôle majeur du fleuve côtier de l'Uhabia**. L'exutoire du fleuve coupe ainsi la plage en deux parties.

Autres sources potentielles de dégradation de la qualité des eaux de baignade sur la zone de l'Uhabia:

- l'assainissement collectif (défauts de raccordements…),
- les postes de relèvements et déversoirs d'orage,
- les installations industrielles,
- les activités agricoles et d'élevage.

Le classement de la plage de l'Uhabia réalisé par l'Agence Régionale de Santé fait ressortir que sur les quatre dernières années **l'eau de baignade** est classée comme étant **de qualité moyenne**.

Un **contrat de bassin** a été mis en place sur le bassin versant de l'Uhabia. Dans le cadre du contrat de bassin SFE fait parti du réseau d'Alerte Pollution Uhabia, ce qui va permettre à Surfrider d'être informer en cas de pollution du cours d'eau.

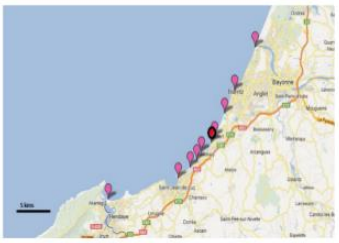

## Plage de Bidart centre - Bidart

Description du site:

La plage de Bidart centre est située en pied de falaise. Sur sa partie gauche elle rejoint la plage de l'Uhabia par une bande sableuse, puis finit dans la falaise à son extrémité droite.

Fréquentation :

Cette plage est fortement fréquentée par les surfeurs, et ce durant toute l'année. L'accès en est rendu difficile en été, notamment par la présence réduite de stationnements.

Descriptif de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Bidart |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X : 281,153 |
| | Y : 1834,195 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, baignade |
| Points environnementaux marquants: | Proximité de l'Uhabia |

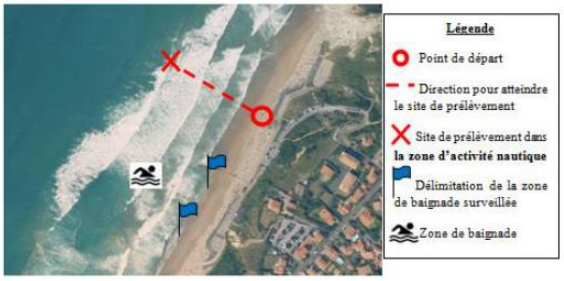


Le spot de Bidart centre n'est pas directement soumit à une source de pollution marquante. La qualité de l'eau y reste néanmoins tributaire de la qualité environnementale des sites aux alentours, principalement vis-à-vis de l'**Uhabia** dont les eaux peuvent représenter un facteur de dégradation. Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une excellente qualité des eaux de baignade depuis 2002

## Plage d'Ilbarritz - Bidart

Description du site :

La plage d'Ilbarritz est une des plus belles plages de Bidart, sur la côte du pays basque, juste à la limite de Biarritz et Bidart (elle est d'ailleurs gérée par les deux communes). Surplombée par son château d'Ilbarritz, elle se situe entre la plage de la Milady à Biarritz (au nord) et la plage du Pavillon Royal à Bidart (au sud). En amont de la plage se situe la Cité de l'Océan et du Surf, fraîchement inaugurée le 25 juin 2011.

Fréquentation :
Du fait de la surveillance pendant la saison estivale, sa fréquentation est importante à ce moment là, et plus faible le reste de l'année.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Bidart |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Personne responsable | Monsieur le Maire |
| Bassin versant | Adour-Garonne |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:282,692 |
| | Y:1836,725 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, baignade |
| Points environnementaux marquants | Proximité du ruisseau Lamoulie |

La **principale source de dégradation** du spot d'Ilbarritz provient du **ruisseau Lamoulie**.

Autres sources de dégradation : les branchements d'assainissement et les postes de relèvement et déversoirs d'orages.
Les épisodes pluvieux ont un impact direct sur les concentrations en *E. coli*.

A travers son réseau de suivi complémentaire Surfrider a souhaité obtenir des informations complémentaires concernant les sources de pollutions du ruisseau.
Ainsi des échanges ont eu lieu avec la Lyonnaise des eaux et le SIAZIM, notamment pour faire un point sur les études réalisées sur le cours d'eau.
De plus il existe un dossier Gardien de la Côte sur le ruisseau Lamoulie.

Au niveau du classement réalisé par l'ARS nous remarquons une **amélioration de la qualité de l'eau de baignade** de la plage d'Ilbarritz, en effet la qualité de l'eau est **passée de moyenne à bonne entre 2010 et 2011**.

## Plage du Port vieux – Biarritz

Description du site :

Petite plage au fond d'une anse rocheuse, située au centre de Biarritz, entre le Port des pêcheurs à droite et la Côte des basques à gauche. Le plan d'eau est généralement calme et offre les meilleures conditions pour la baignade et la pratique de la plongée..

Fréquentation :

Encaissée dan une petite baie rocheuse, c'est la plus petite et la plus calme des plages biarrotes. Sa fréquentation fluctue durant l'année pour atteindre un maximum durant la saison estivale bien que très régulière le reste de l'année, hiver comprit. Elle est en effet l'endroit ou se trouve l'association des Ours Blancs et de la SNSM.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisé par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Biarritz |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Personne responsable | Directeur Général Adjoint |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:283,709<br>Y:1839,065 |
| Activités pratiqués | Stand up paddle, kayak, plongée, baignade |
| Points environnementaux marquants | Proximité d'un poste de refoulement |

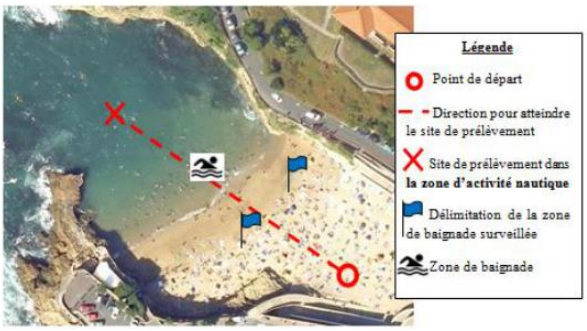


**La principale source de dégradation** du spot du Port vieux provient du poste de refoulement qui se situe près de l'urinoir au bord de la route. Ce dernier peut être amené à déverser en cas de fortes pluies.

De ce fait toute pluie importante peut avoir un impact sur la qualité sanitaire de l'eau de baignade qui nous concerne.

Selon les analyses réalisées par l'ARS, **l'eau de baignade** de La Barre est classée comme étant de **qualité moyenne**, depuis ces deux dernières années.

## Grande plage – Biarritz

Descriptif du site:

La Grande plage se trouve au centre de Biarritz. Entourée de falaises elle se caractérise notamment par une bande sableuse en contact direct avec l'urbanisation de la ville.

Fréquentation:

Plage fortement fréquentés pendant la période estivale, mais également en hivers par les pratiquants de surf, body board et stand-up paddle.

Zone de prélèvement:

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Biarritz |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:284,272<br>Y:1839,295 |
| Activités pratiquées | Surf, body board, stand up paddle, baignade |
| Points environnementaux marquants: | Poste de relèvement du Port des Pêcheurs<br>Bassins de rétention de la Grande plage<br>Proximité de l'Uhabia |

Le spot de la Grande plage est soumit à plusieurs sources de pollutions. Il est ici question du **poste de relèvement du Port des Pêcheurs** dont la totalité des eaux ne peuvent être canalisées lors de forts évènements pluvieux ou encore des **bassins de rétention d'eaux de la grande plage** susceptibles de se déverser dans la zone de baignade lors de ces mêmes évènements. Notons aussi le rôle de l'**Uhabia** qui, même si il est relativement écarté peut contribuer a dégrader la qualité de l'eau.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade d la Grande plage est classée comme étant d'**excellente qualité depuis 2008.**

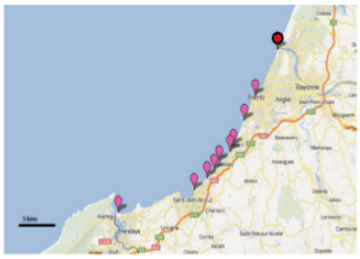

## Plage de La Barre – Anglet

Description du site :

Située tout au nord d'Anglet, la plage de la Barre jouxte l'embouchure de l'Adour et offre le spectacle de bateaux de toutes sortes. Flash-back sur la période de l'Occupation, mais désormais les blockhaus aménagés en terrasse agrémentent une promenade très pacifique.

En marge de la plage, une patinoire et des lacs rendent cet endroit unique en son genre et surtout en plein renouveau : depuis 2007 une réalisation environnementale d'envergure propose un espace glisse et roule, le Skate Park qui donne sur le superbe parc écologique Izadia.

Fréquentation :

Très encaissée entre deux longs épis, c'est la plus petite des plages angloyes, mais aussi la plus calme. Néanmoins sa fréquentation est régulière.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commune | Anglet |
| Département | Pyrénées Atlantiques |
| Région | Aquitaine |
| Personne responsable | Directeur Général des Services |
| Coordonnées (Lambert 2 étendu) | X:287,243<br>Y:1843,656 |
| Activités pratiqués | Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade |
| Points environnementaux marquants | Proximité de l'embouchure de l'Adour |

**La principale source de dégradation** du spot de la Barre provient du **fleuve de l'Adour.** Il faut considérer ce cours d'eau comme étant le vecteur des pollutions provenant de l'ensemble du bassin versant.

Les différents déversoirs d'orages, stations d'épuration ou encore trop-plein de poste de relèvement peuvent avoir un rôle sur la qualité de l'eau au spot de la Barre. Cependant, le trop-plein le plus proche est celui de l'Adour, se déversant dans le fleuve en rive gauche. Son déversement est considéré comme mineur sur la qualité de l'eau au regarde du profil de vulnérabilité.

Néanmoins, toute pluie importante en amont du bassin peut avoir un impact sur la qualité sanitaire de l'eau de baignade qui nous concerne.

Selon les analyses réalisées par l'ARS, **l'eau de baignade** de La Barre est classée comme étant de **qualité moyenne**, ces quatre dernières années.

# ANNEXE 3 : RÉPARTITION CLASSES PAR SPOT

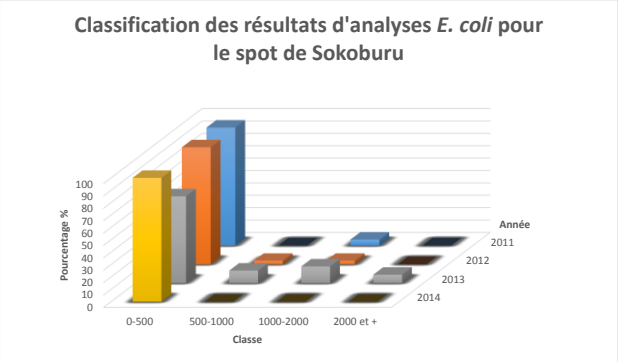


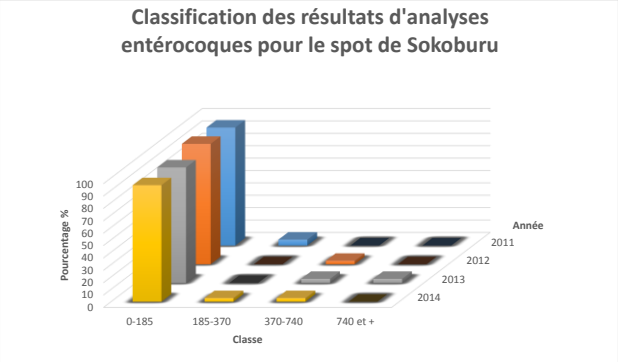


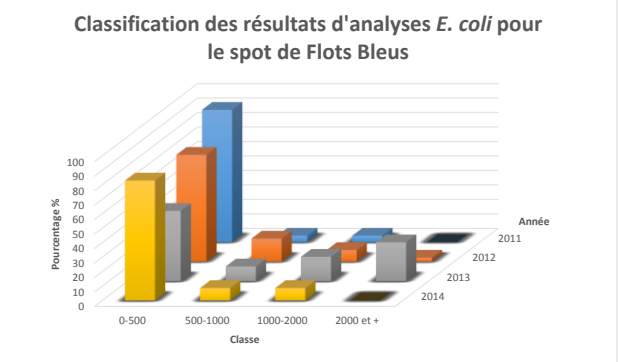


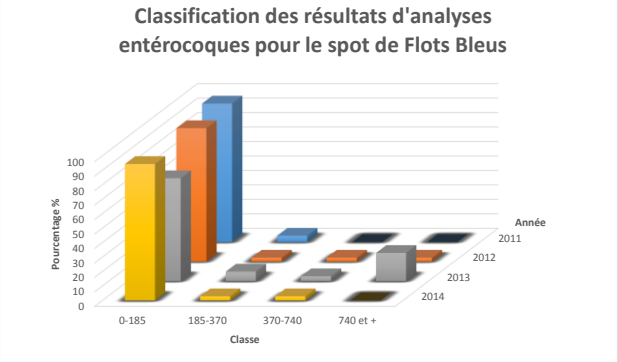


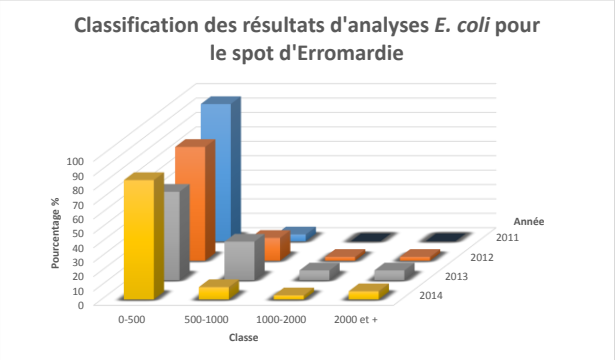


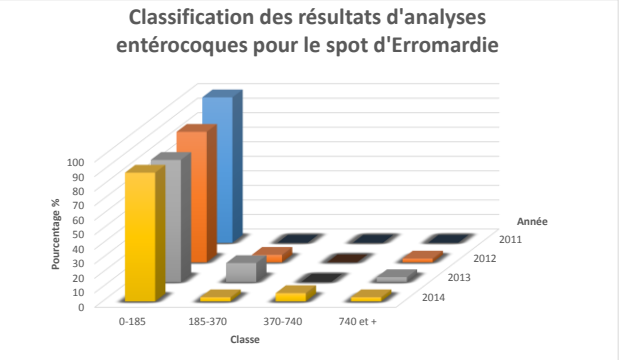


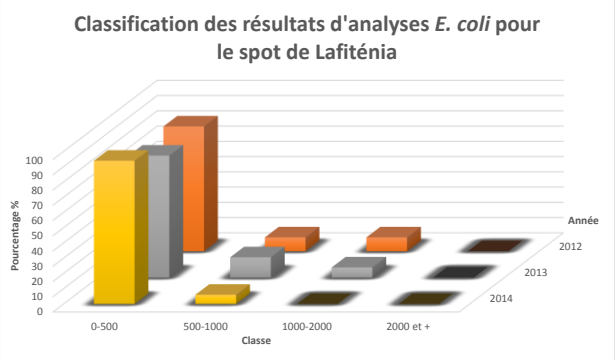


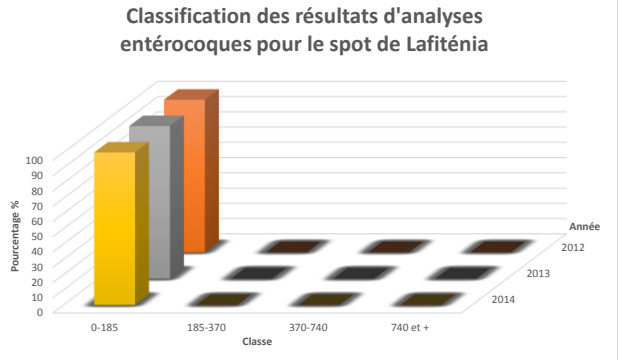

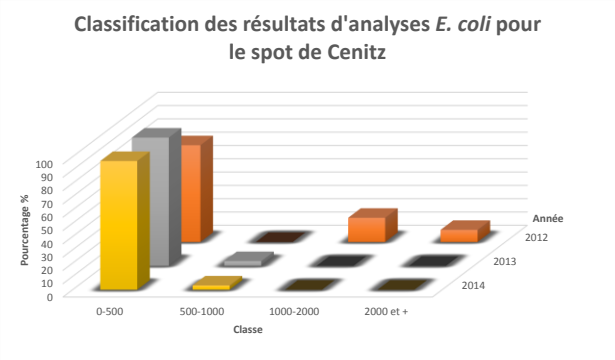
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot de Cenitz
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

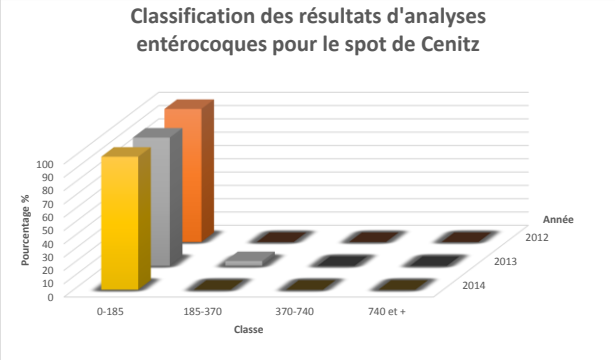
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot de Cenitz
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

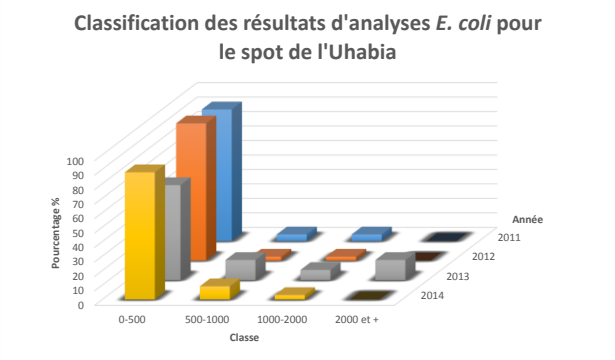
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot de l'Uhabia
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

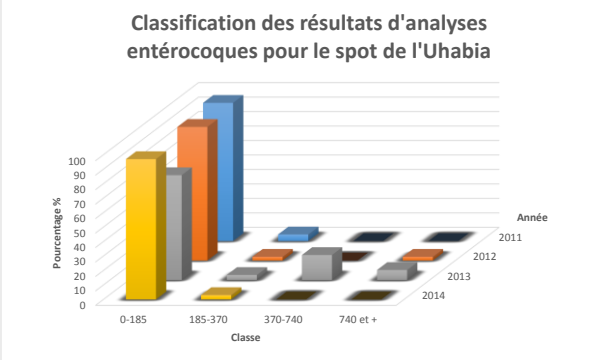
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot de l'Uhabia
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

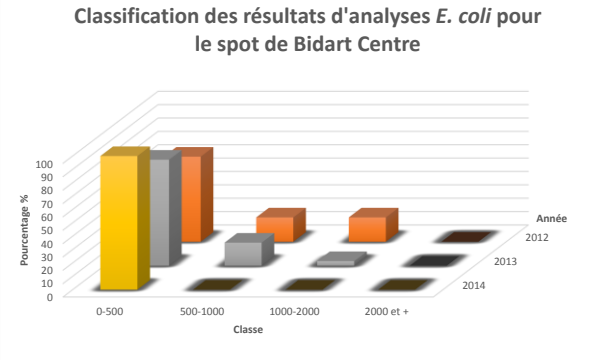
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot de Bidart Centre
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

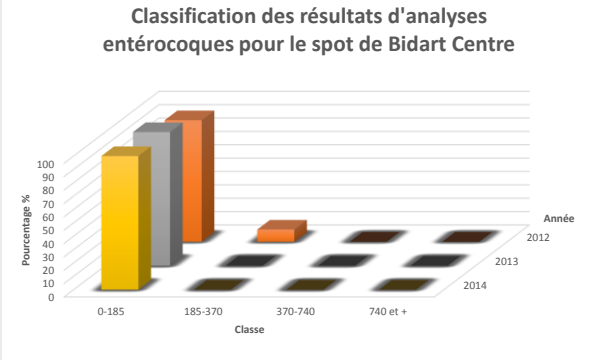
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot de Bidart Centre
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

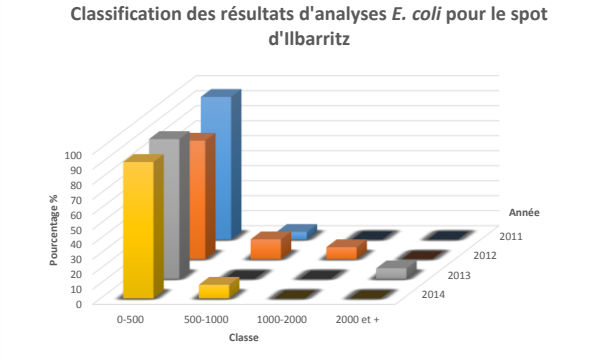
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot d'Ilbarritz
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

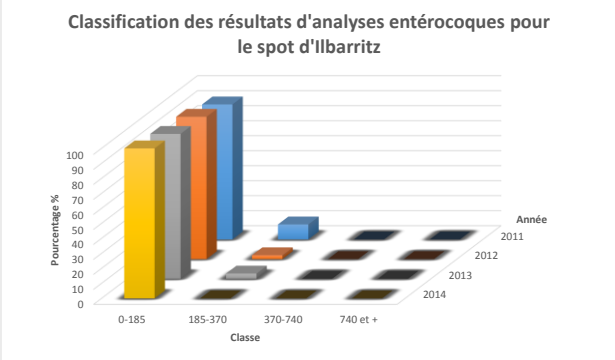
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot d'Ilbarritz
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

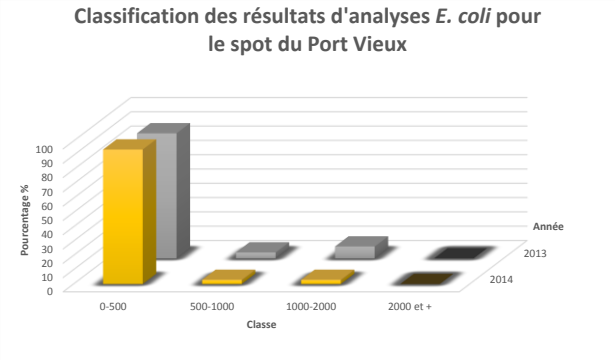
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot du Port Vieux
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2013
2014

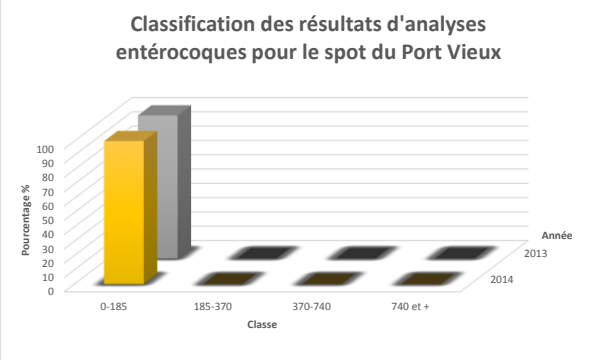
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot du Port Vieux
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2013
2014

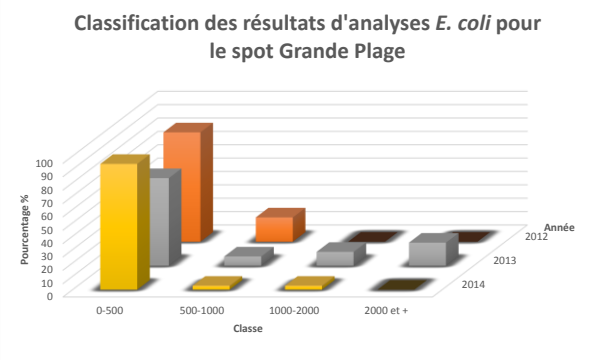
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot Grande Plage
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

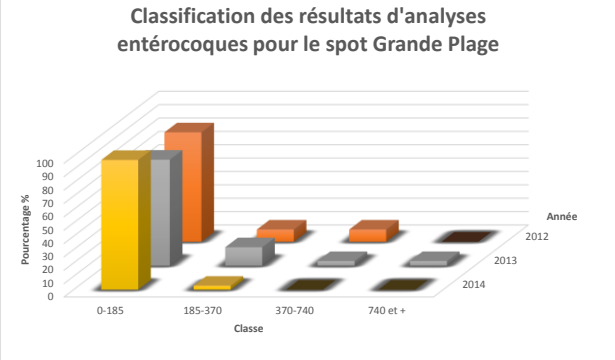
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot Grande Plage
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2012
2013
2014

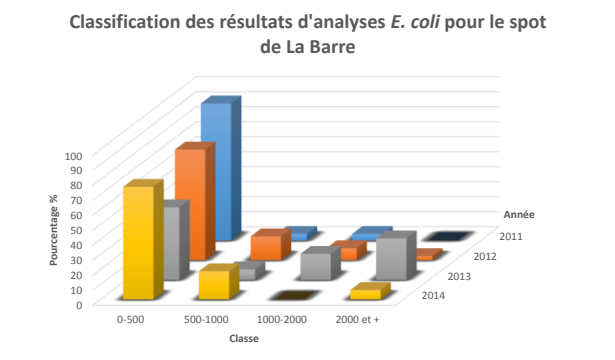
Classification des résultats d'analyses *E. coli* pour le spot de La Barre
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-500
500-1000
1000-2000
2000 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

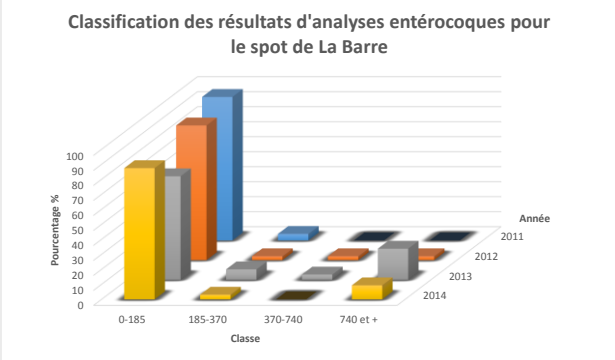
Classification des résultats d'analyses entérocoques pour le spot de La Barre
Pourcentage %
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
0-185
185-370
370-740
740 et +
Classe
Année
2011
2012
2013
2014

# ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES ENQUÊTES

| Spot de Sokoburu : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 05/06/2014 | 94 | 480 | 2,4 | 5,4 | NO - 1,4 | NUL - 10 | **Services de l'Agglomération Sud Pays Basque:** Le dimanche 1er juin il y a eu un orage sur Hendaye avec 12 mm de pluie de 4 à 7h du matin. Cet orage a entraîné quelques déversements sur le bassin versant de la Bidassoa. On peut donc penser que cette concentration en entérocoques provient des résidus de déversement de ce jour-là étant donné que les entérocoques témoignent d'une pollution ancienne.<br>Cependant, en général, notre point de suivi de la plage de Sokoburu n'est pas impacté par de tels évènements. | Un dépassement des seuils de pollution à court terme a pu être observé pour les entérocoques intestinaux lors du prélèvement du 05 Juin sur le spot de Sokoburu. La présence en nombre suffisant d'entérocoques intestinaux est le signe d'un événement de pollution ancienne, les entérocoques ayant une plus forte persistance dans le milieu que E. coli.<br>Le dimanche01 Juin, un orage est survenu entre 4H et 7H, provoquant la tombée de 12mm de pluie sur le bassin versant de la Bidassoa. Cet orage a entraîné quelques déversements, on peut donc penser que la concentration observée en entérocoques provient des résidus de déversement de ce jour-là. |

| Spot de Flot Bleu : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 30/01/2014 | 1305 | 442 | 21,1 | 77,4 | ONO - 4,5 | SSO - 50 | **Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz:** La pluviométrie des ces derniers jours explique la pollution observée sur les spots luziens. | En raison des fortes pluies et notamment 21,1 mm tombés le 29 janvier, la qualité de l'eau du spot de Flot Bleu est dégradée. |
| 27/03/2014 | 1793 | 213 | 10,1 | 44 | NO - 2,4 | SO - 9 | **Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz:** Pas de réponse. | Nous avons relevé 10,1 mm à la station de Socoa. De plus, une forte pluviométrie sur les 3 jours précédents (44 mm à Socoa) a été enregistrée. Ces pluies et le lessivage du bassin versant conjugués à une marée montante et une houle moyenne de 2,4m et de secteur Nord-Ouest peuvent expliquer les dépassements des seuils de pollution à court terme. |
| 09/10/2014 | 1136 | 94 | 6,8 | 7,2 | NO - 3,2 | NO - 4 | **Agglo Sud Pays Basque** : - 5 mm de pluie entre 6 et 7h le 09/10 puis 7 mm entre 8 et 11h le 09/10 donc environ 12 mm en quelques heures.<br>- Gros coefficients de marée (coef : 111, hauteur de mer 4m60).<br>- Déversement important au Flots bleus (émissaire hors baie) lié à la sensibilité du réseau lors d'importants coefficients de marée. Ce déversement a pu impacter le spot du même nom si le panache est entré dans la Baie. Aucun autre déversement sur le secteur. | Les forts coefficients de marée (coef : 111, hauteur de mer 4m60) ont entrainé un important déversement au large des Flots Bleus (hors baie) lié à la sensibilité du réseau en cas de fortes marées. La pluviométrie enregistrée la veille (6,8 mm) et dans la matinée du prélèvement (12 mm) a très probablement entraîné un apport de polluants par lessivage des sols du bassin versant. Par ailleurs, la couverture nuageuse n'a pas permis un abattement bactérien. Ces différents paramètres expliquent le dépassement des seuils de pollution à court terme. |

| Spot d'Erromardie : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 30/01/2014 | 647 | 438 | 21,1 | 77,4 | ONO - 4,5 | SSO - 50 | **Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz:** La pluviométrie des ces derniers jours explique la pollution observée sur les spots luziens. | En raison des fortes pluies et notamment 21,1 mm tombés le 29 janvier, la qualité de l'eau du spot d'Erromardie est dégradée. |
| 13/08/2014 | 6581 | 627 | 5,9 | 28,5 | NO-2,5 | O-19 | **Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz:**La pluviométrie , une couverture nuageuse persistante ainsi que le panache du grand Isaka explique la pollution sur les spots luziens. | Nous avons relevé de fortes pluies et orages sur la côte basque entre 2H et 11H le mercredi 13 aout (total de 24 mm de pluie sur la commune de Saint Jean de Luz). Ces pluies ont engendré des déversements et un lessivage des bassins versants. De plus, la couverture nuageuse persistante n'a pas permis un abattement bactérien sur les zones concernées. Ces dépassements de seuils sur les zones de surf, en corrélation directe avec les dégradations de qualité observées en zones de baignade, ont fait l'objet de mesures de gestion active et de fermeture préventive par la commune de Saint-Jean-de-Luz sur l'ensemble des zones de baignade.<br>Lors de cet évènement pluvio-orageux, le panache brun observé à la sortie du grand Isaka à Erromardie (photo visible sur le facebook Surfrider Aquitaine) amenant des eaux chargées vers l'Océan peut être responsable pour tout ou partie des concentrations bactériennes mesurées. |
| 09/10/2014 | 1143 | 270 | 5,9 | 28,5 | NO - 3,2 | NO - 4 | **Agglo Sud Pays Basque** : Il n'y a pas de déversements détectés sur le poste et les do associés au spot d'Erromardie. La charge bactérienne vient peut-être de l'apport du Grand Ichaca, en corrélation avec la pluviométrie enregistrée sur les derniers jours mais rien de sûre. | Les précipitations survenues la veille (6,8 mm) ainsi que la matinée du prélèvement (12 mm) ont très probablement entrainé un lessivage des sols amenant des pollutions par le biais du Grand Ichaca. De plus, l'importante couverture nuageuse ce jour-là n'a pas permis un abattement bactérien par UV. La qualité de l'eau sur le spot d'Erromardie s'est donc trouvée dégradée momentanément. |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16/12/2014 | 2956 | 896 | 4 | 12,1 | NO -2,6 | O - 20 | **Services de l'Agglomération Sud Pays Basque :**<br>Après vérification, ces charges paraissent un peu plus étonnantes car pas de déversements enregistrés sur le bassin versant sur la période du 14 au 16/12.<br>Précipitations enregistrées : le 14/12 7 mm, le 15/12 8 mm, le jour même 10 mm.<br>Ces cumuls de pluie peuvent expliquer le débit important de l'Ichaca.<br>Il faut peut-être regarder plus précisément les conditions de prélèvement : à marée basse ? ce qui expliquerait un impact plus fort de l'Ichaca ? | Les dépassements des seuils de pollution observés sur le spot d'Erromardie le 16/12 à 11H peuvent s'expliquer en partie par les apports telluriques amenés par le grand Ichaca. En effet, il a été relevé une pluviométrie de 12,1 mm à la pointe de Socoa et de 7 mm, 8 mm et 10 mm respectivement le 14, 15 et 16 décembre sur le bassin versant, lessivant ce dernier mais sans provoquer des débordements sur les réseaux.<br>De plus, le prélèvement a été effectué à l'étale lors d'une marée de faible coefficient (39) ce qui n'a pas permis la dilution des apports issus de l'amont. Enfin, la couverture nuageuse persistante ces derniers jours n'a pas non plus favorisée la diminution du nombre de bactéries dans le milieu. |

| Spot de l'Ubhabia : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 13/08/2014 | 1673 | 61 | 7 | 21,3 | NO-2,5 | O-19 | **Services de la mairie de Bidart:** Suite à notre conversation téléphonique du jour, je vous confirme la demande de Bidart pour supprimer le prélèvement du 13 aout 2014 effectué par Surfrider.<br><br>En effet, les conditions de mer du 13 aout n'ont pas permis de prélever au point défini dans le document ci-joint.<br>Ce prélèvement n'est pas représentatif de la qualité des eaux de la zone de surf (objectif du réseau de suivi de Surfrider), car bien trop proche de l'embouchure (rappel de l'arrêté municipal du 2014-343) et du rivage dans des conditions particulières (marée basse avec un fort coefficient de 110).<br><br>Il conviendra lors de bilan de l'année 2014, de réaliser un travail concerté sur la définition des zones et des méthodes de prélèvement surtout lorsque les conditions marines et météorologiques ne sont pas favorables. | Résultat non-publié sur le site SFE. |

**Commentaires :** Suite au prélèvement du 13 juin voici la réponse formulée par SFE : J'ai bien pris en compte votre demande. Pour le moment, le prélèvement n'apparaitra pas sur nos outils de communication externe : site web et facebook. Sur ce point, je reviendrai vers vous dès mardi prochain après consultation de ma responsable hiérarchique actuellement en vacances. Il est cependant à noter que : suite au mail du mardi 19 Aout expliquant les raisons de dépassement des seuils préconisés, la feuille de synthèse a été communiqué aux membres du CoPil et aux bénévoles watermen testeurs. En termes de représentativité de la zone de surf, je me permets, à titre d'informations des personnes en copie de ce mail, de rappeler les différents arguments énoncés au téléphone avec vous :

- Le prélèvement a été effectué plus au bord pour des raisons de forte houle et vent ce jour (2m50 onshore) ;
- Le prélèvement respecte la zone définie et validée avec les membres du CoPil ;
- Le prélèvement respecte l'arrêté municipal du 2014-343 réglementant un périmètre d'interdiction de 50 mètres autour de l'Uhabia (prélèvement fait à environ 65 mètres, voir pj).

Je suis certain que cette situation rencontrée nous permettra d'améliorer d'autant plus le projet et le dialogue entre vous et nous. Je vous rejoins tout à fait sur la nécessité de travailler les définitions des zones de prélèvement, d'affiner ensemble les points de prélèvements et la cartographie des sites. A cette fin je reviendrai vers vous ultérieurement.

| Spot du Port Vieux : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 28/08/2014 | 1059 | 15 | 0 | 3,6 | ONO - 1,5 | NNO - 9 | **Services de la ville de Biarritz:** Nous avons bien reçu semaine dernière les résultats de mauvaise qualité des prélèvements que vous avez effectués le 28 août 2014 sur la plage Port Vieux.<br>Le dépassement qui y est indiqué ne peut que nous surprendre car l'autosurveillance réalisée le matin même sur les plages voisines (Grande plage et Cote des Basques) n'indique aucune pollution :<br>Grande plage Ecoli :46 Entéro :10<br>Cote des Basques Ecoli : 46 Entéro : 10<br><br>Les données de fonctionnement du réseau et du modèle prévisionnel n'indiquent aucun déversement ni élément susceptible d'impacter la plage.<br>De plus, un prélèvement dans le cadre de notre autosurveillance a été réalisé sur cette plage du Port Vieux la veille, soit le 27 aout. Les résultats étaient excellents :<br>Ecoli : 45 entéro : 52<br>Sans remettre en cause le résultat de cette analyse, aucun des paramètres, qui tous les jours et en temps réel permettent de suivre la qualité des eaux de baignade, n'a<br>pu nous alerter pour prendre les mesures de gestion habituelle à Biarritz quand un problème se pose. | Le résultat en E.coli sur le spot du Port Vieux dépasse tout juste le seuil de pollution fixé à 1000 UFC/100 mL.<br>Ce résultat interroge car il est en contracdiction avec les mesures de gestion active et les analyses effectuées sur les zones de baignade de la Grande Plage et de la Côte des Basques le jour même. De plus, le prélèvement sur le Port Vieux datant du 27 aout font état d'une qualité de l'eau excellente.<br>Ainsi, ce résultat du 28 aout au Port Vieux peut être le reflet d'un événement ponctuel et localisé (déjections dans l'eau à proximité du prélèvement), d'une contamination externe du flacon ou encore d'une analyse défecteuse. |

| Spot de la Grande Plage : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 03/07/2014 | 1610 | 232 | 1,4 | 8,5 | NO - 0,5 | NUL - 3 | **Service de la ville de Biarritz**: La commune nous a fait parvenir leurs rapports avec une pluviométrie du jour (10mm de cumul sur la veille et près de 13mm le lendemain avec 3 mm pour le jour même). De plus, leurs prélèvements fait état d'une quantité d'environ 1800 UFC/100mL à 04:35. Enfin, elle a mis en place, en parallèle d'une modélisation de la qualité de l'eau, une gestion active au niveau de la Grande Plage avec une fermeture de celle-ci. Tous les résultats sont répertoriés dans le fichier Word. | Nous avons relevé de fortes pluies et orages sur l'ensemble du bassin versant de l'Adour et de la Nive entre le mardi 2 Juillet et le vendredi 4 Juillet. Ces orages ont lessivé l'ensemble des bassins versants, amenant les pollutions vers l'Adour puis l'Océan, en atteste les images du panache à l'estuaire. De plus la couverture nuageuse n'a pas permis un abattement bactérien sur les zones concernées. Ces dépassements de seuils sur les zones de surf, en corrélation directe avec les pollutions observées en zones de baignade, ont fait l'objet de mesures de gestion active et de fermeture préventive par les communes d'Anglet et de Biarritz |

| Spot de La Barre : enquêtes de terrain en cas pollution avérée | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Date** | ***E. coli*** *(UFC/mL)* | **Entérocoques** (UFC/mL) | **Pluviométrie 24H** (mm) | **Pluviométrie 72H** (mm) | **Houle** (Direction - m) | **Vent** (Direction - km/h) | **Explications données par les services communaux** | **Commentaires publiés sur le site de SFE** |
| 27/03/2014 | 6581 | 1295 | 3,8 | 34,9 | NO - 2,4 | SO - 9 | **Services de la ville d'Anglet:** La forte pluviométrie des derniers jours avec le lessivage du à la fonte des neiges peuvent expliquer le dépassement des seuils observés sur le spot de la Barre.<br><br>**Services de l'Agglomération Côte Basque Adour:** Pas de réponses. | Nous avons relevé 3,8 mm de pluie tombée la veille à la station de Biarritz . De plus, une forte pluviométrie sur les 3 jours précédents (34,9 mm à Biarritz ) a été enregistrée. Ces pluies et le lessivage du bassin versant conjugués à une marée montante et une houle moyenne de 2,4m et de secteur Nord-Ouest peuvent expliquer les dépassements des seuils de pollution à court terme. |
| 03/07/2014 | 5039 | 1482 | 1,4 | 8,5 | NO - 0,5 | NUL - 3 | Pas de réponses. | Nous avons relevé de fortes pluies et orages sur l'ensemble du bassin versant de l'Adour et de la Nive entre le mardi 2 Juillet et le vendredi 4 Juillet. Ces orages ont lessivé l'ensemble des bassins versants, amenant les pollutions vers l'Adour puis l'Océan, en atteste les images du panache à l'estuaire. De plus la couverture nuageuse n'a pas permis un abattement bactérien sur les zones concernées. Ces dépassements de seuils sur les zones de surf, en corrélation directe avec les pollutions observées en zones de baignade, ont fait l'objet de mesures de gestion active et de fermeture préventive par les communes d'Anglet et de Biarritz. |
| 10/07/2014 | 920 | 861 | 0,2 | 7,5 | NO-1,5 | NO-18 | Pas de réponses. | La concentration en entérocoques intestinaux dépasse les valeurs seuils, synonymes d'une pollution à court terme. Ce dépassement révèle une pollution "ancienne", les entérocoques persistants plus longtemps dans le milieu que les E. coli. On peut donc fortement en déduire que cette pollution observée est le reliquat des fortes pluies et pollutions observées la semaine passée. Le temps sec et le soleil revenu, la population bactérienne aura tendance à fortement baissé, les UV ayant tendance à tuer les bactéries présentes dans l'eau. |

# ANNEXE 5 : SUPPORTS DE PRÉSENTATION ET COMPTE-RENDUS DE COPIL

## SUPPORT DE PRÉSENTATION ET COMPTE RENDU DU COPIL ÉLARGI (COTECH) DU 27 MAI 2014

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Une surveillance réglementaire imposée par la Directive « Eaux de baignade » 2006/7/CE…

…uniquement sur les zones de baignade, eaux douces et eaux de mer, durant la saison estivale…

…qui ne prend en compte que des paramètres bactériologiques, *E. coli* et *enterococcus spp*.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES

Depuis 2001, Surfrider propose des réseau de suivi complémentaire de surveillance de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES

Prélèvements sur les zones d'activités nautiques selon les préconisations de l'annexe V de la Directive 2006/7/CE.

Prélèvements effectués par des watermen testeurs, formés par l'association, et les pilotes de réseaux.

Analyses de la concentration en *E. coli* et *Enteroccocus spp.* selon les méthodes normées ISO 9308-3 et ISO 7899-1.

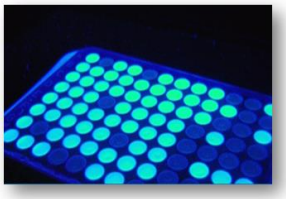

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RÉSEAUX COMPLÉMENTAIRES

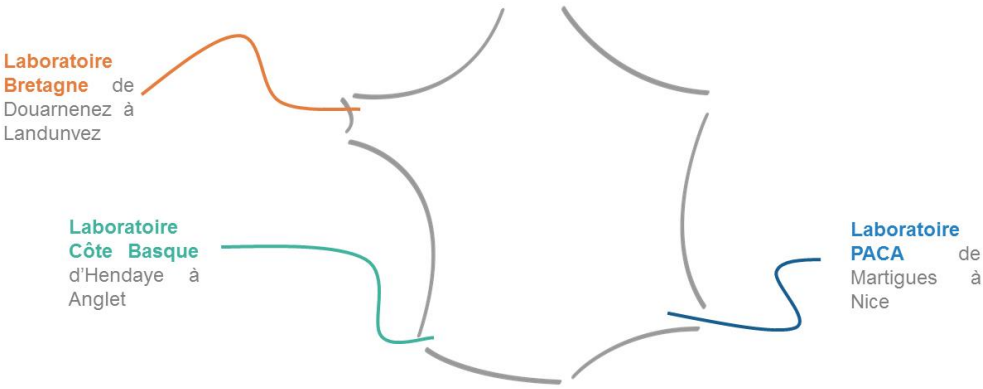

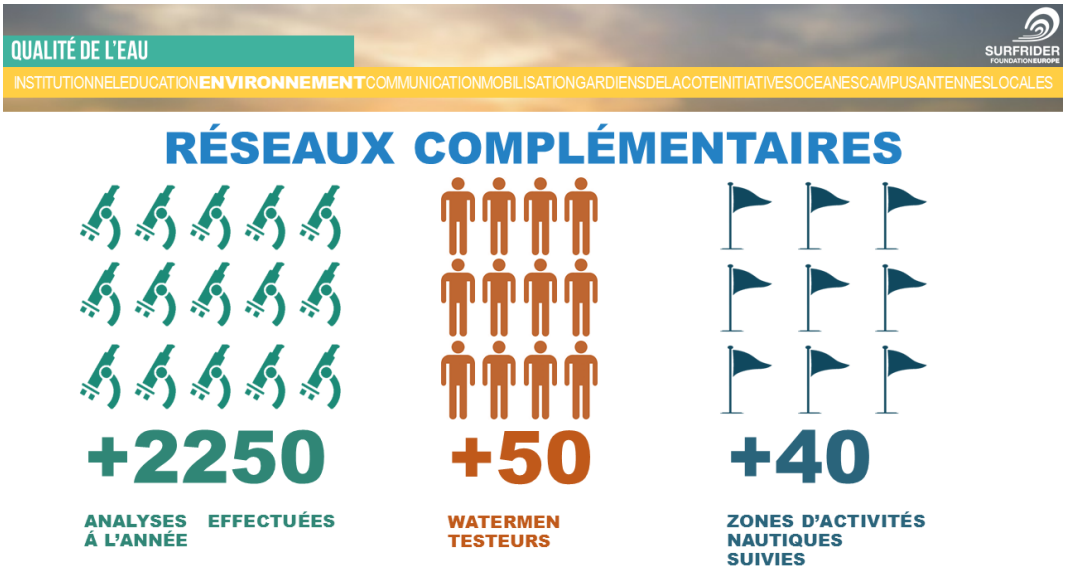

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les messages clés de Surfrider:

- Diffuser les résultats des analyses réalisées par SFE via les médias internes et externes ;
- Donner un « avis Surfrider » sur la qualité des eaux du spot suivi par SFE (extrapolation Directive 2006/7/CE) ;
- Pas de commentaires sur les résultats des analyses hebdomadaires des ARS et des communes sur les zones de baignade ;
- Réponses aux sollicitations (médias, grand public, pratiquants, etc.) sur :
  - Cadre réglementaire et à son évolution (directive, circulaire, etc.) ;
  - Rôle des acteurs impliqués dans la gestion des eaux côtières (ARS, communes, Surfrider, etc.);
  - Appréciation des masses d'eaux des zones d'activités nautiques.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

# RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

Nouveautés 2014:

- Nouvelle feuille de prélèvements
  - Remplissage plus simple et instinctif ;
  - Intégration de paramètres d'observation in-situ (déchets, fréquentation) ;
- Mise en place d'une base de données météo:
  - Pluviométrie sur 24H et sur 72H ;
  - Intégration des paramètres de houle, de vent et de marée ;
- Mise en place d'un Système d'Informations Géographiques.

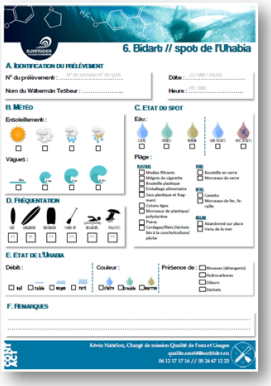


QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

# RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

Mise en place d'un SIG:

- Création de carte détaillée et pérenne;
- Bancarisation des données;
- Professionnalisation.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

# RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

Mise en place d'un SIG:

- Création de carte détaillée et pérenne;
- Bancarisation des données;
- Professionnalisation.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

SURFRIDER FOUNDATIONEUROPE

## RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

- Futures fiches spots :
  - Intégration des caractéristiques physiques de la vague ;
  - Description de la méthode de prélèvement de Surfrider sur les spots et de l'ARS et des mairies sur les zones de baignade ;
  - Intégration d'un volet pour devenir un Waterman Testeur ;
  - Intégration d'un volet « Informations » qui renvoie aux sites de la mairie et de l'ARS ;

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

SURFRIDER FOUNDATIONEUROPE

## RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

**JANVIER Á MAI 2014**

**98**

**PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS**

**JANVIER Á MAI 2014**

**4**

**DÉPASSEMENTS OBSERVÉS DONT 100% EN FORTE PLUIE**

| Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012, 2013 et 2014 | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Classement 2014 | | | | | | | | |
| Communes | Sites | Classement selon la Directive 2006/7/CE | Nombre de prélèvements en 2014 | Nombre de dépassements en 2014 | | Nombre total de prélèvements | Nombre total de dépassements | |
| Hendaye | Sokoburu | Bonne qualité | 10 | 0 | 0% | 80 | 2 | 3% |
| Saint Jean de Luz | Flot Bleu | Qualité insuffisante | 10 | 2 | 20% | 86 | 11 | 13% |
| | Erromardie | Qualité insuffisante | 10 | 1 | 10% | 83 | 5 | 6% |
| | Lafiténia | Qualité suffisante | 9 | 0 | 0% | 33 | 1 | 3% |
| Guéthary | Cénitz | Qualité suffisante | 9 | 0 | 0% | 32 | 3 | 9% |
| Bidart | Uhabia | Qualité insuffisante | 9 | 0 | 0% | 82 | 5 | 6% |
| | Bidart centre | Qualité insuffisante | 9 | 0 | 0% | 20 | 3 | 15% |
| | Ilbarritz | Qualité insuffisante | 8 | 0 | 0% | 79 | 3 | 4% |
| Biarritz | Port Vieux | Excellente qualité | 9 | 0 | 0% | 22 | 0 | 0% |
| | Grande Plage | Qualité insuffisante | 9 | 0 | 0% | 33 | 1 | 3% |
| Anglet | La Barre | Qualité insuffisante | 6 | 1 | 17% | 80 | 10 | 13% |

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

SURFRIDER FOUNDATIONEUROPE

## RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

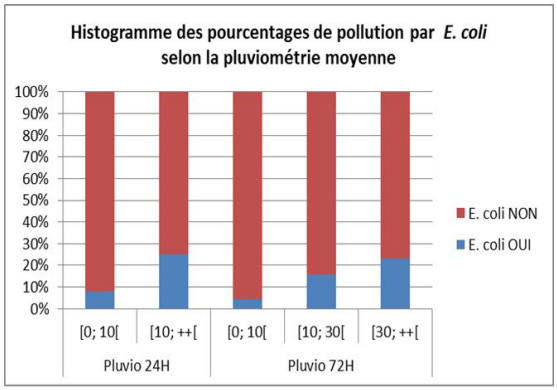




SURFRIDER FOUNDATIONEUROPE

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014

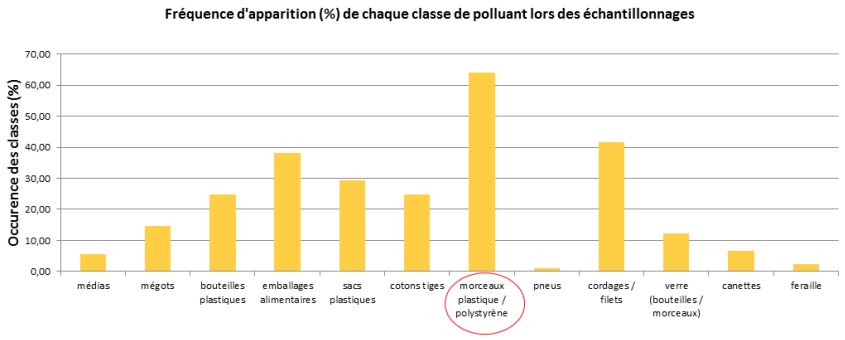


QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RETOUR SUR 1ER SEMESTRE 2014 : Fréquentation des spots de surf

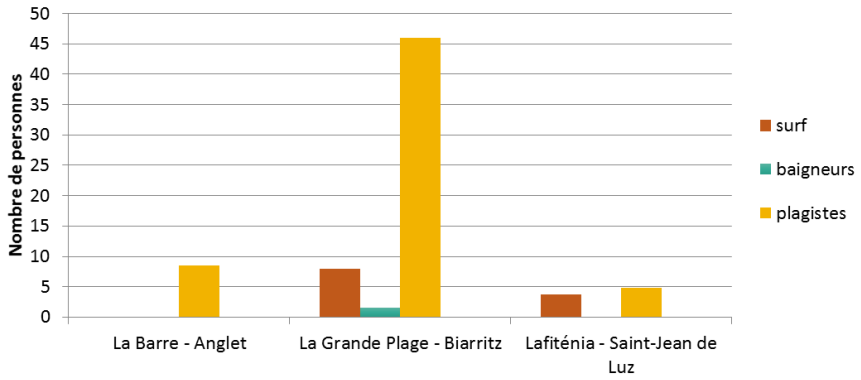


QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RENCONTRES QUALITÉ DE L'EAU

**1/2**

**AGGLOMÉRATIONS RENCONTRÉES**

**4/6**

**COMMUNES RENCONTRÉES**

3 axes d'échange et de discussion:

- Infrastructures, réseau d'assainissement et outils de gestion;
- Information, communication et pédagogie;
- Pistes d'amélioration communes

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## RENCONTRES QUALITÉ DE L'EAU

- Assainissement → compétence Agglomérations;
- 100% des communes dans processus de gestion active;
  - Outils d'aide à la décision qui peuvent différer ;
  - Modélisation de flux bactérien → possibilité de les faire tourner en saison hivernale pour informer les usagers?
- Amélioration continue des processus de communication ;
- Ensemble des communes favorables à de l'information sur les spots de surf via un sticker + QR code;

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## MOYENS D'INFORMATIONS

Permettre l'accès aux résultats des analyses des « spots » suivis par Surfrider toute l'année en diffusant les résultats d'analyses.

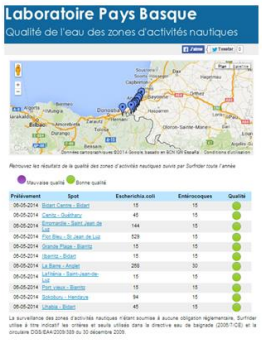

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATION**ENVIRONNEMENT**COMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## MOYENS D'INFORMATIONS

Améliorer l'information et la communication sur les enjeux sanitaires liées à la qualité des eaux littorales.

Dispositif adapté, vulgarisé et clair de communication (mailing, web, vidéos, etc.).

Formation d'acteurs clés.

Campagne d'informations: interview, articles de blog, reportages, etc.

Proposer ou participer à des conférences ou tables rondes sur la thématique.

Campagne d'informations sur site.

Animations pédagogiques.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## « SITUATION À RISQUE »

- Définition « situation à risque »;
- Construction FAQ en rappelant:
  - Contexte réseaux de suivis complémentaire SFE;
  - Rôle de chaque acteur (ARS, commune, SFE, etc.);
  - Paramètres suivis;
  - Liens vers l'information (ARS, communes, etc.);
- Réfléchir à la pertinence plateforme d'échanges entre usagers et professionnels.

QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL - 64

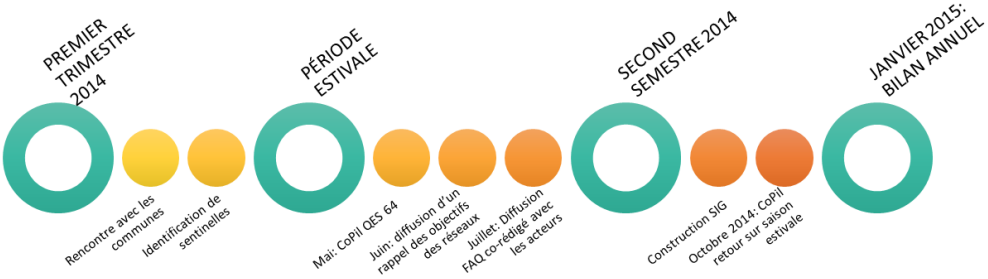


QUALITÉ DE L'EAU

INSTITUTIONNELEDUCATIONENVIRONNEMENTCOMMUNICATIONMOBILISATIONGARDIENSDELACOTEINITIATIVESOCEANESCAMPUSANTENNESLOCALES

## A L'ANNÉE

### INFORMER

et diffuser les résultats des campagnes de prélèvements de Surfrider sur les différents supports de communication (blog, page web, mailing, etc.).

### ENQUÊTER

systématiquement en cas de pollution avérée en concertation avec les acteurs locaux impliqués.

### PARTICIPER

et contribuer au sein des différentes comités décisionnels locaux, régionaux et nationaux.

## COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 27/05/2014

Le comité de pilotage du projet s'est déroulé le mardi 27 mai 2014, 17H, au Surfrider Campus, 33 allée du Moura, 64200 Biarritz.

# PERSONNES PRÉSENTES

- Florent Marcoux, Directeur Exécutif, Surfrider Foundation Europe ;
- Kévin Nahélou, Chargé de mission Qualité de l'eau & Usages, Surfrider Foundation Europe ;
- Charlotte Jaffré, Stagiaire, Surfrider Foundation Europe ;
- Jean-Pierre Rebillard, Chef de service, Agence de l'Eau Adour Garonne ;
- Geniève Dulin, Ingénieure principal d'Etudes Sanitaires, Agence Régionale de Santé ;
- Caroline Sarrade, Chargée de mission Environnement, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques ;
- Mathilde Larquier, Chargée de mission Qualité de l'eau, Agglomération Sud Pays Basque ;
- Corinne Courèges, Responsable du Service Environnement et Développement Durable, Commune d'Anglet ;
- Alain Blaise, Directeur des Services Techniques, Commune de Bidart ;
- Elise Semeteys, Chargée de mission Sécurité/Environnement, Commune de Bidart ;
- Carinne Lebougre, Animatrice du contrat de Bassin Uhabia, Syndicat Mixte Ubahia ;
- Mathieu Darmendrail, Chargé de mission, Syndicat Mixte Kosta Garbia ;
- Patrick Simon, Responsable du service Littoral, sécurité et animation des plages, Commune de Saint-Jean-de-Luz ;

# PERSONNES EXCUSÉES

- Eric Lavie, Chargé de mission Eau, Conseil Régional d'Aquitaine ;
- Lionel Gens, Chef du service Administration et Relations contractuelles, Agglomération Côte Basque – Adour ;
- Christophe Landrin, Directeur Général des Services, Commune de Biarritz ;

# COMPTE RENDU DES ÉCHANGES

En début de séance, il a été rappelé que ce CoPil avait pour vocation à partager les avancées du projet et permettre ainsi une analyse technique partagée des résultats en vue d'identifier des pistes d'améliorations aux difficultés identifiées. A ce titre, le CoPil est composé de représentants techniques des différentes parties prenantes.

*Il est donc proposé au comité de pilotage du projet d'évoluer en **Comité Technique** représentant mieux les objectifs attendus de cette instance.*

Les membres du CoPil ont regretté le manque d'informations en amont quant au contenu de la présentation faite lors de la réunion.

*Il est proposé au comité de pilotage d'envoyer dorénavant un **ordre du jour détaillé** accompagné du **support de présentation orale 1 semaine avant la date de réunion**.*

## RETOURS SUR LES ÉVOLUTIONS APPORTÉES AUX OUTILS TECHNIQUES

SFE a commencé par rappeler le contexte réglementaire, les spécificités des réseaux de suivis complémentaires et les objectifs de ces derniers, et ce à travers le territoire national. Il a ensuite été présenté les différentes évolutions apportées dans le projet depuis le début du semestre 2014.

### A. NOUVELLE FEUILLE DE PRÉLÈVEMENTS

La nouvelle feuille de prélèvement a suscité des interrogations au sein du CoPil. Le représentant de l'Agence de l'Eau a notamment demandé si cette fiche avait fait l'objet d'une validation par le CoPil, ce à quoi le SFE a répondu non. Il a été exposé que cette feuille de prélèvement n'avait changé que sur la forme et non le fond. De plus, de nouvelles informations apparaissent et permettent de caractériser plus précisément les conditions de prélèvements (état de la plage, observations de déchets, typologie de fréquentation). Les cartographies des spots de prélèvement se situent maintenant dans un guide adressé aux bénévoles. Enfin l'acquisition des données météorologiques font l'objet d'un suivi plus rigoureux et n'apparaissent donc pas sur la feuille de prélèvements qui reste un outil essentiellement de terrain. Cependant, les membres du comité de pilotage ont regretté de ne pas avoir été associés à la démarche. De plus, ils regrettent la disparition de la cartographie du lieu de prélèvement. La représentante de l'Agglomération Sud Pays Basque a rappelé qu'en 2012 avait été convenu que la localisation exacte du point de prélèvement figure par une croix sur une perpendiculaire reliant la plage au point GPS de prélèvement « idéal ».

*Il est proposé au comité de pilotage la modification de la feuille de prélèvement pour que cette dernière intègre **la localisation exacte** du prélèvement.*

## B. DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES ET DE TERRAIN

L'ensemble des membres du comité de pilotage ont émis beaucoup de prudence quant à la communication des résultats en relation avec la pluviométrie. En effet, même s'il est connu que la pluviométrie peut avoir un très fort impact sur la dégradation de la qualité de l'eau, il reste néanmoins difficile de dégager des certitudes du type « pluie supérieure à 10mm/24H égale forte probabilité de pollution du spot ». De plus, la réaction de chaque spot peut être différente, en fonction de sa sensibilité et des sources potentielles de pollutions situées à proximité du spot.

SFE a exposé que l'objectif était de faire passer des idées générales en dégageant des tendances. Ces mêmes tendances seraient d'autant plus pertinentes en période hivernale, là où seules les données SFE permettent à l'usager de juger de la qualité du milieu.

Le comité de pilotage a aussi soulevé la question de l'exploitation des données récoltées sur le terrain (déchets, fréquentation). Ces données vont être traitées statistiquement et aboutir à une interprétation intéressante pour l'établissement du bilan de fin de saison du projet. La représentante du Conseil Général a indiqué qu'il existait des études scientifiques qui ont établi des modèles pluviométriques. Les données SFE seront donc à analyser au regard de ces études. L'idée ici encore est d'essayer de dégager des tendances ayant pour objectif d'affiner des messages clés à destination des usagers. Cependant, le nombre de données récoltées et leur interprétation est encore trop récente, ce qui n'autorise pas pour le moment de communiquer ces interprétations au grand public.

*Il est proposé au comité de pilotage que les interprétations et croisement des données récoltées soient **discutés avec les membres du comité de pilotage à la suite de l'écriture du bilan annuel du projet**. Collectivement et suivant la validité de ces données, il pourra être proposé des messages clés à destination l'usager. En attendant, **ces données restent internes au projet**.*

## C. MODÉLISATION DES FLUX BACTÉRIENS

La question de la mise à disposition des modélisations des flux bactériens, développées pour la gestion active des eaux de baignade, a été soulevée par SFE. En effet, ces outils s'affranchissent de limites géographiques entre zones de baignade et spots de surf. Ils permettent ainsi de modéliser ces flux sur les spots de surf au même moment qu'ils tournent pour les zones de baignade. Il serait donc intéressant de le faire tourner l'hiver pour dégager encore une fois des tendances en fonction des données entrantes dans le système.

Unanimement les membres du CoPil ont exposés les problèmes de coût et d'entretien de ces systèmes de modélisations. De plus, ces outils sont de la propriété intellectuelle de Rivages Pro-Tech ce qui en complexifie l'utilisation dans un autre contexte.

Cependant, la représentante du Conseil Général a souligné qu'un Groupement d'Intérêt Scientifique se développait autour de ces questions de prédictions et modélisations des flux bactériens en milieu naturel.

*Il est donc retenu que pour le moment, l'utilisation des systèmes de modélisation des flux bactériens n'est pas adaptée à la problématique de la surveillance de la qualité de l'eau bactériologique des zones d'activités nautiques.*

De plus, les membres du CoPil ont soulevé la question de la finalité de telles informations sur les zones d'activités nautiques ? Est-ce que le but est de fermer préventivement les zones d'activités nautiques en hiver de la même façon que la gestion active sur les zones de baignade ? SFE a pu répondre que l'objectif est avant tout d'informer l'usager des conditions dans lesquelles il va pratiquer, pour qu'ils puissent prendre lui-même les décisions qu'il jugera « bonnes ».

## D. CLASSEMENTS ANNUELS ET EXTRAPOLATION DIRECTIVE 2006/7/CE

En ce qui concerne le classement annuel, les membres du CoPil estiment qu'il n'est pas nécessaire. Le réseau piloté par SFE est un réseau d'étude et de suivi mais pas de contrôle, donc il n'y a pas de nécessité d'établir un classement annuel.

De façon plus technique, il est nécessaire de repréciser les dates de début et de fin de chaque jeu de données. Il serait pertinent de faire figurer les valeurs avec le nombre de prélèvements, le nombre de dépassements et des classes de valeurs pour avoir une compréhension plus fines des données qui établissent le classement. La majorité des membres du CoPil maintiennent cependant qu'il faut informer sur les dépassements mais pas l'interpréter en classement « directive eaux de baignade ».

A ces arguments, SFE a expliqué que le but n'était pas de diffuser le classement mais bien d'élaborer un discours et des réflexions, en interne du CoPil, à partir de ce classement afin d'envisager des pistes d'amélioration.

*Il est donc proposé au CoPil de **conserver les tableaux de classement des zones d'activités nautiques** au sein du rapport annuel en y **intégrant les remarques techniques**. Ces tableaux de synthèse feront donc figurer les dates de début et de fin d'échantillonnage ainsi que des classes de valeurs pertinentes permettant une interprétation efficiente de l'outil. Ces classements n'ont **pas vocation à être diffusés** et reste donc à l'usage des membres du CoPil.*

# OUTILS DE COMMUNICATION

## A. STICKERS

SFE propose, pour augmenter l'information faite aux usagers de poser un sticker renvoyant vers les pages « Laboratoires » du site internet de Surfrider. Cet outil identifie les spots surveillés par le réseau complémentaire SFE et apporte l'information directement sur le terrain.

A cette proposition, la représentante de la commune d'Anglet est plutôt défavorable car cela peut engendrer un risque de confusion chez l'usager entre l'information déjà disponible sur les zones de baignade et ces informations « zones d'activités nautiques ».

La représentante de l'agglomération Sud Pays Basque a fait remarquer qu'il manquait sur cet outil la présence des partenaires financiers. Cet outil serait à proposer à la validation des différentes parties prenantes, au cas par cas.

## B. INFORMATIONS DISPONIBLES EN MAIRIE

L'ensemble des membres du CoPil pensent que de l'information en mairie, sous la forme d'une affiche A4 par exemple susciterait trop de confusion en période estivale. En période hivernale, cela reste à réfléchir au cas par cas avec chacune des collectivités.

*Pour l'ensemble des outils de communication qui pourraient être développés, SFE propose d'établir **une fiche de présentation de l'outil** avec l'objectif, la cible, les moyens. Sur cette base, l'outil pourra alors être discuté avec les partenaires techniques comme financiers.*

## C. ASPECTS DE COMMUNICATION GÉNÉRALE

La représentante de la commune d'Anglet regrettait que les efforts faits par chaque commune ne soit pas plus développés, notamment en termes d'outils de communication, en préparation de la saison estivale. SFE a pu expliquer que ces sujets sont abordés individuellement lors des « Rencontres Qualité de l'Eau » mais que malheureusement, l'objectif du CoPil se restreint essentiellement au projet de réseau complémentaire de suivi de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques. Cependant, les outils développés comme le site www.plagescotebasque.com ou encore le film expliquant la gestion active des zones de baignade sont des outils dont SFE fait le relais lorsque les usagers et le grand public recherchent de l'information sur la qualité de l'eau.

La représentante du Conseil Général a soulevé la question de la relation entre le siège de Surfrider et l'antenne locale SFE Côte Basque. Le chargé de mission a répondu que la discussion et l'échange était assez régulier entre le siège et les bénévoles, plusieurs watermen testeurs étant notamment membre de l'antenne locale. Néanmoins, le chargé de

mission a bien expliqué le projet, ses objectifs et ses limites à l'antenne Côte Basque pour que la communication soit la plus efficiente et surtout non-divergente entre le siège et l'antenne. De plus, en interne de SFE, il existe une procédure de communication qui vise à ne pas réagir outre-mesure et « over » communiquer sur les fermetures préventives des zones de baignade mais bien de rediriger le grand public vers les bonnes sources d'informations.

*A cette fin de communication et d'informations, la **Foire Aux Questions** a été remis à jour et une série d'articles sur le blog sont prévus pour expliquer le rôle de chaque entité dans la surveillance de la qualité des eaux.*

## CONCLUSIONS

En conclusion, les membres du CoPil ont souhaité que la liste de diffusion des membres du CoPil soit à nouveau partagée ainsi que le bilan annuel 2013.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage se tiendra selon toute vraisemblance au dernier trimestre 2014 pour revenir sur les événements de l'année. En attendant, des rencontres individuelles pourront être envisagées pour traiter de points particuliers.

**Pièces jointes :**

- **Bilan annuel 2013 du réseau complémentaire de surveillance de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques, *Surfrider Foundation Europe*, Avril 2013 ;**
- **Liste de diffusion des membres du Comité de Pilotage du projet, *Surfrider Foundation Europe*, Juillet 2014 ;**
- **Présentation assistée par ordinateur du Comité de Pilotage du projet, Surfrider Foundation Europe, Mai 2014.**

## SUPPORT DE PRÉSENTATION ET COMPTE RENDU DU COPIL DU 9 JUILLET 2014

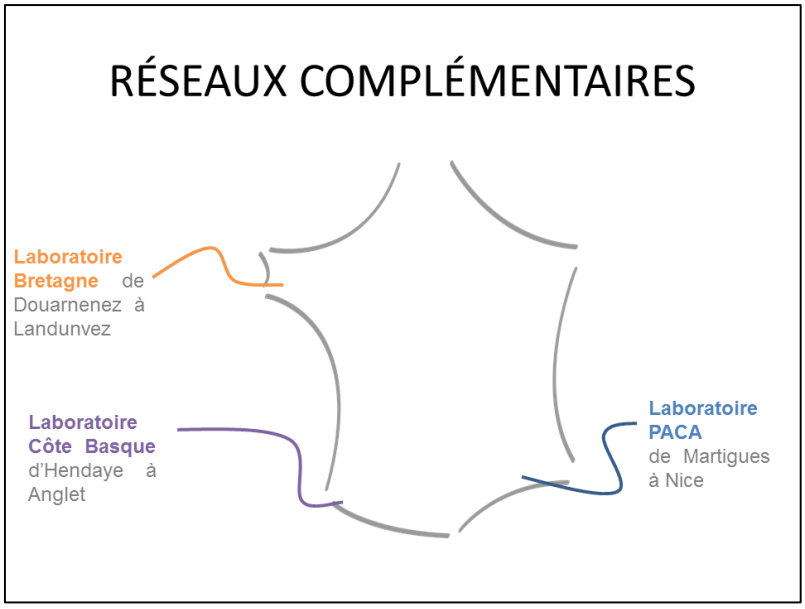

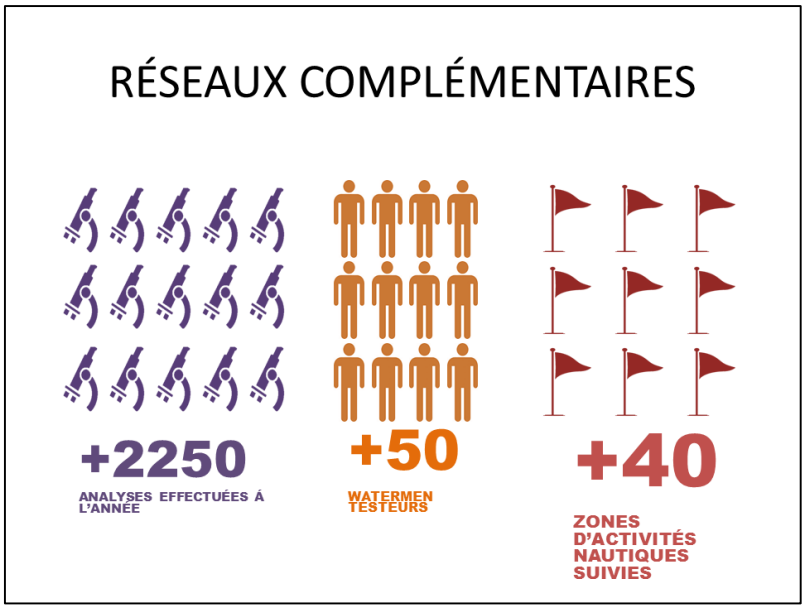


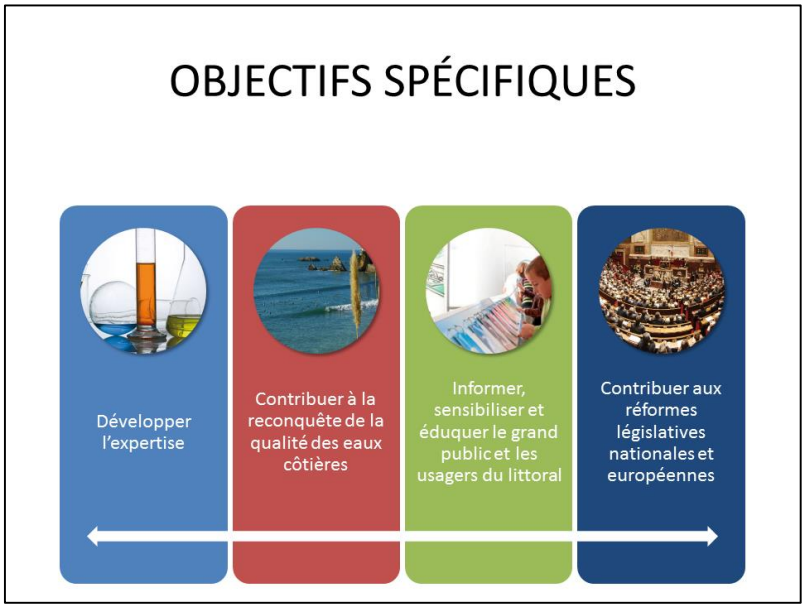


## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les messages clés de Surfrider:

- Diffuser les résultats des analyses réalisées par SFE via les médias internes et externes ;
- Donner un « avis Surfrider » sur la qualité des eaux du spot suivi par SFE (extrapolation Directive 2006/7/CE) ;
- Pas de commentaires sur les résultats des analyses hebdomadaires des ARS et des communes sur les zones de baignade ;
- Réponses aux sollicitations (médias, grand public, pratiquants, etc.) sur :
  - Cadre réglementaire et à son évolution (directive, circulaire, etc.) ;
  - Rôle des acteurs impliqués dans la gestion des eaux côtières (ARS, communes, Surfrider, etc.);
  - Appréciation des masses d'eaux des zones d'activités nautiques.

## MOYENS D'INFORMATION

Permettre l'accès aux résultats des analyses des « spots » suivis par Surfrider toute l'année en diffusant les résultats d'analyses.

## MOYENS D'INFORMATIONS

Améliorer l'information et la communication sur les enjeux sanitaires liées à la qualité des eaux littorales.

- Formation d'acteurs clés.
- Campagne d'informations sur site.
- Animations pédagogiques.
- Proposer ou participer à des conférences ou tables rondes sur la thématique.
- Campagne d'informations: interview, articles de blog, reportages, etc.
- Dispositif adapté, vulgarisé et clair de communication (mailing, web, vidéos, etc.).

## « SITUATION À RISQUE »

- Définition « situation à risque »;
- Construction FAQ en rappelant:
  - Contexte réseaux de suivis complémentaire SFE;
  - Rôle de chaque acteur (ARS, commune, SFE, etc.);
  - Paramètres suivis;
  - Liens vers l'information (ARS, communes, etc.);
- Réfléchir à la pertinence plateforme d'échanges entre usagers et professionnels.

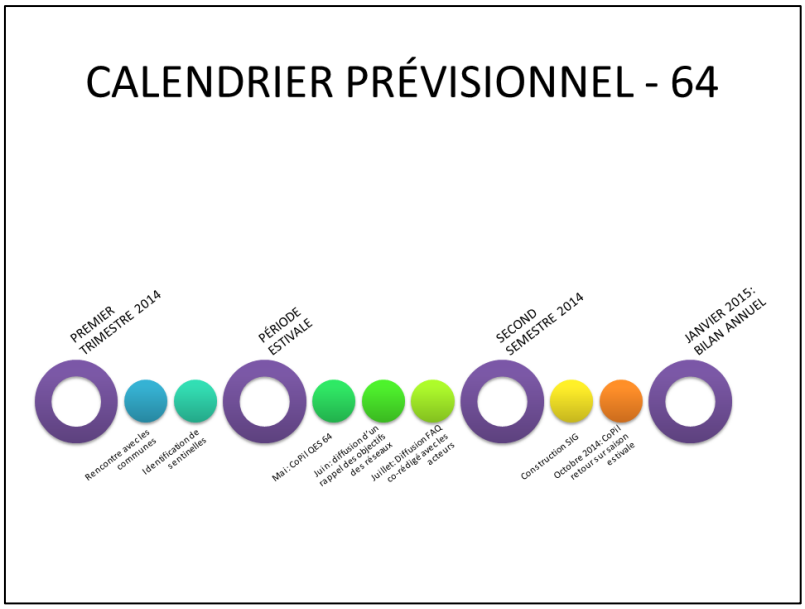


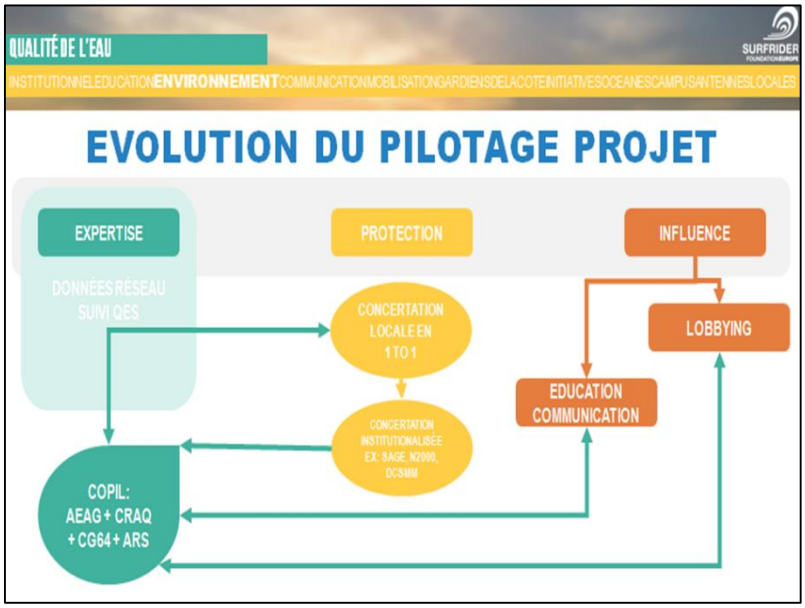


## COMPTE RENDU - RÉUNION D'ÉCHANGE SUR LES PROJETS DE SURFRIDER 2014 MERCREDI 9 JUILLET 2014

**Partenaires aquitains:**

- Eric LEBAT : Agence de l'eau Adour-Garonne,
- Isabelle PIQUES : Agence de l'eau Adour-Garonne,
- Jean-Jacques CHEVALLIER : Agence de l'eau Adour-Garonne,
- Olivier LARPIN : Conseil Régional d'Aquitaine,
- Eric LAVIE : Conseil Régional d'Aquitaine,
- Caroline SENENT SERUSIER : Conseil Général de la Gironde,
- Caroline SARRADE : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques,
- Geneviève NOUSSITOU : Agence régionale de la santé.

**Surfrider Foundation Europe :**

- Camille BARREAU : chargée de mission partenariats publiques et privés,
- Cristina BARREAU : pôle expertise et programmes environnementaux transversaux, en charge du programme déchets et appui lobby et juridique,

- Johanna BORENSTEIN : manager communication et développement,
- David DADA : manager éducation,
- Florent MARCOUX : directeur exécutif,
- Kévin NAHELOU : pôle expertise et programmes environnementaux transversaux, en charge du programme gardiens de la côte, patrimoine et vague, QES,
- Nathalie VAN DEN BROECK : manager environnement.

# 1. PROJETS 2014 PRÉSENTÉS

## A. Réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau en zone d'activités nautiques

**Présentation du projet**

- Résolution des situations à risques- des problèmes de pollution de qualité de l'eau littorale ;
- Repenser le pilotage du projet, vers une concertation individualisée avec les techniciens des communes et un comité de pilotage stratégique avec les partenaires du projet ;
- 2014 : année de transition en termes de pilotage du projet.

**Echanges**

- **L'Agence de l'eau** demande une traçabilité des travaux, démarches entreprises avec les collectivités ;
- **Evolution du comité de pilotage :**
  - Besoin d'intensification des échanges entre Surfrider et les techniciens pour résoudre les problèmes (entretiens individuels ou à effectif restreint) ;
  - Besoin d'organiser un COPIL restreint avec les partenaires du projet afin d'aborder les stratégies;
  - Questionnement sur la participation des collectivités au COPIL : travail de fond et de communication à effectuer avec les collectivités sur la refonte du COPIL ;
  - Organisation d'une réunion par an avec toutes les collectivités partenaires et Surfrider pour restituer les résultats annuels ;
- Surfrider Foundation va préparer une note de propositions sur les modalités du nouveau comité de pilotage qu'elle enverra aux partenaires.

**Financements/ partenaires 2014**

- **ARS :** Finance ce projet, mais ce sera la dernière année, (bilan annuel à fournir avant la fin novembre pour déblocage du restant dû).
- **CG64 :** Finance le projet en 2014.
- **CR Aquitaine** Finance le projet.

**AEAG** : Finance le projet.

## SUPPORT DE PRÉSENTATION ET COMPTE RENDU DU COPIL DU 19 NOVEMBRE 2014

### BILAN INTERMÉDIAIRE 2014

**EXPERTISE :**

**338** PRÉLÉVEMENTS EFFECTUÉS

**676** ANALYSES EFFECTUÉES

**93%** TAUX DE RÉALISATION

**RECONQUÊTE :**

**12** DÉPASSEMENTS OBSERVÉS

**4%** DÉPASSEMENTS AU TOTAL

**75%** RÉPONSES DES PARTENAIRES

**CONCERTATION :**

**2** COMITÉS DE PILOTAGE RESTREINT

**1** COMITÉ DE PILOTAGE ÉLARGI

**5** RENCONTRES BILATÉRALES

**LOBBY :**

**28** RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

**8** SIÈGES DANS INSTANCES

PARTICIPATION TECHNICAL GROUP EN CHARGE DE LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE

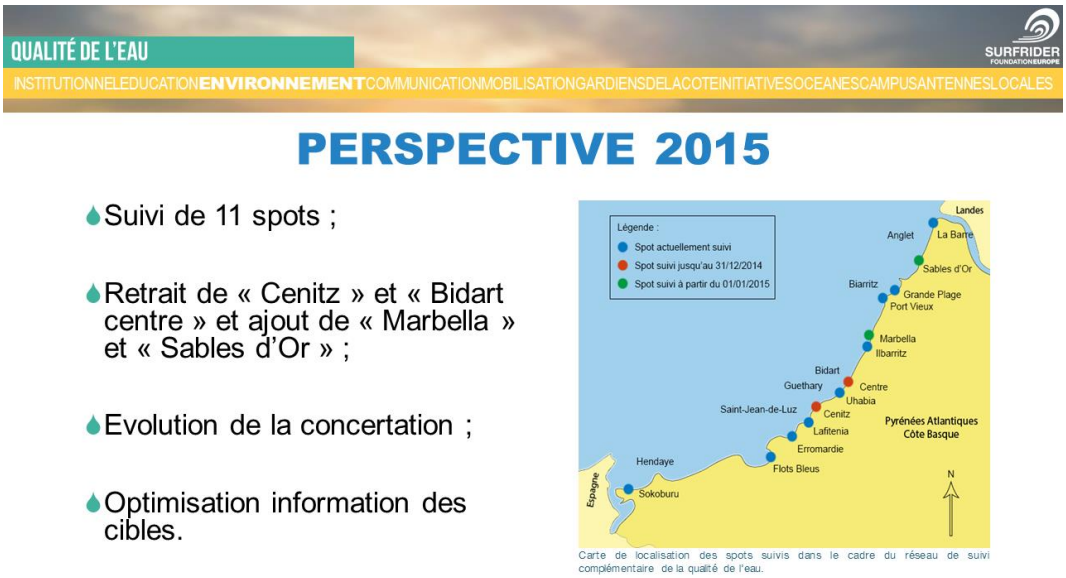


Carte de localisation des spots suivis dans le cadre du réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau.

## CR - SUIVI COMPLÉMENTAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU SUR LA CÔTE BASQUE

**Présentation du projet et de ses perspectives 2015 (PPT)**

**Echanges**

- La modification des sites suivis (Retrait de « Cenitz » et « Bidart Centre » / ajout de « Marbella » et des « Sables d'Or ») devra faire l'objet d'une validation du comité de pilotage technique ;

**Perspectives financements 2015**

- **AE AG** : continuera à soutenir le projet en 2015
- **CG64** : continuera à soutenir le projet en 2015
- **CR Aquitaine** : financement 2014 proposé à la CP du 24/11/14
  Plus de financement sur ce projet en 2015 du fait du non-renouvellement du Protocole d'Accord Agence de l'Eau/Région
- **ARS Aquitaine : [CR Réunion du 9 juillet 2014]** Finance pour la dernière année ce projet en 2014

# ANNEXE 6 : COMPTE-RENDU RENCONTRES BILATÉRALES

## COMPTE RENDU RENCONTRE BILATÉRALE AGGLOMÉRATION SUD PAYS BASQUE ET COMMUNE DE GUÉTHARY

### DATE ET PERSONNES PRÉSENTES

Date : le 18 Avril 2014 à 14H, Agglomération Sud Pays Basque

Personnes présentes :

- Albert Larrousset, Maire de Guéthary ;
- Alexandra Colin, responsable du Pôle Environnement à l'Agglomération Sud Pays Basque ;
- Caroline Huveteau, responsable du Service Protection Milieux Naturels à l'Agglomération Sud Pays Basque ;
- Mathilde Larquier, chargée d'études Qualité de l'Eau.

Dans un premier temps, cette rencontre nous a permis de revenir sur les différentes raisons qui ont amenées Mme Colin à se retirer du comité de pilotage du projet en 2013. Elle estimait qu'il n'y avait pas assez de prise en compte de l'avis des collectivités dans le projet. De plus, la présentation faite l'année dernière lors de la Commission territoriale littorale par Surfrider donnait une très mauvaise image du territoire, en inadéquation avec l'ensemble des investissements et des politiques publiques menées par l'Agglomération Sud Pays Basque. Ainsi, en 2014, une attention particulière sera portée sur la prise en compte de l'ensemble des remarques des différents interlocuteurs dans un souci de compréhension des positions de chacun et des projets/actions qu'ils mènent.

### VOLET INFRASTRUCTURES, RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET OUTILS DE GESTION

1. Quelles sont les compétences relevant de l'Agglomération Sud Pays Basque et celles relevant des communes ?

   L'Agglomération Sud Pays Basque a à sa charge les eaux usées, les eaux potables, la gestion des milieux naturels, l'animation du SAGE Côtiers Basques et des zones Natura 2000. La gestion des eaux de baignade est déléguée à l'agglomération qui emploie une personne à temps plein sur ce sujet (Mathilde Larquier, chargée d'études Qualité de l'Eau).

   L'ouverture et la fermeture des zones de baignade restent de la compétence du maire qui est le seul à pouvoir éditer un arrêté municipal de fermeture ou de ré-ouverture.

2. Quels sont actuellement les outils de gestion à disposition des communes qui permettent la surveillance de la qualité de l'eau ?

Les communes de l'agglomération mettent en place une gestion active de leurs eaux de baignade entre le début du mois de Juin et la fin du mois de Septembre. Cette gestion est pilotée par Mme Larquier qui assure une permanence 7 jours sur 7. A partir des études menées dans le cadre de l'élaboration des profils de baignade et de retours d'expérience des saisons passées, des analyses rapides complémentaires sont effectuées suivant différents scénarii. Ces scénarii se basent sur plusieurs indicateurs comme la pluviométrie ou encore les déversements sur le réseau d'assainissement. Par ailleurs, l'agglomération possède une supervision du réseau lui permettant de connaître en temps réel l'état des installations du réseau et les déversements potentiels.

Enfin, il existe 38 stations de suivi de la qualité des cours d'eau, sur le bassin versant permettant de surveiller à l'année l'ensemble du réseau hydrographique et de détecter les potentielles sources de pollution en amont.

3. Les communes de l'agglomération prévoient-elles de de nouveaux outils d'aide à la décision dans le cadre de leur gestion de la qualité des eaux ?

   Pour l'instant, il n'y a pas de nouveaux outils envisagés.

4. Y a-t-il, à votre connaissance, des points à améliorer sur le réseau d'assainissement qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau ?

   L'ensemble des améliorations à mener sur les infrastructures littorales ont été faites en prenant en compte une référence de pluies mensuelles (sécurisation des infrastructures plus importantes). De plus, une nouvelle station d'épuration a été construite ainsi que des bassins tampons. La mise en oeuvre du contrat de bassin est aussi à noter.

   En ce qui concerne l'assainissement non collectif, l'agglomération a une politique stricte : pas de rejets.

   Enfin, la mise en place du SAGE Côtiers Basques permet à l'ensemble des acteurs (de l'amont à l'aval) de travailler sur la problématique de la qualité de l'eau en mettant en place des actions concrètes sur les années à venir. La mise en place de ce travail collaboratif a été facilitée par la réalisation de projets communs dans le passé (Défi Côte Basque par exemple).

   Il est à noter que l'ensemble de cette politique d'amélioration et de maintien de la qualité de l'eau représente 33 millions d'euros d'investissement.

5. Des actions prioritaires pouvant améliorer la qualité de l'eau sont-elles envisagées dans les années à venir ?

   Des améliorations sont prévues sur deux stations d'épuration en amont. De plus, le Schéma Directeur des Eaux Pluviales est actuellement en cours d'élaboration et sera terminé d'ici la fin d'année.

## VOLET INFORMATION, COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE

1. Les communes de l'agglomération publient-elle les résultats d'analyses ARS sur site et/ou sur internet ? Quelles sont les informations affichées sur site par les communes sur les panneaux d'informations ?

   Réglementairement, les communes de l'agglomération affichent les résultats sur les panneaux d'information à l'entrée des plages. De plus, de l'information est disponible sur le site macotebasque.com, en office du tourisme, sur le site de l'agglomération.

2. Existe-t-il des outils d'information spéciaux (page internet, dépliant en office du tourisme, etc.) dédiés à la surveillance de la qualité de l'eau sur les communes de l'agglomération ?

   Oui, voir réponse à la question précédente. De plus, l'agglomération procède à la révision annuelle des fiches de synthèse des profils de vulnérabilité des zones de baignade pour afficher au grand public de l'information à jour.

   L'agglomération travaille actuellement à l'identification des différents relais d'information. A ce titre, Surfrider a été identifié comme un relais d'informations vers le grand public et les usagers.

3. Les communes sont-elles engagées dans une certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade » ?

   Cette certification semble plutôt être un outil commercial pouvant servir au développement de l'offre touristique. Ici, les communes de l'agglomération ont déjà mis en place un système de management permettant la gestion de la qualité de l'eau. Ainsi, elles ne voient pas la pertinence de rentrer dans une démarche de ce type.

4. Les communes de l'agglomération procèdent-elle à une gestion active de la qualité des eaux de baignade ?

   Oui, voir réponse aux questions précédentes.

5. Si oui, comment les communes informent-elles les usagers de ce dispositif ?

   Via les canaux d'information identifiés : site macotebasque.com, site de l'agglomération, information en mairies et en office du tourisme.

6. Existe-t-il, en cas de pollution à court terme avérée, une procédure d'information du public et des usagers ?

   Oui, de l'affichage sur site est mis en place. De plus, une formation annuelle des maitres-nageurs sauveteurs leur permet d'informer le public et de répondre aux questions de façon éclairée. De plus, l'ouverture et la fermeture des zones de baignade apparaissent sur le site macotebasque.com où il est possible de s'inscrire à une newsletter.

7. Les profils de vulnérabilité des plages sont-ils à disposition du grand public ? Est-il possible de les mettre à disposition de Surfrider ?

L'agglomération procède à la révision annuelle des fiches de synthèse des profils de vulnérabilité des zones de baignade pour afficher au grand public de l'information à jour.

La version complète des profils de vulnérabilité est à demander aux mairies des zones respectives.

## VOLET PISTES D'AMÉLIORATIONS COMMUNES

1. En cas de pollution observée sur une zone d'activités nautiques, quelle serait la procédure la plus adéquate à adopter ?

Actuellement, la procédure de communication des résultats du réseau de Surfrider semble inappropriée. En effet, les résultats d'analyse sont communiqués sous un délai de 4/5 jours et donc non représentatifs de la qualité de l'eau du jour même. Ils peuvent alors entrainer une confusion au près du lecteur. Les services de l'agglomération et le maire de Guéthary trouve plus intéressant l'interprétation annuelle de ces résultats. Ces derniers enrichissent alors la connaissance du milieu et son fonctionnement (variation saisonnière, interdépendance avec les facteurs météorologiques, etc.).

2. Surfrider, en période estivale, est très sollicité en termes d'informations sur la qualité des eaux et notamment l'ouverture et la fermeture des zones de baignade. Serait-il possible d'inclure SFE dans la chaine d'information en cas de fermeture/ouverture d'une zone de baignade ?

Tout à fait, l'ensemble des informations est disponible en temps réel sur le site macotebasque.com

3. Serait-il envisageable de communiquer les résultats du réseau de suivi de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques à l'entrée des sites concernés (exemple : sticker avec QR code renvoyant vers les résultats d'analyses et accompagné d'une explication sur les différents réseaux et la spécificité de chacun) ?

Ce type de communication est envisageable et à discuter individuellement avec l'ensemble des communes.

# COMPTE RENDU RENCONTRE BILATÉRALE COMMUNE DE BIARRITZ

## DATE ET PERSONNES PRÉSENTES

Date : le 7 Mai 2014 à 11H, Mairie de Biarritz

Personnes présentes :

- Christophe Landrin, Directeur Général Adjoint à la Mairie de Biarritz ;
- Kévin Nahélou, Chargé de mission Qualité de l'eau & Usages, Surfrider Foundation Europe ;
- Charlotte Jaffré, Stagiaire, Surfrider Foundation Europe.

## VOLET INFRASTRUCTURES, RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET OUTILS DE GESTION

1. Quelles sont les compétences relevant de l'Agglomération et celles relevant de la commune de Biarritz ?

   L'agglomération a la compétence sur le réseau d'assainissement, tandis que la commune à la compétence pour la gestion des eaux de baignade.

2. Quels sont actuellement les outils de gestion à disposition de Biarritz communes qui permettent la surveillance de la qualité de l'eau ?

   Le dispositif est saisonnier (surveillance réglementaire). Il utilise une méthode certifiée Démarche Qualité Eaux de Baignade, depuis 2009, renouvelée l'année dernière et actuellement en cours de suivi.

   La commune analyse quotidiennement quatre plages, et utilise un modèle en temps réel, prenant notamment en compte l'hydrodynamisme, la météo et les réseaux, pour estimer la qualité de l'eau. C'est actuellement la dernière année de mise au point de cette modélisation.

3. La commune de Biarritz prévoit-elle de nouveaux outils d'aide à la décision dans le cadre de sa gestion de la qualité des eaux ?

   Il n'y a actuellement pas de nouveaux dispositifs prévus, les précédents répondants bien aux objectifs que s'est fixé la commune.

4. Y a-t-il, à votre connaissance, des points à améliorer sur le réseau d'assainissement qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau ?

   Le 13 septembre dernier, Mr Borotra a pointé du doigt la question du réseau d'assainissement et l'implication de l'agglomération Côte basque Adour. Les problèmes évoqués ce jour sont notamment la création de bassins de rétention très en amont, la révision de la logique de pilotage, ou encore la condamnation de l'ancien émissaire et le détournement de ses effluents.

Cette année, la gestion du pilotage des effluents dans les réseaux et leurs traitements par la STEP vont donc être amélioré afin d'utiliser au maximum le potentiel des infrastructures pour limiter l'impact sur l'environnement.

Il faut aussi prendre en compte l'évolution des paramètres environnementaux tels que la salinité et la turbidité de l'eau. En effet, les plages de Biarritz peuvent être soumises au panache de l'Adour (eau douce). En cas fortes pluies, l'Adour amène de forte quantité d'eaux douces et une forte turbidité de l'eau. Ces conditions sont plus propices à la survie des bactéries dans le milieu. Ainsi, la mesure de la salinité va être opérée sur les plages de Biarritz pour avoir une meilleure connaissance des paramètres environnementaux et donc une meilleure estimation de la cinétique des populations bactériennes.

5. Des actions prioritaires pouvant améliorer la qualité de l'eau sont-elles envisagées dans les années à venir ?

Actuellement de nouveaux contrats ambitieux d'assainissement sur la Délégation de Service Public sont en cours, ainsi qu'un investissement immédiat pour l'amélioration des stations d'épuration et du réseau hydraulique. Il est notamment prévu d'installer des équipements plus précis dans les bassins tampons les plus en amont, ou encore d'entreprendre des mesures sur la salinité des panaches de l'Adour afin de suivre l'évolution de la population bactérienne. Il est également prévu la mise en place d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales dont l'orientation est axée inondations et eaux de baignade.

Un traitement tertiaire sur la STEP de Marbella est actuellement en cours, il s'agit de l'adjonction d'un bactéricide (solution à court terme). Cette solution fait l'objet d'une convention de recherche pour mesurer les avantages et les inconvénients de cette technique. A plus long terme, ce process sera remplacé par un traitement UV des effluents pour abaisser le taux de bactéries de $10^5$ à $10^2$.

## VOLET INFORMATION, COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE

1. La commune de Biarritz publie-t-elle les résultats d'analyses ARS sur site et/ou sur internet ? Quels sont les informations affichées sur site sur les panneaux d'informations ?

Oui, tel que le prévoit la réglementation.

2. Existe-t-il des outils d'informations spéciaux (page internet, dépliant en office du tourisme, etc.) dédiés à la surveillance de la qualité de l'eau à Biarritz ?

Des panneaux d'information, profils de vulnérabilité des plages et pages internet dédiés sont à disposition du grand public. Il est cependant prévu des affichages supplémentaires, ainsi qu'un système d'information en temps réel.

3. La commune de Biarritz est-elle engagée dans une certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade » ?

La commune est engagée dans une certification depuis 2009. Elle a renouvelée sa certification l'année dernière (2013) et passe un audit de suivi pendant l'année 2014.

4. Biarritz procède-t-elle à une gestion active de la qualité des eaux de baignade ?

La commune de Biarritz a mis en place une gestion active avec notamment l'autosurveillance et le modèle de prévision des flux bactériens. De plus, elle forme l'ensemble des acteurs, notamment les Maîtres Nageurs Sauveteurs, pour une meilleure gestion et une meilleure information auprès du grand public. Pour cela, il est noté sur un registre les demandes des usagers, ainsi que sur un autre registre les bilans quotidiens des postes de secours.

5. Si oui, comment elle informe les usagers de ce dispositif ?

Via les outils utilisés pour la communication sur le sujet (voir question précédente).

6. Existe-t-il, en cas de pollution à court terme avérée, une procédure d'information du public et des usagers ?

Les usagers sont informés de la fermeture des plages ou de la mise en garde via les drapeaux, les arrêtés municipaux, sur le site de l'office de tourisme dans la rubrique « infos plages », sur le site macotebasque.com ou encore via les médias.

L'accent est aussi mis sur la prévention des écoles de surf. En effet, lors de la fermeture d'une plage, l'ensemble des activités y sont suspendus, y compris les cours de surf.

7. Les profils de vulnérabilité des plages sont-ils à disposition du grand public ? Est-il possible de les mettre à disposition de Surfrider ?

Les fiches de synthèse de profil de vulnérabilité des plages sont à disposition du grand public au sein même de la mairie et sur les panneaux d'informations à l'entrée des plages. A savoir que les profils sont revus tous les quatre ans, le prochain renouvellement est prévu l'année prochaine.

Il est possible que Surfrider récupère les informations complètes des profils de vulnérabilité, si l'usage reste interne aux bureaux de l'association.

## VOLET PISTES D'AMÉLIORATIONS COMMUNES

1. En cas de pollution observée sur une zone d'activités nautiques, quelle serait la procédure la plus adéquate à adopter selon vous ?

La procédure la plus adéquate serait d'empêcher tout usager (plagiste, pratiquant d'activités nautiques, écoles de surf, etc…) d'aller dans l'eau, y compris en dehors des horaires d'ouverture des plages, pendant la saison estivale. Hors saison estivale, un système d'alerte peut informer les usagers des dangers liés à l'eau de baignade.

2. Surfrider, en période estivale, est très sollicité en termes d'informations sur la qualité des eaux et notamment l'ouverture et la fermeture des zones de baignade. Serait-il possible d'inclure SFE dans la chaine d'informations en cas de fermeture/ouverture d'une zone de baignade ?

   Au même titre que les autres acteurs, Surfrider sera inclus à la chaine d'information.

3. Serait-il envisageable de communiquer les résultats du réseau de suivi de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques à l'entrée des sites concernés (exemple : sticker avec QR code renvoyant vers les résultats d'analyses et accompagnés d'une explication sur les différents réseaux et la spécificité de chacun) ?

   Cette possibilité est tout à fait envisageable et il serait intéressant de travailler collectivement en ce sens. De plus, dans ces éléments de communication, la mairie de Biarritz réfléchit actuellement à la mise à disposition d'informations à l'année pour les usagers permanents des littoraux. Il pourrait être opportun de mettre en place un outil permettant la mise en garde des usagers suivant des conditions météorologiques bien particulières (ex : pluviométrie exceptionnelle pouvant induire une pollution à court terme des spots).

# COMPTE RENDU RENCONTRE BILATÉRALE COMMUNE DE BIDART

Commentaires : la trame de question restant la même pour chaque rencontre bilatérale, suivant le contexte et le fil de la discussion, chaque point n'a pas spécialement pu être abordé. C'est pourquoi certaines questions restent sans réponse dans ce CR.

## DATE ET PERSONNES PRÉSENTES

Date : le 20 Mai 2014 à 9H, Mairie de Bidart

Personnes présentes :

- Alain Blaise, Directeur des Services Techniques ;
- Elise Semeteys, Chargée de mission Sécurité/Environnement ;
- Laetitia Felis, Chargée de Communication ;
- Kévin Nahélou, Chargé de mission Qualité de l'eau & Usages, Surfrider Foundation Europe ;
- Charlotte Jaffré, Stagiaire, Surfrider Foundation Europe.

## VOLET INFRASTRUCTURES, RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET OUTILS DE GESTION

1. Quelles sont les compétences relevant de l'Agglomération et celles relevant de la commune de Bidart ?

   L'agglomération s'occupe de l'assainissement collectif, le comité mixte de l'Uhabia s'occupe de tout ce qui relève de l'assainissement non collectif.

2. Quels sont actuellement les outils de gestion à disposition de Bidart communes qui permettent la surveillance de la qualité de l'eau ?

   Les analyses de l'eau se font pour la troisième saison consécutive par Rivages Protech tous les matins de Mai à Septembre. La gestion du cours d'eau de l'Uhabia se fait grâce à un système de porte-clapet au niveau de l'émissaire, mais aussi via un clapet sur le fleuve et un bassin compensatoire qui se rempli par surverse lors de fortes pluies exceptionnelles d'été. A cela s'ajoute un traitement tertiaire des eaux par désinfection et traitement aux UV. En ce qui concerne les systèmes d'assainissement, l'extension des réseaux est toujours en cours avec des contrôles de conformité sont en cours depuis 4 ans pour vérifier le raccord des particuliers au bon réseau. Il y a également un système d'alerte pollution au niveau des postes de refoulement du bassin versant. Si ces postes dysfonctionnent, il y a un relais direct à la mairie de Bidart. Les campings équipés d'un système de relevage s'équipent également d'une télé-alarme pour prévenir directement la mairie en cas de surverse.

3. La commune de Bidart prévoit-elle de nouveaux outils d'aide à la décision dans le cadre de sa gestion de la qualité des eaux ?

Des travaux sont instaurés la mise en place de trois bassins de rétention sur le système d'assainissement unitaire. Il est également prévu d'instaurer un programme d'extension du réseau d'assainissement collectif sur des zones autonomes, avec réalisation d'une cartographie pour définir les secteurs.

4. Y a-t-il, à votre connaissance, des points à améliorer sur le réseau d'assainissement qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau ?

5. Des actions prioritaires pouvant améliorer la qualité de l'eau sont-elles envisagées dans les années à venir ?

## VOLET INFORMATION, COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE

1. La commune de Bidart publie-t-elle les résultats d'analyses ARS sur site et/ou sur internet ? Quels sont les informations affichées sur site sur les panneaux d'informations ?

La communication des informations à propos de la qualité des eaux de baignade de la commune de Bidart se fait via des panneaux avec arrêtés municipaux et élévation du drapeau des Maîtres Nageurs Sauveteurs. Une carte interactive d'information, développée cette année 2014 et mettant en relation les communes de Anglet Biarritz et Bidart, sera également mise à jour quotidiennement sur le site de la mairie. De plus, de nouveaux panneaux de « fermeture préventive et provisoire » avec arrêté municipal ont été établis.

2. Existe-t-il des outils d'informations spéciaux (page internet, dépliant en office du tourisme, etc.) dédiés à la surveillance de la qualité de l'eau à Bidart ?

Les informations peuvent se retrouver sur dépliant, fiche de profil de plage, panneaux d'affichage au-devant des plages, ou encore sur le site de la mairie.

3. La commune de Bidart est-elle engagée dans une certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade » ?

4. Bidart procède-t-elle à une gestion active de la qualité des eaux de baignade ?

5. Si oui, comment elle informe les usagers de ce dispositif ?

6. Existe-t-il, en cas de pollution à court terme avérée, une procédure d'information du public et des usagers ?

En cas de pollution à court terme, des arrêtés sont envoyés aux clubs de surf, à l'office de tourisme et autres postes de secours afin de les prévenir d'un danger potentiel.

7. Les profils de vulnérabilité des plages sont-ils à disposition du grand public ? Est-il possible de les mettre à disposition de Surfrider ?

Les profils de vulnérabilité sont affichés au niveau des postes de secours et imposés par l'ARS. Celui de la plage de l'Uhabia doit être mis à jour avant la fin de l'année 2014.

## VOLET PISTES D'AMÉLIORATIONS COMMUNES

1. En cas de pollution observée sur une zone d'activités nautiques, quelle serait la procédure la plus adéquate à adopter selon vous ?

Une fermeture préventive et provisoire de la plage, suivie d'une contre analyse, ce qui est déjà établi dans la commune de Bidart.

2. Surfrider, en période estivale, est très sollicité en termes d'informations sur la qualité des eaux et notamment l'ouverture et la fermeture des zones de baignade. Serait-il possible d'inclure SFE dans la chaine d'informations en cas de fermeture/ouverture d'une zone de baignade ?

3. Serait-il envisageable de communiquer les résultats du réseau de suivi de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques à l'entrée des sites concernés (exemple : sticker avec QR code renvoyant vers les résultats d'analyses et accompagnés d'une explication sur les différents réseaux et la spécificité de chacun) ?

# COMPTE RENDU RENCONTRE BILATÉRALE COMMUNE D'ANGLET

## DATE ET PERSONNES PRÉSENTES

Date : le 18 mars 2014 à 10H au centre Izadia, Anglet

Personnes présentes :

- Surfrider Foundation Europe :
  - Jérémie Pichon, Responsable bureau Aquitaine
  - Kévin Nahélou, Chargé de mission Qualité de l'Eau & Usages

- Commune d'Anglet :
  - Corinne Courrèges, Responsable Service Environnement et Développement Durable
  - Anne-Francine Laffontas, Chargée de mission Environnement – Espaces Naturels – Qualité de l'eau

## VOLET INFORMATION, COMMUNICATION ET PÉDAGOGIE

1. La commune publie-t-elle les résultats d'analyses ARS sur site et/ou sur internet ? Quels sont les informations affichées sur site par la commune sur les panneaux d'informations ?

   La commune publie les résultats sur des panneaux d'informations à l'entrée des plages. Sur ces tableaux sont repris la synthèse du profil de vulnérabilité, les différents arrêtés municipaux, le classement annuel établi par l'ARS et les résultats des prélèvements ARS.

   La commune réfléchit actuellement à une meilleure visibilité de ces panneaux d'affichage qui semblent ne pas être beaucoup consultés.

2. Existe-t-il des outils d'informations spéciaux (page internet, dépliant en office du tourisme, etc.) dédiés à la surveillance de la qualité de l'eau sur Anglet ?

   La commune développe une application mobile dédiée à la qualité de l'eau qui sera nourrie par les résultats des différents outils à leur disposition : prélèvements dans le cadre de la gestion active, estimateur de la qualité de l'eau (modèle) et prélèvements de l'ARS. Un point presse est d'ores-et-déjà prévu pour présenter l'outil de façon large.

   Le site web de la commune présente aussi des informations techniques et des informations santé/environnement pour expliciter au grand public les enjeux et les actions mises en œuvre à Anglet autour de la thématique Qualité de l'eau.

   Cette année, comme les années précédentes, la commune procède à une formation des sauveteurs côtiers. Cette formation, dispensée par Kosta Garbia, a notamment pour objectifs de :

   - Ne plus parler de l'ancienne directive et simplement travailler sur la nouvelle directive pour éviter la confusion du grand public ;

- Simplifier les informations délivrées aux usagers et pouvoir expliquer succinctement la survie des bactéries dans le milieu et le profil de vulnérabilité ;
- Informer des nouvelles procédures mises en place en interne (application mobile, gestion de crise, etc.) ;
- Mettre en situation les sauveteurs côtiers au travers d'exercices oraux.

La commune réfléchit aussi à une procédure de communication avec les professionnels de la santé et du tourisme pour que l'information soit diffusée rapidement et efficacement à l'ensemble des acteurs concernés par la qualité de l'eau et susceptibles de recevoir les interrogations du public.

3. La commune est-elle certifiée « Démarche Qualité Eaux de Baignade » ?

La commune n'est actuellement pas certifiée « Démarche Qualité Eaux de Baignade », cependant elle met en place des procédures de management interne tout à fait intéressantes sans ressentir le besoin d'être certifiée.

4. La commune procède-t-elle à une gestion active de la qualité des eaux de baignade ?

La commune procède à une gestion active de fin mai à fin septembre pour un montant global de 80K€. Ces prélèvements sont une aide à la décision pour décider de l'ouverture/fermeture d'une zone de baignade.

5. Si oui, comment la commune informe les usagers de ce dispositif ?

En cas de pollution observée, une décision de fermeture pourra être prise par le maire et figurer sur l'application mobile en temps réel.

6. Existe-t-il, en cas de pollution à court terme avérée, une procédure d'information du public et des usagers ?

La commune travaille actuellement à une procédure et gestion de crise et à la façon de communiquer ou pas lors de cette dernière. Les outils de communication de la commune (application mobile, site web, panneaux d'affichages) et les sauveteurs côtiers sur place pourront diffuser l'information de la façon la plus claire et simple possible pour informer l'usager de la fermeture de la zone de baignade et sur les risques sanitaires encourus.

7. Les profils de vulnérabilité des plages sont-ils à disposition du grand public ?

La synthèse des profils est affichée sur les panneaux d'informations à l'entrée des plages.

## VOLET INFRASTRUCTURES ET RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

1. Y a-t-il, à votre connaissance, des points noirs sur le réseau d'assainissement qui pourraient avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau ? Où en est la campagne d'identification des exutoires se déversant sur l'Adour ? Certains dysfonctionnements ont-ils été observés ?

Actuellement, comme cela a été présenté en séance plénière du S3PI, la région aquitaine mène une étude pour identifier les rejets se déversant dans l'estuaire de l'Adour. Sur 136

exutoires, plus de 70 sont sur la commune d'Anglet. Les investigations ont permis à l'heure actuelle de connaitre l'origine de plus de 40% de ces exutoires. Ces travaux continuent actuellement.

2. Quelles sont les compétences relevant de l'agglomération Côte Basque Adour et celles relevant de la commune ?

   De façon générale, les compétences sur les réseaux et infrastructures d'assainissement relèvent de l'Agglomération Côte Basque-Adour. C'est donc l'agglomération qui est en mesure de présenter les différents travaux réalisés et/ou prévus sur les réseaux.

3. Des actions significatives pouvant améliorer la qualité de l'eau sont-elles envisagées dans les années à venir ?

   L'actuel estimateur de la qualité des eaux de baignade est un modèle calibré sur des données environnementales vieilles d'une étude de 2000/2003. Pour en faire un véritable outil permettant d'estimer de façon juste et précise la qualité des eaux de baignade, la commune va procéder à l'acquisition de nouvelles données environnementales. Une fois calibré et ayant fait ces preuves, il n'est pas exclu que cet estimateur puisse être mis à disposition tout au long de l'année pour informer les usagers (sportifs ou récréatifs) de la qualité des zones en dehors de la période de surveillance réglementaire.

4. Comment la commune se positionne-t-elle en ce qui concerne la faisabilité d'un SAGE Adour Aval ?

   Une étude de préfiguration d'un SAGE Adour-Aval a été menée. Actuellement, il n'a pas été défini de façon claire quel sera le type d'outil mis en place (SAGE, Contrat d'Estuaire, Contrat de Bassin, etc.). La difficulté pour le moment est de réussir à accorder le CG64 avec le CG40. Il n'est pour le moment pas encore défini de périmètre de délimitation de ce SAGE. En revanche, de façon sûre, la maitrise d'ouvrage de cet outil sera confiée à l'Institution Adour. Un ensemble plus large d'informations est disponible dans les délibérations du conseil d'agglomération (décembre 2013/janvier 2014).

   L'Adour ayant un impact fort sur la qualité des eaux littorales angloyes, la commune d'Anglet se pose la question du partage des coûts engendrés par la gestion de la qualité des eaux. Le SAGE devrait pouvoir expliciter cette interrogation et mettre en place un plan d'actions sur l'ensemble de l'estuaire de l'Adour pour reconquérir la qualité de l'eau.

## VOLET PISTES D'AMÉLIORATIONS COMMUNES

1. Serait-il envisageable de communiquer les résultats du réseau de suivi de la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques à l'entrée des sites concernés accompagnés d'une explication sur les différents réseaux et la spécificité de chacun ?

Un tel affichage pourrait être vecteur de confusion pour le grand public, laissant peut être sous-entendre que les résultats issus du réseau de suivi Surfrider pourraient être une commande la commune.

SFE aimerait proposer un sticker simple renvoyant vers le site du laboratoire SFE et qui serait apposé proche des panneaux d'informations à l'entrée des plages, et ce pour une meilleure information des usagers. La commune aimerait avoir un mail avec un descriptif de ce nouvel outil pour juger de sa pertinence et de sa faisabilité.

2. En cas de pollution observée sur une zone d'activités nautiques, quelle serait la procédure la plus adéquate à adopter ?

   La procédure actuelle (attente des éléments d'informations de l'agglomération et/ou commune pour expliquer les résultats) semble adéquate.

3. Surfrider, en période estivale, est très sollicité en termes d'informations sur la qualité des eaux et notamment l'ouverture et la fermeture des zones de baignade. Serait-il possible d'inclure SFE dans la chaine d'informations en cas de fermeture/ouverture d'une zone de baignade ?

   Avec le développement de l'application mobile, SFE pourra facilement en temps réel connaitre les conditions d'ouvertures et de fermetures des zones de baignade à Anglet.

# ANNEXE 7 : LISTE DES MEMBRES DU COTECH

| Organisme | Nom | Fonction | mail | adresse postale |
|---|---|---|---|---|
| ARS | **Noussitou Michel** | Responsable Pôle Santé Environnementale | michel.noussitou@ars.sante.fr | Cité Administrative - Boulevard Tourasse BP 1604 - 64016 PAU CEDEX |
| ARS | **Dulin Geneviève** | Ingénieur Principal d'Etudes Sanitaires | genevieve.dulin@ars.sante.fr | Site de Bayonne 2 Allées marines CS38538 64185 Bayonne CEDEX |
| Agence de l'Eau Adour Garonne | **Rebillard Jean-Pierre** | AEAG Déléguation Toulouse | jean-pierre.rebillard@eau-adour-garonne.fr | |
| Agence de l'Eau Adour Garonne | **Chevalier Jean-Jacques** | AEAG Délégation PAU | jean-jacques.chevalier@eau-adour-garonne.fr | |
| Conseil Général 64 | **Sarrade Caroline** | Chargée de mission | caroline.sarrade@cg64.fr | Délégation : 4, allée des platanes 64 104 Bayonne cedex |
| Conseil Régional Aquitaine | **Lavie Eric** | Chargé de mission Eau | eric.lavie@aquitaine.fr | 14 rue François de Sourdis 33077 Bordeaux |
| Kosta Garbia | **Darmendrail Mathieu** | Chargé de mission | m.darmendrail@kosta-garbia.fr | Technopole Izarbel Cote Basque Terrasse Claude Shannon 64210 BIDART |
| Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour | **Gens Lionel** | Direction Eaux et littoral Chef du service administration et relations contractuelles | l.gens@agglo-cotebasque.fr | 15 avenue Foch - CS 88507 64185 Bayonne CEDEX |
| Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour | **Mabille Nadia** | Responsable du service Environnement | n.mabille@agglo-cotebasque.fr | |
| Ville d'Anglet | **Courrèges Corinne** | Responsable Service Environnement et Développement durable | c.courreges@anglet.fr | Parc Écologique Izadia 297, avenue de l'Adour 64600 ANGLET |
| Ville d'Anglet | **Laffontas Anne Francine** | Service Environnement et Développement Durable | af.laffontas@anglet.fr | Parc Écologique Izadia 297, avenue de l'Adour 64600 ANGLET |
| Ville de Biarritz | **Landrin Christophe** | Directeur Général Adjoint | c.landrin@biarritz.fr | |
| SIVOM Uhabia | **Lebougre Carine** | Animatrice du contrat de bassin | c.lebougre@syndicat.uhabia.fr | mairie d'Arbonne 64 ARBONNE |
| Ville de Bidart | **Blaise Alain** | Directeur des Services Techniques | a.blaise@bidart.fr | mairie de Bidart 64 210 BIDART |
| Ville de Bidart | **Elise Semeteys** | Chargée de mission sécurité / environnement | e.semeteys@bidart.fr | mairie de Bidart 64 210 BIDART |
| Sage Cotiers Basques | **Lebarbu Maéva** | Animatrice SAGE Cotiers Basques | m.lebarbu@agglospb.fr | |
| Ville de Guéthary | **Larrousset Albert** | Maire | mairie@guethary.fr | 64210 Guéthary |
| Ville de St Jean de Luz | **Bussone Stéphane** | Directeur Général des Services | s-bussone@ville-saintjeandeluz.fr | Mairie de St Jean de Luz Place louis XIV 64500 St Jean de Luz |
| | **Simon Patrick** | Service du Littoral, sécurité et animation des plages | p-simon@ville-saintjeandeluz.fr | |
| Hendaye | **Laville Bernard** | Directeur des Services Techniques et de l'environnement | st-c.elissalde@mairie-hendaye.com | Place de la République BP 60150 64701 Hendaye Cedex |
| Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque | **Alexandra Colin** | Chef du pôle environnement | a.colin@agglospb.fr | 5-7 rue Putillenea 64122 URRUGNE |
| Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque | **Mathilde Larquier** | Agent de supervision et suivi de la qualité de l'eau / Service Environnement | m.larquier@agglospb.fr | 5-7 rue Putillenea 64122 URRUGNE |
| Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque | **Caroline Huveteau** | Chef du service Protection et Milieux Naturels | c.huveteau@agglospb.fr | 5-7 rue Putillenea 64122 URRUGNE |

## ANNEXE 8 : EXEMPLE DE COMMUNICATION EXTERNE

Liste des articles de blog 2014 sur la qualité de l'eau :

- 27/06/2014 – La qualité de l'eau vous intéresse ? Consultez notre FAQ !
- 07/07/2014 - Pratiquer votre sport préféré dans une eau polluée est-ce risquer ? Surfrider Bretagne mène l'enquête
- 13/08/2014 - Interdiction de surf pour cause de pollution bactériologique
- 12/11/2014 - Surfrider lance un nouveau suivi de la qualité de l'eau à la Réunion

Liste des vidéos #Ask Surfrider 2014 sur la qualité de l'eau :

- 12/09/2013 - Ask #05 - monitoring chemical pollution - surveiller la pollution chimique
- 15/04/2014 - Ask #11 - being a waterman tester // devenir waterman testeur
- 13/08/2014 – Ask #14 : pourquoi la baignade est interdite sur certaines plages ?

Exemple de retombées médias web :

- http://www.surf-report.com/news/surfrider-foundation-pollution-qualite-leau-surf-eq-crus-prevention-cote-basque-8830.html
- http://www.sudouest.fr/2014/08/13/pays-basque-apres-l-episode-pluvieux-de-mardi-les-plages-a-nouveau-fermees-1641368-4018.php

Exemple de retombées médias presse :

SUD OUEST
www.sudouest.com
23 QUAI DES QUEYRIES
33094 BORDEAUX CEDEX - 05 35 31 31 31

07 JUIN 14
Quotidien
OJD : 280453
Surface approx. (cm²) : 245



BIDART

# Zoom sur les plages

France 3 Aquitaine a soigneusement choisi le lieu du tournage de son émission « La Voix est libre », diffusée ce matin, à 10h 50. Le sujet étant la qualité des eaux de baignade (et pas seulement au Pays basque), le rendez-vous fixé hier au Bela Gorri, avec vue imprenable sur l'estuaire de l'Uhabia, ciblait parfaitement le sujet. Les invités au débat, filmé dans les conditions du direct, également : Emmanuel Alzuri, maire de Bidart mais aussi vice-président de l'agglomération en charge du littoral, et président du syndicat mixte de l'Uhabia, Guillaume Barucq, adjoint au maire de Biarritz chargé des questions environnementales, Stéphane Latxague, directeur de Surfrider Foundation, et le docteur Michel Noussitou, responsable du pôle santé et environnement de l'Agence régionale de santé (ARS) du département, sont des intervenants réguliers en la matière.

Et puis pour des raisons de beauté de prise de vue, les caméras de France 3 avaient, en toile de fond, le lieu précis où le « préleveur » Philippe Etcheverry vient régulièrement recueillir des échantillons aux fins d'analyse.

**Les intervenants s'apprêtent à débattre à l'Uhabia.** PHOTO F. T.

## Royaume des fantasmes

Comme l'a souligné notre confrère Ttotte Darguy, qui conduisait le bal avec Franck Omer : « Ici, on a vraiment tout à portée. D'une part, on peut établir la connexion entre la mer et le bassin versant, grâce à Emmanuel Alzuri, d'autre part, les intervenants sont très qualifiés pour orienter le débat dans la bonne direction et tordre le cou à certaines rumeurs complètement farfelues. La présence de médecins est une belle garantie. »

Le journaliste précise par exemple qu'il est urgent de renvoyer au royaume des fantasmes la fameuse bactérie qui rendrait les baigneurs aveugles... « Nos équipes ont travaillé dans toute la France, et l'on sait maintenant qu'il y a ceux qui mettent les moyens en œuvre pour retrouver des eaux saines, les Aquitains par exemple, et d'autres qui investissent peu pour un résultat qui demeure obscur. »

« Nous, quand les analyses sont suspectes, on n'hésite pas à fermer les plages, même s'il s'agit d'une fausse alerte », dit Emmanuel Alzuri. Longtemps montré du doigt par une partie de son opposition, le maire de Bidart assume parfaitement les 15 millions que l'agglomération a dû débloquer pour assainir les eaux de Bidart, ainsi que la fameuse porte à clapets de l'estuaire qui a fait jaser. Aujourd'hui, à l'heure où les normes européennes deviennent de plus en plus drastiques, Bidart est rentré dans les clous, événement capital pour l'avenir touristique du village aux six plages.

Ce matin, sur France 3, on pourra voir plusieurs reportages concernant la pollution, les déchets, les analyses ou la porte à clapets... Tout le monde est tombé d'accord sur un fait : ce n'est pas l'eau qui empoisonne ceux qui s'y plongent, mais bien ces derniers qui distribuent les bactéries.

**François Trasbot**

SURFRIDER
0403340400507/GTH/OTO/2

427275e85b503d0a92634294f60105b914e5f488317b482
Eléments de recherche : SURFRIDER FOUNDATION EUROPE ou FONDATION SURFRIDER EUROPE : association de protection océan/littoral, toutes citations



SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

20 minutes
50/52 BOULEVARD HAUSSMANN CS 10300
75427 PARIS CEDEX 9 - 01 53 26 65 65

**04 JUIN 14**
Quotidien
OJD : 503531
Surface approx. (cm²) : 262



**SANTÉ** Des contrôles complémentaires permettent de veiller sur la qualité des eaux maritimes

# La mer, sous haute surveillance

***Petunia James***

Ceux qui se jettent dans l'eau salée le savent, il n'est pas rare de croiser le chemin de saletés pendant sa brasse coulée. Mais la souillure du littoral français est aussi affaire de microbiologie, comme l'affirme le ministère de la Santé. « La pollution des eaux de baignade est essentiellement d'origine fécale. Les eaux usées provenant des habitations, les déjections des animaux et les effluents d'élevages rejetés dans le milieu peuvent être la cause d'une mauvaise qualité de l'eau. »

Afin de prévenir les usagers, les agences régionales de santé (ARS, *voir ci-dessous*) sont chargées de réaliser des profils de baignades et d'organiser un planning de prélèvements. Ces derniers sont effectués par des laboratoires agréés par le ministère pendant la saison estivale, conformément à la directive européenne 2006/7/CE. Une périodicité courte qui omet la sécurité sanitaire des pratiquants d'activités nautiques qui vont à l'eau toute l'année. Pour pallier ce manque, des associations s'investissent de plus en plus en faveur de la protection des usagers des mers.

## Protéger les usagers

La Surfrider Foundation Europe (SFE) s'est dotée de laboratoires de surveillance sur les côtes bretonne, atlantique et méditerranéenne. « Les prélèvements bimensuels de novembre à avril sont notre levier d'action pour informer toute l'année. Notre objectif est de reconquérir la qualité des eaux, d'éviter la dégradation des littoraux et l'impact possible sur la santé des usagers », explique Marc Valmassoni, chargé de projet France rattaché à l'axe qualité eau et santé de SFE et responsable de leur laboratoire d'analyses marseillais.

« Je suis un pratiquant assidu de planche à voile et de surf depuis plus de vingt ans. Je suis sans cesse confronté à la propreté et la qualité de l'eau », raconte Jean Perrot. Ce professeur d'EPS de la faculté des sciences du sport de Marseille s'est engagé auprès de l'association en tant que waterman testeur.

Thomas Derengnoux Photography

Des prélèvements d'associations ont lieu de novembre à avril sur les côtes.

## Un travail complémentaire

Son rôle consiste à prélever de l'eau sur certains sites avant que Marc Valmassoni et ses « petites pipettes et microplaques les analyse pour ensuite donner les résultats sur les réseaux sociaux ». « Le travail de la SFE est complémentaire avec des structures plus institutionnelles comme notre syndicat mixte, note Marie Monin, écogarde littoral au sein du Parc marin de la Côte Bleue. On ne pourrait pas faire ces suivis à cette échelle sans eux. »

En effet, c'est grâce aux concours de diverses entités que les autorités compétentes peuvent préserver la qualité de l'eau en bord de mer. ■

# « La qualité des eaux peut provoquer des gastro-entérites »

**Jean-Luc Potelon**
*Directeur adjoint de l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne*

**Chaque année pendant la saison estivale, les Agences régionales de santé** effectuent des contrôles qualité des eaux de baignade.

***A quoi servent les contrôles des ARS dans la préservation des eaux ?***

Des prélèvements réguliers de l'eau dans laquelle se baignent les estivants sont effectués pour pouvoir en faire l'analyse microbiologique. La réglementation en impose quatre par saison. En Bretagne, on tourne en moyenne à dix.

***Quel est leur enjeu ?***

Il y en va de la sécurité sanitaire des personnes. Les eaux de baignade peuvent être responsables de pathologies bénignes telles la conjonctivite ou la gastro-entérite. Si les tests effectués sur les prélèvements ne sont pas satisfaisants, nous alertons la municipalité pour qu'elle interdise la fréquentation du site.

***Qu'est-ce qui provoque la dégradation des eaux du littoral ?***

Les rejets d'eau de pluie ruissellent d'une part dans les rues et se rejettent dans la mer. Mais globalement, la qualité des eaux du littoral est bonne. Il y a eu une vraie amélioration de l'environnement des sites depuis quinze à vingt ans.

ARS Bretagne

Jean-Luc Potelon, ARS Bretagne.

***Que pensez-vous des associations comme la Surfrider Foundation ?***

Notre intérêt global est identique et consiste à protéger les rivages et les consommateurs. Mais cette association a une visée plus large car elle défend aussi les aspects environnementaux. Nous avons une vision de santé publique et appliquons la réglementation. ■

***Propos recueillis par P.J.***

SURFRIDER
1725830400507/XVR/OTO/2

Eléments de recherche : SURFRIDER FOUNDATION EUROPE ou FONDATION SURFRIDER EUROPE : association de protection océan/littoral, toutes citations